



fidh



# UNE HISTOIRE DE LA VIOLENCE

## Répression du droit à la liberté de réunion pacifique au Vietnam

# Table des matières

<b>Synthèse</b>	<b>6</b>
<b>1. Introduction</b>	<b>9</b>
1.1. Contexte historique et politique	9
1.2. La diplomatie du bambou	11
<b>2. La répression par la loi : Le cadre juridique national</b>	<b>12</b>
2.1. La Constitution	12
2.2. Le Code pénal	12
2.3. Absence de loi sur les manifestations	14
2.4. Le décret 38 et les circulaires 9 et 13	15
2.5. La loi sur le traitement administratif des infractions	16
2.6. Des escouades anti-émeute pour réprimer les manifestations	17
2.7. Répression de la liberté de réunion au niveau local	17
<b>3. Non-conformité avec les normes internationales en matière de droits humains</b>	<b>19</b>
<b>4. Répression du droit à la liberté de réunion pacifique</b>	<b>22</b>
4.1. Les premières manifestations dans le Vietnam unifié (1988-1989)	22
4.2. Manifestations en faveur de la liberté religieuse	23
4.2.1. L'Église bouddhique unifiée du Vietnam (EBUV) (1993)	23
4.2.2. Les Montagnards chrétiens des hauts plateaux du centre (2001)	24
4.2.3. Les Hmongs des Hautes Terres du nord-ouest	25
4.2.4. Les bouddhistes Hoa Hao	25
4.2.5. Les adeptes du culte Duong Van Minh	26
4.3. Manifestations sur les droits à la terre	27
4.3.1. Explosion sociale à Thai Binh et Dong Nai (1997)	27
4.3.2. Les victimes d'injustices (années 2000)	28
4.3.3. Répression des manifestations sur les droits à la terre	29
4.3.4. Différend foncier meurtrier à Dong Tam	30
4.4. Manifestations antichinoises	31
4.4.1. Manifestations d'été à Hanoi et Ho Chi Minh Ville (2011)	33
4.5. Manifestations contre les projets de loi sur les ZES et la cybersécurité (2018)	34
4.6. Protestations sur des questions environnementales - Formosa (2016)	36

<b>4.7. Autres formes d'assemblées pacifiques réprimées</b>	<b>38</b>
<b>4.7.1. Pique-niques des droits de humains</b>	<b>38</b>
<b>4.7.2. Manifestation de Street Art</b>	<b>39</b>
<b>4.7.3. Concerts de musique</b>	<b>39</b>
<b>4.7.4. Fêtes d'anniversaire</b>	<b>39</b>
<b>4.7.5. Vente de charité pour l'Ukraine</b>	<b>40</b>
<b>4.7.6. Un député européen expulsé après sa manifestation en solo</b>	<b>40</b>
<b>5. Persécution des manifestants pacifiques</b>	<b>40</b>
<b>5.1. Déstitution provisoire illimitée et détention <i>incommunicado</i> prolongée</b>	<b>41</b>
<b>5.2. Déni du droit à un procès équitable</b>	<b>42</b>
<b>5.3. Des peines de prison disproportionnées</b>	<b>43</b>
<b>5.4. Violations des droits des détenus</b>	<b>44</b>
<b>5.4.1. Torture et mauvais traitements</b>	<b>44</b>
<b>5.4.2. Mauvaises conditions de détention et refus de soins médicaux</b>	<b>45</b>
<b>5.4.3. Décès en détention</b>	<b>47</b>
<b>5.4.4. Détention dans des prisons éloignées du domicile</b>	<b>48</b>
<b>5.5. Détention probatoire</b>	<b>48</b>
<b>5.6. Harcèlement judiciaire</b>	<b>50</b>
<b>5.7. Exil forcé</b>	<b>50</b>
<b>6. L'ONU préoccupée par les violations du droit à la liberté de réunion pacifique</b>	<b>51</b>
<b>6.1. Les organes de traité</b>	<b>52</b>
<b>6.2. Examen périodique universel (EPU)</b>	<b>52</b>
<b>6.3. Procédures spéciales du Conseil des droits de l'Homme</b>	<b>53</b>
<b>6.3.1. Groupe de travail sur la détention arbitraire (GTDA)</b>	<b>53</b>
<b>6.3.2. Rapporteur spécial sur la liberté de réunion pacifique et d'association</b>	<b>54</b>
<b>6.4. Bureau régional du HCDH pour l'Asie du Sud-Est</b>	<b>55</b>
<b>7. Recommandations</b>	<b>56</b>
<b>Annexe : Numérotation des articles sur la sécurité nationale dans le Code pénal en 1999 et en 2015</b>	<b>58</b>

---

*Ce rapport est dédié à Võ Văn Ái,  
défenseur des droits humains et écrivain vietnamien  
décédé en janvier 2023. Il était le fondateur et le président  
du Comité Vietnam pour la défense des Droits de l'Homme (VCHR) et a été  
Vice-président de la FIDH pendant plus de 18 ans.  
Võ Văn Ái a consacré sa vie à la lutte pour la liberté et les droits humains au  
Vietnam. Bien qu'il n'ait pas pu voir l'achèvement de ce rapport, sa vision,  
ses connaissances et sa sagesse en ont inspiré chaque page.*

---

## Liste des acronymes

CCPR = Comité des droits de l'Homme

CEDR = Comité pour l'élimination de la discrimination raciale

CGDDH = Comité gouvernemental de direction sur les droits de l'Homme

CPC = Code de procédure pénale

DUDH = Déclaration universelle des droits de l'Homme

EBUV = Église bouddhique unifiée du Vietnam

EPU = Examen périodique universel

FHS = Hung Nghiệp Formosa Hà Tĩnh Steel Corporation

FIDH = Fédération internationale pour les droits humains

GTDA = Groupe de travail sur la détention arbitraire

HCDH = Haut-Commissariat aux droits de l'Homme

LRAD = Canon à son (Long Range Acoustic Devices)

MSP = Ministère de la Sécurité publique

NZE = Nouvelles Zones Économiques

ONU = Organisation des Nations unies

PCV = Parti Communiste du Vietnam

PIDCP = Pacte International relatif aux droits civils et politiques

UE = Union Européenne

USCIRF = Commission américaine sur la liberté religieuse internationale

VCHR = Comité Vietnam pour la défense des droits humains (Vietnam Committee on Human Rights)

VND = Dong (devise vietnamienne)

VTV = Vietnam Television (télévision d'État vietnamienne)

ZES = Zone économique spéciale

*N.B. Dans ce rapport, les noms de personnes ont été écrits avec des signes diacritiques vietnamiens, afin d'éviter toute confusion entre des personnes ayant des noms similaires. En revanche, pour les noms de lieux, nous n'avons pas utilisé de signes diacritiques vietnamiens, afin de faciliter la lecture.*

# Synthèse

Le droit à la liberté de réunion pacifique est systématiquement réprimé au Vietnam. Ce rapport s'est attaché à brosser le tableau le plus complet possible de plus de trois décennies de mouvements de protestation au Vietnam et de la répression à laquelle ils sont confrontés. Il s'agit notamment de l'utilisation non-nécessaire et/ou disproportionnée de la force, des arrestations, des détentions, des poursuites judiciaires et d'autres formes d'attaques et de harcèlement contre les dirigeants, les participants et les sympathisants des mouvements de protestation.

Les manifestations au Vietnam portent traditionnellement sur un large éventail de sujets. Les manifestations les plus importantes ont été celles en faveur de la liberté religieuse. Les manifestations les plus répandues et les plus longues ont été celles des paysans et des habitants des communautés rurales réclamant justice face aux violations de leurs droits sur la terre. Les manifestations les plus inédites ont été celles contre la Chine, qui ont uni les Vietnamiens de tous âges, dans leur pays et à l'étranger, dans un élan patriotique commun. D'autres questions essentielles, telles que la protection de l'environnement, les droits des travailleurs et les législations restrictives ont déclenché de façon récurrente des manifestations au Vietnam.

Dans l'ensemble, la plupart des manifestations ont été pacifiques, les manifestants ne descendant dans les rues que pour alerter les autorités de leurs doléances. Dans certains cas, cependant, la frustration face à une justice souvent inaccessible et au refus systématique du gouvernement de répondre à leurs préoccupations ont donné lieu à des affrontements violents. Dans les rares cas de violence, les manifestants ont généralement été sanctionnés de manière disproportionnée.

Outre la réponse systématiquement violente des autorités, les lois draconiennes du Vietnam fournissent la base légale de la répression contre ceux qui ont exercé, ou cherché à exercer leur droit à la liberté de réunion pacifique.

Malgré plus d'une décennie de débats au sein d'une Assemblée nationale contrôlée par le Parti communiste vietnamien (PCV), aucune loi sur les rassemblements pacifiques n'a vu le jour dans le pays. En l'absence d'une telle législation nationale spécifique, le droit à la liberté de réunion pacifique reste régi par des décrets et des règlements très restrictifs, tels que le décret 38 et les circulaires 9 et 13, qui sont incompatibles avec les normes internationales pertinentes.

Plus important encore, de nombreuses dispositions du Code pénal relatives à la « sécurité nationale » sont fréquemment utilisées pour arrêter, détenir, poursuivre et emprisonner des manifestants et des membres de la société civile impliqués dans des activités liées aux rassemblements publics, telles que filmer ou documenter des manifestations pacifiques, utiliser Internet pour organiser des manifestations ou publier des rapports, des vidéos et des photos de ces événements.

Les personnes arrêtées, détenues et poursuivies arbitrairement en raison de leur participation à des rassemblements publics sont souvent confrontées à d'autres abus, notamment le déni du droit à un procès équitable, des peines de prison exorbitantes, des mauvaises conditions de détention, le refus de soins médicaux, des mauvais traitements et des actes de torture durant la détention, une surveillance policière constante et un harcèlement judiciaire. Dans certains cas, les mauvaises conditions de détention et les mauvais traitements sont fatals.

Au cours des trois dernières décennies, plusieurs mécanismes des droits de l'Homme de l'ONU ont exprimé leur inquiétude quant à la répression systématique du droit à la liberté de réunion pacifique au Vietnam. Deux points ont été soulevés à maintes reprises par ces organes et experts des droits de l'Homme de l'ONU : 1) l'arrestation, la détention, le harcèlement, l'intimidation et l'usage excessif de la force par

le gouvernement vietnamien à l'encontre d'individus et de groupes qui exercent légitimement leur droit à la liberté de réunion pacifique ; et 2) l'utilisation d'incriminations vagues et fourre-tout liées à la sécurité nationale qui sont incompatibles avec le droit international, pour poursuivre et condamner les personnes qui exercent ce droit.

Ce rapport fournit des recommandations détaillées et concrètes que le gouvernement vietnamien doit mettre en œuvre pour aligner les lois et les pratiques du pays relatives au droit à la liberté de réunion pacifique sur les normes internationales.

# Carte du Vietnam



*« Le fait que des personnes se rassemblent avec des pancartes est anormal.  
D'autres pays ne le toléreraient pas.  
Notre démocratie est dans bien des cas excessive »<sup>1</sup>*

Nông Đức Mạnh  
Secrétaire général du PCV (2001-2011)

# 1. Introduction

Le droit à la liberté de réunion pacifique est inscrit dans la Constitution vietnamienne et dans les pactes internationaux relatifs aux droits humains auxquels le Vietnam est partie. Pourtant, les autorités vietnamiennes violent de manière systématique ce droit fondamental. Certains au sein de la direction du Parti communiste vietnamien (PCV) perçoivent les manifestations comme des actes intrinsèquement subversifs ou des « *menaces contre la sécurité nationale* », et les rattachent à ce que le PCV appelle l’« *évolution pacifique* » (*diễn biến hòa bình* en vietnamien). Pour les dirigeants du PCV, l’« *évolution pacifique* » est une stratégie conçue par les « *forces hostiles* » à l’intérieur et à l’extérieur du pays pour déstabiliser et finalement renverser le régime de Hanoi en le minant de l’intérieur<sup>2</sup>.

Depuis plus de trois décennies, privés d’autres moyens d’expression, des Vietnamiens de tous horizons ont organisé des manifestations pacifiques pour soulever toute une série de questions, telles que l’environnement, les droits à la terre, les relations avec la Chine, la liberté religieuse, les législations controversées et les droits des travailleurs.

Au lieu d’écouter les préoccupations des manifestants, les autorités ont invariablement réprimé ces manifestations, parfois avec une extrême violence. La police et les voyous à la solde du gouvernement ont régulièrement battu et détenu les manifestants, et les ont soumis à des formes d’intimidation, à des harcèlements et à la surveillance. Nombreuses sont les personnes détenues arbitrairement aujourd’hui au Vietnam simplement pour avoir exercé de manière non-violente leur droit constitutionnel à la liberté de réunion pacifique.

## 1.1. Contexte historique et politique

La République Socialiste du Vietnam a été fondée en juillet 1976 dans le sillage de la réunification de la République démocratique du Vietnam (Nord) et de la République du Vietnam (Sud) à la fin de la guerre du Vietnam en 1975. La RSV est un État à parti unique, dirigé par le PCV. Le contrôle du PCV, qui compte aujourd’hui quelque 5,2 millions de membres, s’étend à tous les aspects de la vie et maintient les 100 millions d’habitants du pays sous une étroite surveillance. Le monopole du PCV est inscrit dans l’article 4 de la Constitution vietnamienne qui en fait la « *force dirigeante de la société et de l’État* ». Bien que le PCV ne fasse pas officiellement partie du système institutionnel de l’État, ses pouvoirs sont clairement définis dans la Charte du PCV : « *Le Parti dirige l’État par son programme politique, sa stratégie, ses politiques et ses activités idéologiques ; ses cadres en gèrent et en supervisent l’application* »<sup>3</sup>.

1. AP, *Communist party leader says protests show Vietnam has excessive democracy*, 10 May 2022.

2. Journal de la Défense nationale (Tạp chí Quốc Phòng toàn Dân), *A new mask of “peaceful evolution”*, 26 avril 2017, <http://tapchiqptd.vn/en/events-and-comments/a-new-mask-of-peaceful-evolution/10056.html> ; Global Times, *Vietnamese PM urges awareness of “peaceful evolution” at meeting with Chinese envoy ahead of Harris’ visit*, 25 août 2021, <https://www.globaltimes.cn/page/202108/1232394.shtml>

3. Article 41, Charte du Parti communiste vietnamien, 2018 ; <https://tulieuvankien.dangcongsan.vn/van-kien-tu-lieu-ve-dang/dieu-le-dang/dieu-le-dang/do-dai-hoi-dai-bieu-toan-quoc-lan-thu-xi-cua-dang-thong-qua-3431>

La première décennie après la réunification a été une période particulièrement sombre pour le peuple vietnamien. Afin de consolider leur contrôle sur la population, les autorités ont mis en place un vaste réseau de « camps de rééducation », qui étaient en fait des camps de travail forcé. Plus de deux millions de personnes, d'abord des officiers et des soldats de l'ancienne armée sud-vietnamienne, puis des écrivains, des artistes, des universitaires, des journalistes, des syndicalistes, des enseignants, des étudiants et des paysans, ont été incarcérées dans ces camps. Nombre d'entre elles n'en sont jamais revenues<sup>4</sup>. Bien qu'aucune statistique définitive n'ait jamais été publiée par le gouvernement, des études ont révélé que des centaines de milliers de personnes sont mortes de malnutrition, de mauvaise santé, d'épuisement ou ont été sommairement exécutées<sup>5</sup>.

Dans le même temps, des centaines de milliers de personnes ont été déplacées de force vers les Nouvelles Zones Économiques (NEZ), où elles ont constitué autant de boucliers humains dans ces zones tampons le long des frontières du Vietnam avec la Chine et le Cambodge. Afin d'échapper à la répression, près de deux millions de « boat people » vietnamiens ont fui le pays, dans des embarcations de fortune, par la Mer de Chine méridionale. C'était la première fois dans l'histoire du pays qu'un si grand nombre de Vietnamiens quittaient volontairement leur patrie — ce ne s'était jamais produit même durant les pires temps de famine ou de guerre<sup>6</sup>.

En 1986, le gouvernement a lancé un processus de libéralisation économique connu sous le nom de « *đổi mới* » ou « *rénovation* », passant d'une économie centralisée à une « *économie de marché à orientation socialiste* ». Le Vietnam a alors ouvert ses frontières aux entreprises et au tourisme, approfondissant ainsi l'intégration du pays au sein de la communauté internationale.

Ces réformes économiques ont permis au Vietnam de connaître une croissance impressionnante et de sortir des millions de personnes de la pauvreté. Mais le PCV est resté hostile à toute réforme politique, affirmant que cela nuirait à la stabilité politique nécessaire pour attirer les investissements et les entreprises étrangères. Après plus de 35 ans de *đổi mới*, il n'y a ainsi toujours pas de partis d'opposition, de médias indépendants ou de syndicats libres. L'espace laissé à la société civile est particulièrement restreint, les religions restent étroitement contrôlées et toute forme de critique ou de dissidence pacifique est systématiquement réprimée.

Si la censure et les détentions arbitraires ont toujours été les piliers de la répression gouvernementale, les violations des droits humains, en particulier des droits civils et politiques, se sont accrues de manière significative ces dernières années. Après le 12<sup>e</sup> Congrès national du PCV, en janvier 2016, les autorités se sont lancées dans une féroce répression de la société civile, agressant physiquement et emprisonnant des centaines de blogueurs, journalistes, militants de la société civile et défenseurs des droits humains. La nouvelle équipe dirigeante avait en effet annoncé sa détermination à combattre « *les allégations erronées et déformées émanant des forces hostiles et réactionnaires* » et à mobiliser l'armée, la police et les forces de sécurité pour la lutte contre la dissidence<sup>7</sup>.

Cette propension à la répression s'est renforcée avec la nouvelle direction du PCV nommée lors du 13<sup>e</sup> Congrès national du Parti, en janvier 2021. Pour la première fois depuis la réunification du Vietnam en 1976, plus d'un tiers des 18 membres du Politburo du PCV — la plus haute instance politique du Vietnam — sont des policiers de haut rang ou des fonctionnaires de l'appareil de Sécurité<sup>8</sup>. Le Premier ministre Phạm Minh Chính est un général trois étoiles et ancien Vice-ministre de la Sécurité. Le général Nguyễn Trọng Nghĩa,

4. Võ Văn Ái, *Isle of Light: a Look Back at the Boat People and the European Left*, World Affairs Journal, Vol. 176, No. 6, mars-avril 2014.

5. Jacqueline Desbarats, *Repression in the Socialist Republic of Vietnam: Executions and Population Relocation*, 1990.

6. Traditionnellement, la plupart des Vietnamiens, quelle que soit leur religion, vénèrent leurs ancêtres. Quitter sa patrie revient donc à trahir ses ancêtres. Lors de la grande famine au Nord-Vietnam en 1945, ou même pendant la guerre du Vietnam, il n'y a pas eu d'exode comparable à celui des boat people fuyant le régime communiste.

7. Dân Trí Online, *Trần Đại Quang : Restez toujours fermes face aux attaques des forces hostiles*, 22 janvier 2016 [en vietnamien], <https://dantri.com.vn/chinh-tri/dai-tuong-tran-dai-quang-luon-vung-vang-truoc-moi-su-tan-cong-cua-the-luc-thu-dich-20160122164224996.htm>

8. Benoît de Tréglodé, Institut Montaigne, *Vietnam, un tournant sécuritaire pour la nouvelle équipe dirigeante*, 7 avril 2021, <https://www.institutmontaigne.org/expressions/vietnam-un-tournant-securitaire-pour-la-nouvelle-equipe-dirigeante>

qui dirige la Commission du Parti pour la Propagande et l'Éducation, est un ancien chef de la Force 47, l'unité du Ministère de la Sécurité publique (MSP) dite des 10 000 « cyber-guerriers » utilisée pour traquer les opinions dissidentes sur Internet. Ces nouveaux dirigeants se sont engagés à « *intensifier la lutte pour déjouer tous les plans et activités de sabotage des forces hostiles* »<sup>9</sup>.

La nomination d'un nouveau président, Võ Văn Thuồng, en mars 2023, après la démission forcée de son prédécesseur et le limogeage de plusieurs hauts-fonctionnaires dans le cadre d'une vaste campagne de lutte contre la corruption, n'est pas de nature à inverser cette tendance autoritaire<sup>10</sup>. Thuồng est connu pour être proche du Secrétaire général du PCV Nguyễn Phú Trọng, la figure la plus puissante du Vietnam, qui a été nommé, fait rare, pour un troisième mandat lors du 13<sup>e</sup> Congrès du PCV, et a présidé à l'intensification de la répression contre la société civile et la répression féroce de la dissidence par le PCV<sup>11</sup>.

## 1.2. La diplomatie du bambou

Les politiques et pratiques du gouvernement vietnamien concernant le droit à la liberté de réunion pacifique sont typiques de la stratégie de politique étrangère de Hanoi, que Nguyễn Phú Trọng appelle « *diplomatie du bambou* ». Ce concept renvoie au bambou qui possède de puissantes racines et des tiges extrêmement solides mais souples qui lui permettent de résister à toutes les tempêtes. Comme le bambou, dit Trọng, la diplomatie vietnamienne est douce et intelligente, mais tenace et résolue ; flexible mais « *cohérente et résistante dans la sauvegarde des intérêts nationaux* »<sup>12</sup>. Pour ce qui concerne les rassemblements pacifiques, le Vietnam s'est engagé « *de manière flexible* » à respecter les dispositions pertinentes des traités de l'ONU, a promis d'adopter une législation en la matière et accepté formellement les recommandations visant à protéger le libre exercice de ce droit. Mais Hanoi est resté fermement attaché à sa doctrine rigide et autoritaire pour maintenir de manière « *tenace* » un cadre juridique national répressif et étouffer de manière « *résolue* » les voix des manifestants pacifiques qui exercent le droit fondamental et constitutionnel de se réunir pacifiquement.

9. Journal officiel, *Résolution du XIII<sup>e</sup> Congrès national du Parti communiste du Vietnam*, 26 février 2021 ; <https://baochinhphu.vn/toan-van-nghi-quyet-dai-hoi-dai-bieu-toan-quoc-lan-thu-xiii-cua-dang-102288263.htm>

10. International Institute for Strategic Studies, volume 29, *Vietnam leadership turnover and foreign policy implications*, mars 2023, <https://www.iiss.org/en/publications/strategic-comments/2023/vietnam-leadership-turnover-and-foreign-policy-implications/>

11. Reuters, *Nguyen Phu Trong, Vietnam's anti-corruption czar, crowned party chief again*, 31 janvier 2021, <https://financialpost.com/pmn/business-pmn/nguyen-phu-trong-vietnams-anti-corruption-czar-crowned-party-chief-again>

12. Nhân Dân (Le Peuple), « *Vietnamese bamboo” diplomacy imbued with national identity* », 28 décembre 2021, <https://en.nhandan.vn/vietnamese-bamboo-diplomacy-imbued-with-national-identity-post108947.html>.

## 2. La répression par la loi : Le cadre juridique national

Le droit de réunion pacifique est garanti par la Constitution vietnamienne. Cependant, les restrictions à ce droit sont inscrites dans la Constitution elle-même et parsèment le système juridique à tous les niveaux, ce qui limite considérablement l'exercice de ce droit et expose les manifestants à de graves sanctions pénales<sup>13</sup>.

### 2.1. La Constitution

Le droit à la liberté de réunion était garanti dans la Constitution de la République démocratique du Vietnam promulguée par Hô Chí Minh en 1946. Mais le droit de « *manifester* » n'apparaît que dans la Constitution de 1959, puis ce seront les droits de « *se réunir* » et de « *manifester* » qui seront inscrits dans chacune des trois Constitutions suivantes<sup>14</sup>. L'article 25 de la Constitution actuelle, promulguée en 2013, dispose que tous les citoyens « *jouissent du droit à la liberté d'opinion et d'expression, à la liberté de la presse, à l'accès à l'information, au droit de se réunir, de former des associations et d'organiser des manifestations* ».

Cependant, l'exercice de ces droits est vidé de sa substance par l'article 15 de la Constitution, qui précise que « *la pratique des droits de l'homme et des droits du citoyen ne doit pas porter atteinte aux intérêts nationaux* », et par l'article 14(2), qui prévoit des restrictions à l'exercice des droits énumérés à l'article 25 pour des motifs vagues concernant « *la sécurité nationale, l'ordre social et la sécurité de la société, la moralité sociale et le bien-être de la communauté* ».

### 2.2. Le Code pénal

Le Code pénal vietnamien<sup>15</sup> contient tout un chapitre sur les « *crimes contre la sécurité nationale* », dont la mise en œuvre porte gravement atteinte au droit à la liberté de réunion pacifique et à de nombreux autres droits fondamentaux<sup>16</sup>. Auparavant désignés comme crimes « *anti-révolutionnaires* », ces incriminations définis de façon vague n'ont connu de changement que de nom ou de numérotation, au cours des dernières décennies [voir *Annexe*]<sup>17</sup>. Ces lois ne font aucune distinction entre les actes violents et l'exercice pacifique et légitime des droits, et sont passibles de lourdes peines d'emprisonnement. Six infractions sont passibles de la peine de mort<sup>18</sup>.

---

13. Ces restrictions ont été intégrées dès le premier texte sur les manifestations, l'ordonnance présidentielle 31 signée par Hô Chí Minh lui-même en septembre 1945. Après avoir affirmé que « *la liberté de réunion est l'un des principes fondateurs de la République démocratique [du Vietnam]* », le texte précise que « *dans la situation actuelle, cependant, il est nécessaire d'examiner et de contrôler les manifestations afin d'éviter des circonstances imprévues qui pourraient avoir un effet malheureux sur les affaires intérieures ou étrangères* ».

14. Il s'agit des Constitutions de la République démocratique du Vietnam (Nord) en 1946 et 1959, et des Constitutions de la République socialiste du Vietnam en 1980, 1992 et 2013.

15. Le premier Code pénal du Vietnam a été adopté, après la réunification du pays en 1976, en 1985, et est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1986. Le Code a été modifié en 1999. Le Code pénal actuel a été adopté en 2015, mais n'est entré en vigueur qu'en 2018 en raison de nombreuses erreurs dans le texte.

16. Code pénal de la République socialiste du Vietnam de 2015, <https://www.wipo.int/edocs/lexdocs/laws/en/vn/vn086en.pdf>

17. Lorsque le Vietnam a promulgué le Code pénal de 2015, il a changé la numérotation des articles, dont ceux sur la « *sécurité nationale* », sans modifier les incriminations. Comme ce rapport couvre plusieurs décennies de protestations, certaines des personnes arrêtées pour des activités de rassemblement pacifique ont été poursuivies en vertu des articles du Code pénal de 2015 et d'autres en vertu de celui de 1999. Dans cette section, les numéros en vigueur dans les deux codes seront mentionnés.

18. Il s'agit de la haute trahison (article 108 du code pénal de 2015) ; des activités visant à renverser l'administration populaire (article 109) ; de l'espionnage (article 110) ; de la rébellion (article 112) ; des activités terroristes visant à s'opposer à l'administration populaire (article 113) ; et le sabotage des fondements matériels et techniques de la République socialiste du Vietnam (article 114).

Les articles du code pénal les plus fréquemment utilisés pour détenir des manifestants ou des militants de la société civile impliqués dans des activités liées à des rassemblements publics, telles que filmer ou documenter des manifestations pacifiques, ou utiliser Internet pour organiser des manifestations ou publier des rapports, des vidéos et des photos concernant ces événements, sont les suivants :

- L'article 109 (« *activités visant à renverser l'administration populaire* »), qui prévoit un large éventail de sanctions, y compris des peines d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à 20 ans, l'emprisonnement à vie et la peine de mort (article 79 du code pénal de 1999).
- L'article 117 (« *fabrication, stockage, diffusion d'informations, de documents, de matériaux, d'objets contre la République socialiste du Vietnam* »), qui prévoit des peines d'emprisonnement de 5 à 20 ans (article 88 du code pénal de 1999, qui parlait de « *propagande contre la République socialiste du Vietnam* »).
- L'article 331 (« *abus des libertés démocratiques pour porter atteinte aux intérêts de l'État, aux droits et intérêts légitimes des organisations et/ou des citoyens* »), qui prévoit des peines d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à 7 ans (article 258 du code pénal de 1999).

Trois autres articles du Code pénal sont également fréquemment invoqués pour réprimer le droit à la liberté de réunion pacifique :

- L'article 116 (« *atteinte aux politiques d'unité* »), qui prévoit une peine maximale de 15 ans d'emprisonnement (Article 87 du code pénal de 1999). Il inclut le crime de « *semer la division entre les croyants religieux et les non croyants* », formulation vague qui a souvent été utilisée pour arrêter et poursuivre des membres de groupes religieux indépendants non enregistrés ou non reconnus par l'État pour avoir organisé des assemblées pour célébrer leur foi.
- L'article 118 (« *entrave au maintien de la sécurité* ») prescrit des peines d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à 15 ans pour « *toute personne qui, dans le but de s'opposer au gouvernement populaire, incite, persuade, rassemble d'autres personnes pour entraver le maintien de la sécurité, résister aux agents de la force publique dans l'exercice de leurs fonctions, ou entraver le fonctionnement des agences ou des organisations* » (Article 89 du code pénal de 1999). Cette disposition a été fréquemment utilisée pour détenir des personnes participant à des assemblées et des manifestations pacifiques.
- L'article 318 (« *trouble de l'ordre public* ») prévoit des amendes, des travaux d'intérêt général ou des peines d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à 7 ans pour « *toute personne qui cause un trouble à l'ordre public ayant un impact négatif sur la sûreté, l'ordre ou la sécurité de la société* » (Article 245 du code pénal de 1999). Cette disposition à la formulation vague donne aux autorités une base légale pour détenir et poursuivre les personnes qui participent à des manifestations et autres protestations.

En outre, les articles 109, 116, 117 et 118 du code pénal de 2015 se réfère à des concepts flous comme la « préparation » ou l'intention de commettre un crime et prescrit jusqu'à cinq ans d'emprisonnement les contrevenants. Le terme « *préparation* » peut revêtir un sens très large allant de la simple intention à la préparation physique de la commission de l'acte. Ces dispositions vagues donnent aux autorités un pouvoir discrétionnaire pour punir les personnes qui ne font qu'envisager de participer à des manifestations même si elles ne donnent aucune suite.

En janvier 2022, 117 intellectuels de renom et organisations de la société civile du Vietnam ont envoyé une pétition aux dirigeants vietnamiens demandant l'abolition des articles 109, 117 et 331 du Code pénal, qui, selon eux, violent la Constitution vietnamienne. « *L'imprécision des articles 109, 117 et 331 du code pénal a ouvert la voie aux forces de l'ordre pour piétiner le Pacte international relatif aux droits civils et politiques* », écrivaient-ils, notant que l'article 331 était « *le plus bizarre* »<sup>19</sup>.

---

19. Petition 117 [en vietnamien] ; <https://baotiengdan.com/2022/01/01/kien-nghi-117-yeu-cau-huy-bo-3-dieu-cua-bo-luat-hinh-su-2015/>

## 2.3. Absence de loi sur les manifestations

Il n'existe pas de loi sur les rassemblements pacifiques au Vietnam, bien que le sujet soit débattu depuis plus d'une décennie<sup>20</sup>.

En 2011, à la suite d'une vague de manifestations anti-chinoises secouant tout le Vietnam [voir *chapitre 4.4.*], les membres de l'Assemblée nationale avaient demandé une loi sur les manifestations, observant que « *dans le contexte où la Chine a commis des actes répréhensibles qui ont violé la souveraineté de notre pays, de nombreuses personnes veulent exprimer leur patriotisme et leurs aspirations* »<sup>21</sup>. Le sujet avait été inscrit à l'ordre du jour de la 13<sup>e</sup> session de l'Assemblée nationale en novembre 2011<sup>22</sup>. Le gouvernement avait alors demandé au ministère de la Sécurité publique (MSP) de se coordonner avec les organismes publics concernés, pour élaborer un projet de loi et coopérer avec les organismes gouvernementaux de Russie, de Chine, de Corée du Sud et de Thaïlande afin de tirer les leçons de leurs expériences<sup>23</sup>. Le MSP avait soumis plusieurs projets à l'Assemblée nationale, mais aucun n'avait recueilli le soutien nécessaire pour faire aboutir le processus législatif. La dernière version a été présentée à l'Assemblée nationale en mai 2020, mais la MSP a demandé un délai supplémentaire pour améliorer le texte. Aucune date n'a été fixée pour l'examen d'un nouveau projet.

En raison des inquiétudes du gouvernement concernant l'impact des manifestations sur sa mainmise sur le pouvoir, la loi sur les manifestations reste un sujet extrêmement sensible pour Hanoi. L'ancien lieutenant-colonel de l'armée populaire Võ Minh Trí, ironique, a ainsi résumé la situation : « *Le dilemme du gouvernement est qu'il veut adopter une loi qui, dans son essence, interdirait les manifestations, et l'appeler loi sur les manifestations* »<sup>24</sup>. Le MSP a souligné que la formulation et les objectifs de la loi sur les manifestations « *doivent être garantis afin que les groupes anti-étatiques ne puissent pas profiter des vides juridiques pour se livrer au sabotage* »<sup>25</sup>.

La sanction prise contre le journal Tuổi Trẻ [Jeunesse], l'un des quotidiens d'État vietnamiens les plus populaires, montre le caractère sensible de ce sujet pour Hanoi. En 2018, à la suite de manifestations massives contre les projets de loi controversés sur les Zones Économiques Spéciales (ZES) et la cybersécurité, alors examinés par l'Assemblée nationale, Tuổi Trẻ avait publié un article citant le président du Vietnam de l'époque, Trần Đại Quang, où il affirmait qu'il reconnaissait la nécessité d'une loi sur les manifestations. L'article avait presque immédiatement été retiré du site web du journal. L'autorité chargé de la presse du ministère de l'Information et de la Communication avait déclaré que l'article était « *faux* », qu'il « *semait la discorde au niveau national* » et qu'il avait eu de « *graves répercussions* ». Le site web avait été fermé pendant trois mois et le journal avait dû payer une amende de 220 millions de dongs vietnamiens (VND) (9800 USD)<sup>26</sup>. Depuis cet incident, la presse d'État n'a jamais plus fait référence à la loi sur les manifestations.

- 
20. Tạp chí Nghiên cứu lập pháp (Revue des études législatives), *Le droit des citoyens de manifester et les questions soulevées lors de l'élaboration de la loi sur les manifestations*, n° 23, décembre 2015 [en vietnamien], <http://lapphap.vn/Pages/tintuc/tinchitiet.aspx?tintucid=208529>
  21. Tuổi Trẻ News, *Vietnam lawmakers want Law on Demonstrations to be passed next year*, 18 mai 2015, <https://tuoitrenews.vn/news/society/20150528/vietnam-lawmakers-want-law-on-demonstrations-to-be-passed-next-year/3223.html>
  22. Hà Nội Mới (Nouveau Hanoi), *Loi sur les manifestations : De la nécessité à la pratique*, 19 novembre 2011 [en vietnamien], <https://hanoimoi.com.vn/ban-in/Xa-hoi/530538/luat-bieu-tinh-nhung-doi-hoi-tu-thuc-tien>
  23. VnExpress, *Ministry given more time to work on public demonstration law*, 12 mai 2020, <https://e.vnexpress.net/news/news/ministry-given-more-time-to-work-on-public-demonstration-law-4098280.html>
  24. Radio Free Asia, *La mission de la police locale en matière de protection des droits de l'Homme : « extirper toute opposition à la racine »*, 5 août 2022 [en vietnamien], [https://www.rfa.org/vietnamesee/in\\_depth/commune-police-have-been-asked-to-assign-tasks-on-human-rights-how-to-do-it-08052022131849.html](https://www.rfa.org/vietnamesee/in_depth/commune-police-have-been-asked-to-assign-tasks-on-human-rights-how-to-do-it-08052022131849.html)
  25. VnExpress, *Ministry given more time to work on public demonstration law*, 12 mai 2020, <https://e.vnexpress.net/news/news/ministry-given-more-time-to-work-on-public-demonstration-law-4098280.html>
  26. VnExpress, *Major online newspaper suspended for three months in Vietnam*, 16 juillet 2018, <https://e.vnexpress.net/news/news/major-online-newspaper-suspended-for-three-months-in-vietnam-3778939.html>

## 2.4. Le décret 38 et les circulaires 9 et 13

En l'absence de législation nationale spécifique régissant les rassemblements publics, le droit à la liberté de réunion pacifique est régi par un certain nombre de décrets et de règlements épars et très restrictifs.

Le décret 38, en date du 18 mars 2005<sup>27</sup>, interdit les rassemblements devant les agences de l'État et les bâtiments publics, ainsi que toutes les manifestations considérées comme « *interférant avec les activités* » des dirigeants du PCV et des organes de l'État<sup>28</sup>. Le décret 38 a été pris pour mettre un terme aux protestations des fermiers et des paysans dépossédés qui manifestaient devant les bâtiments du gouvernement à Hanoi et Ho Chi Minh Ville au début des années 2000 [voir *chapitre 4.3.2.*]. Par la suite, il a été largement utilisé par les autorités pour les manifestations de longue haleine et à l'échelle nationale provoquées par le désastre écologique de Formosa en 2016 [voir *chapitre 4.6.*] et les manifestations contre les projets de loi sur les ZES et la Cybersécurité en 2018.

La circulaire 9, en date du 5 septembre 2005<sup>29</sup>, qui précise les modalités d'application du décret 38, interdit les rassemblements de plus de cinq personnes sans autorisation préalable des autorités. Les personnes souhaitant obtenir cette autorisation doivent soumettre une demande écrite aux autorités du district ou de la province (article 6.3). La demande doit préciser l'objet du rassemblement, l'heure et le lieu de l'événement, le type et le nombre des personnes impliquées, ainsi que le type et le contenu de la communication, y compris les slogans, les tracts, les drapeaux et les banderoles. Les autorités sont tenues de répondre dans un délai de sept jours ouvrables et peuvent refuser l'autorisation pour un large éventail de raisons généralement vagues, comme « *les rassemblements qui perturbent l'ordre public, l'environnement, les belles coutumes et traditions culturelles du peuple, qui ont un impact négatif sur la solidarité du peuple, qui sapent la solidarité entre les communautés ethniques ou religieuses, et qui entravent la mise en œuvre des politiques sociales du Parti communiste [du Vietnam] et de l'État* » (article 7.4). La circulaire 9 rappelle également que le décret 38 interdit strictement tout rassemblement devant des bâtiments publics et gouvernementaux. La Circulaire 9 précise que ces restrictions ne s'appliquent pas aux « *rassemblements organisés par les organes du Parti communiste [du Vietnam], le gouvernement, le Front de la Patrie et d'autres organisations politico-sociales* » (article 4.3).

La circulaire 13/2016/TT-BCA sur les « *règles relatives aux missions des forces de sécurité du peuple de protection des tribunaux* », entrée en vigueur le 24 avril 2016<sup>30</sup>, donne carte blanche aux forces de sécurité pour réprimer les manifestations et arrêter toute personne qui protesterait contre les procès iniques ou exprimerait leur solidarité avec les accusés. L'article 13 de la circulaire traite de la manière, pour la police, de maintenir la sécurité pendant les audiences des tribunaux et d'assurer la protection des fonctionnaires du tribunal, des avocats, des témoins, des preuves et des personnes assistant au procès. L'article 14 de la circulaire porte sur la « *gestion des situations de rassemblements causant des troubles à l'ordre public à proximité des procès* ». En vertu de cet article, dans le cas de rassemblements à l'extérieur d'un procès, la police doit d'abord adresser aux manifestants des avertissements verbaux pour les disperser. S'ils n'obtempèrent pas, la police peut « *immédiatement déployer des forces pour empêcher les troubles à l'ordre public, isoler et arrêter les opposants, les instigateurs et les meneurs des troubles* ».

27. Décret 38/2005/NĐ-CP. NĐ est l'acronyme de Nghị Định [décret] ; CP est l'acronyme de Chính Phủ [gouvernement].

28. Décret 38 [en vietnamien], <https://thuvienphapluat.vn/van-ban/Van-hoa-Xa-hoi/Nghi-dinh-38-2005-ND-CP-bien-phap-bao-dam-trat-tu-cong-cong-52936.aspx>

29. Circulaire 09/2005/TT-BCA du ministère de la Sécurité publique sur la mise en œuvre de certaines dispositions du décret 38 [en vietnamien], <http://vietnamlawmagazine.vn/circular-no-09-2005-tt-bca-2305.html>

30. Circulaire 13/2016/TT/BCA publiée par le ministère de la sécurité publique le 10 mars 2016.



*Policiers en civil formant un mur humain pour empêcher les centaines de manifestants d'approcher du tribunal où l'avocat Lê Quốc Quân est jugé pour « évasion fiscale », le 2 octobre 2013 à Hanoi. © CAT BARTON / AFP*

## 2.5. La loi sur le traitement administratif des infractions

La loi de 2013 sur le « *traitement administratif des infractions* »<sup>31</sup> autorise les fonctionnaires de district à détenir toute personne soupçonnée de « *troubler l'ordre social et la sécurité* » (en participant à des rassemblements publics ou à des manifestations) dans des « *maisons de correction [pour adultes]* » pour une durée allant de six mois à deux ans, sans passer par un juge.

Cette loi a abrogé et remplacé la tristement célèbre ordonnance 44/2002, qui autorisait la détention sans procès ou l'internement dans des hôpitaux psychiatriques des citoyens soupçonnés de délits liés à l'ordre public qui n'étaient « *pas suffisamment graves pour justifier des poursuites* ». Plusieurs activistes, qui avaient participé à des manifestations ont été internés ou détenus en vertu de l'ordonnance 44. En 2006, l'avocate Bùi Thị Kim Thanh avait été placée dans l'Hôpital psychiatrique de Biên Hoa, près de Ho Chi Minh Ville, pour avoir défendu des fermiers expropriés et manifesté contre les confiscations des terres<sup>32</sup>. En novembre 2011, la militante et blogueuse Bùi Thị Minh Hằng avait été internée dans le Centre de rééducation de Thanh Hà, dans la province de Vinh Phuc, pour avoir pris part aux protestations contre les revendications territoriales chinoises sur les îles Spratleys et Paracels<sup>33</sup> [voir chapitre 4].

Bien qu'elle ne soit plus en vigueur, la pratique inquiétante consistant à interner dans des hôpitaux psychiatriques des personnes soupçonnées d'atteinte à la sécurité nationale se poursuit au Vietnam.

31. Loi sur le traitement administratif des infractions, 15/2012/QH13, <https://thuvienphapluat.vn/van-ban/Vi-pham-hanh-chinh/Luat-xu-ly-vi-pham-hanh-chinh-2012-142766.aspx>

32. VCHR, *Malgré l'abrogation du décret 31/CP sur la détention administrative, le Vietnam continue à détenir arbitrairement les dissidents grâce à l'ordonnance 44*, 30 mars 2007, <https://queme.org/fr/abrogation-decret-31cp-adoption-ordonnance-44/>

33. Courrier du Vietnam, *Bùi Thi Minh Hằng : la décision des organes vietnamiens est conforme à la loi*, 7 janvier 2012, <https://lecourrier.vn/bui-thi-minh-hang-la-decision-des-organes-vietnamiens-est-conforme-a-la-loi/392.html>

## 2.6. Des escouades anti-émeute pour réprimer les manifestations

À côté des restrictions légales au droit de réunion pacifique, le gouvernement a, ces dernières années, renforcé ses moyens répressifs contre les « *manifestations illégales* » et les actes « *troublant l'ordre public* ».

En vertu d'une décision du MSP (décision 1984/QĐ-BCA)<sup>34</sup>, des escadrons de la police spécialisée dans les actions anti-émeute ont été mis en place dans les villes et les provinces de tout le pays. Selon divers reportages publiés dans les médias d'État depuis octobre 2021, des régiments ou des bataillons de « *police anti-émeute de réserve* » ont été mis sur pied dans au moins 19 provinces et villes, dont Ho Chi Minh Ville, Binh Duong, Binh Phuoc, Dong Nai, Thanh Hoa, Hai Phong, Thai Binh, Hoa Binh, Nghe An, Dac Lac, Lao Cai, et Gia Lai<sup>35</sup>.

Ces escouades sont formées pour « agir rapidement, en accord avec les forces de sécurité, pour faire face aux problèmes inattendus d'atteinte à la sécurité et à l'ordre et les empêcher d'échapper à tout contrôle »<sup>36</sup>. Elles sont composées de membres de la sécurité locale, sélectionnés pour leur haut niveau d'entraînement militaire et leurs « *loyauté politique inébranlable* ». Les missions de cette police anti-émeute consistent à « *prévenir et réprimer les troubles publics et les manifestations illégales* », à « *maintenir l'ordre lors des événements politiques importants du Parti et de l'État et des grandes fêtes* », à « *assurer la sécurité politique, l'ordre social et la sécurité de la région* » et à « *effectuer d'autres tâches si besoin* ».

Compte tenu d'une définition extensive des mesures autorisées pour contrer les manifestations, ces escouades anti-émeutes pourraient être utilisées pour réprimer un large éventail de protestations pacifiques, telles que les grèves dans les grandes zones industrielles près de Ho Chi Minh Ville, ou encore les manifestations des Montagnards chrétiens, des Hmongs et d'autres groupes religieux sur les hauts plateaux du nord et du centre et ailleurs<sup>37</sup>.

## 2.7. Répression de la liberté de réunion au niveau local

En parallèle de l'instauration de ces brigades anti-émeute de la police locale, le gouvernement vietnamien renforce les moyens de réprimer les manifestations en faveur des droits humains au niveau local en accélérant la mise en place de « comités des droits de l'Homme » dans les villages, villes et provinces du pays<sup>38</sup>. Ces comités sont des branches du Comité gouvernemental de direction sur les droits de l'Homme (CGDDH), fondé en 2004 et dont le siège se trouve à Hanoi. Leur mission est de faire la promotion des politiques du PCV et de l'Etat en matière de droits de humains, mais surtout d'identifier les activistes potentiels et de réprimer les embryons de mouvement de protestation au niveau local avant qu'ils ne prennent de l'ampleur. La détermination à intervenir de manière proactive pour « *rapidement détecter pour traiter à temps les facteurs défavorables* » est au cœur de la politique telle que définie dans une résolution au 13<sup>e</sup> Congrès national du Parti en 2022<sup>39</sup>.

34. QĐ est l'acronyme de Quyết Định [décision], BCA est l'acronyme de Bộ Công An [ministère de la sécurité publique].

35. Au jour de la publication de ce rapport, les médias officiels ont fait état de cérémonies d'inauguration de régiments ou de bataillons de cette police anti-émeute à Ho Chi Minh Ville et dans les provinces de Binh Duong, Binh Phuoc, Dong Nai, Thanh Hoa, Hai Phong, Khanh Hoa, Thai Binh, Hoa Binh, Nghe An, Dac Lac, Lao Cai, Bac Giang, Cao Bang, Gia Lai, Quang Nam, Soc Trang, Ninh Thuan et Phu Tho.

36. *Trung tâm báo chí thành phố Hồ Chí Minh (Centre des Médias de Ho Chi Minh Ville), Ho Chi Minh Ville présente son régiment de police anti-émeute de réserve*, 10 août 2022 [en vietnamien], <https://ttbc-hcm.gov.vn/tp-ho-chi-minh-ra-mat-trung-doan-canhsat-co-dong-du-bi-chien-dau-30314.html>

37. Radio Free Asia, *Vietnam sets up specialized police units to suppress protests across the country*, 12 août 2022, <https://www.rfa.org/english/news/vietnam/vietnam-sets-up-specialized-police-units-08122022012127.html>

38. Công An Nhân Dân online (Journal de la Police du Peuple en ligne), *Conférence d'évaluation des Comités des droits de l'Homme dans le centre et le sud du Vietnam*, 2 août 2022 [en vietnamien], <https://cand.com.vn/lanh-dao-bo-cong-an/hoi-nghị-danh-gia-tinh-hinh-ban-chi-dao-nhan-quyen-cac-dia-phuong-khu-vuc-mien-trung-va-mien-nam-i662530/>

39. Résolution du 13<sup>e</sup> Congrès du PCV, 1<sup>er</sup> février 2022, <https://lawnet.vn/en/vb/Resolution-2022-13th-National-Congress-7D534.html>

Lors d'une session de formation réunissant 3100 représentants des CGDDH locaux en août 2022, le directeur adjoint du CGDDH, a expliqué l'urgence qu'il y avait à accélérer la mise en place des CGDDH locaux dans tout le pays en déclarant : « *Des forces hostiles et des personnes dépourvues de bonne volonté utilisent la question des droits de l'Homme pour saboter notre nation. [...] Ces actions permettent aux forces extérieures de faire pression et de s'immiscer dans les affaires intérieures du Vietnam* »<sup>40</sup>. Il a exhorté les cadres du PCV au niveau des villages et la police à jouer un rôle de premier plan dans « *la lutte pour vaincre les forces hostiles qui cherchent à tirer parti de la question de la démocratie et des droits de l'Homme* »<sup>41</sup>.

Vus le faible niveau d'instruction des cadres locaux du parti et de la police et le niveau élevé de corruption et des abus de pouvoir, l'extension de leurs prérogatives risquent très probablement de se traduira par la généralisation des actes d'intimidation, des harcèlements et des arrestations arbitraires contre les manifestants dans les localités où sont implantés les CGDDH. Le journaliste et ancien prisonnier politique Nguyễn Ngọc Giao juge que la création de ces comités est le « *signe avant-coureur d'une surveillance plus stricte, de contrôles plus tâtillois et d'une répression accrue de la société civile au Vietnam* »<sup>42</sup>.

---

40. Xây dựng Đảng (Édification du Parti, revue du Comité Central du PCV), *Plus de 3100 délégués suivent une formation sur les droits de l'Homme dans la province de Lai Châu*, 23 August 2022 [en vietnamien], <https://www.xaydungdang.org.vn/nhan-quyen-va-cuoc-song/hom-3100-dai-bieu-duoc-tap-huan-cong-tac-nhan-quyen-tai-lai-chau-17418>.

41. Công An Nhân Dân online (Journal de la Police du Peuple en ligne), *Conférence d'évaluation des Comités des droits de l'Homme dans le centre et le sud du Vietnam*, 2 août 2022 [en vietnamien], <https://cand.com.vn/lanh-dao-bo-cong-an/hoi-nghi-danh-gia-tinh-hinh-ban-chi-dao-nhan-quyen-cac-dia-phuong-khu-vuc-mien-trung-va-mien-nam-i662530/>

42. Radio Free Asia, *La mission de la police locale en matière de protection des droits de l'Homme : « extirper toute opposition à la racine »*, 5 août 2022 [en vietnamien], [https://www.rfa.org/vietnamese/in\\_depth/commune-police-have-been-asked-to-assign-tasks-on-human-rights-how-to-do-it-08052022131849.html](https://www.rfa.org/vietnamese/in_depth/commune-police-have-been-asked-to-assign-tasks-on-human-rights-how-to-do-it-08052022131849.html)

### 3. Non-conformité avec les normes internationales en matière de droits humains

La législation et les politiques touchant au droit à la liberté de réunion pacifique sont incompatibles avec les normes internationales pertinentes.

Le droit de réunion pacifique est inscrit dans des instruments clés des Nations unies tels que la Déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948 (DUDH), le Pacte international relatif aux droits civils et politiques de 1966 (PIDCP)<sup>43</sup>, et la Déclaration sur les défenseurs des droits de l'Homme de 1998.

L'article 21 du PIDCP stipule que « *le droit de réunion pacifique est reconnu. L'exercice de ce droit ne peut faire l'objet que des seules restrictions imposées conformément à la loi et qui sont nécessaires dans une société démocratique, dans l'intérêt de la sécurité nationale, de la sûreté publique, de l'ordre public ou pour protéger la santé ou de la moralité publiques, ou les droits et les libertés d'autrui* ».

En vertu de l'article 2 du PIDCP, les États parties ont l'obligation d'adopter les lois nationales nécessaires pour garantir la jouissance des droits énoncés dans le Pacte. Malgré son adhésion au PIDCP depuis septembre 1982, le Vietnam n'a non seulement pas adopté de loi sur les manifestations [voir ci-dessus, *chapitre 2.3.*], mais a, au contraire, promulgué un certain nombre de décrets et de règlements qui restreignent sévèrement l'exercice de ce droit.

Le gouvernement vietnamien prétend souvent que les restrictions dans sa législation nationale au droit à la liberté de réunion pacifique sont conformes aux restrictions prévues par l'article 21 PIDCP pour protéger la sécurité nationale ou l'ordre public, la santé et la moralité publiques ainsi que les libertés et droits d'autrui. En réalité, les restrictions imposées par la législation nationale sont manifestement incompatibles avec le PIDCP.

Pour ce qui concerne la « *sécurité nationale* », l'Observation générale n°37 du Comité des droits de l'Homme des Nations unies, qui constitue le document de référence en matière de mesures à adopter par les États parties au PIDCP pour garantir le plein respect de l'article 21 du Pacte, précise que la sécurité nationale ne peut être invoquée pour restreindre les rassemblements pacifiques que « *pour protéger l'existence de la nation, son intégrité territoriale ou son indépendance politique contre une menace crédible ou contre l'usage de la force* »<sup>44</sup>.

Au Vietnam, les dispositions du Code pénal et de diverses autres lois vont bien au-delà puisque l'exercice des droits garantis par la Constitution, tels que le droit à la liberté de réunion pacifique, peut être restreint ou sanctionné pour des motifs vagues comme « *abuser des droits de l'Homme pour porter atteinte aux intérêts de l'Etat* », « *semer la division entre le peuple et le gouvernement du peuple* », « *diffamer le gouvernement du peuple* », ou « *offenser des personnes célèbres ou des héros nationaux* »<sup>45</sup>.

43. Le Pacte international relatif aux droits civils et politiques n'est pas directement applicable au Vietnam et ne peut être invoqué directement devant les tribunaux. Le Vietnam n'ayant pas ratifié le premier Protocole facultatif se rapportant au PIDCP, qui permet aux individus de saisir directement le Comité des droits de l'Homme des Nations unies s'ils estiment que leurs droits ont été violés. Les victimes ne disposent d'aucun recours judiciaire indépendant en cas de violation des droits humains au Vietnam.

44. Comité des droits de l'Homme des Nations unies, *Observation générale n° 37 sur le droit de réunion pacifique (article 21)*, 17 septembre 2020, réf. ONU CCPR/C/GC/37, §42 ; Les *Principes de Syracuse concernant les dispositions du Pacte international relatif aux droits civils et politiques*, qui autorisent des restrictions où des dérogations, prescrivent que la sécurité nationale ne peut pas être le prétexte pour imposer des « *restrictions vagues ou arbitraires* », réf. ONU E/CN.4/1985/4, §31.

45. Voir l'article 331 du code pénal de 2015 sur « *l'abus des libertés démocratiques pour porter atteinte aux intérêts de l'Etat, aux droits et intérêts légitimes des organisations et/ou des citoyens* » (jusqu'à 7 ans de prison) ; l'article 116 sur « *l'atteinte à la mise en œuvre des politiques de solidarité* » (jusqu'à 17 ans de prison) ; l'article 9 de la loi sur la presse (103/2016/QH13) qui interdit de « *diffamer le gouvernement du peuple* » et « *d'offenser les héros nationaux* » ; l'article 8 de la loi de 2018 sur la cybersécurité (24/2018/QH14) qui interdit de « *nier les réalisations révolutionnaires* ».

En ce qui concerne une éventuelle obligation de notification préalable pour les organisateurs de rassemblements publics, l'Observation générale n°37 indique que dans les pays (comme le Vietnam) où une procédure d'autorisation — par opposition aux procédures de déclaration — reste en vigueur, celle-ci « doit, dans la pratique, fonctionner comme un système de notification et l'autorisation doit être accordée automatiquement dès lors qu'aucune raison impérieuse ne s'y oppose »<sup>46</sup>.

Or, le régime d'autorisation vietnamien, décrit dans la circulaire 9 de 2005 [voir *chapitre 2.4*], permet aux autorités de refuser l'autorisation d'un rassemblement pour un large éventail de raisons vaguement définies et incompatibles avec les restrictions autorisées en vertu de l'article 21 du PIDCP.

En ce qui concerne le type et la teneur des messages exprimés lors des manifestations, l'Observation générale n°37 considère que les restrictions aux réunions pacifiques ne doivent pas être utilisées, « *expressément ou implicitement, pour museler l'expression de l'opposition politique au pouvoir en place, la contestation de l'autorité, y compris les appels à un changement de gouvernement, de constitution ou de système politique, ou la recherche de l'autodétermination. Elles ne devraient pas être utilisées pour interdire les insultes à l'honneur et à la réputation des agents ou des organes de l'État*47.

La législation du Vietnam prend le contrepied en criminalisant les actions légitimes, dont l'expression des opinions lors des manifestations pacifiques, pour des motifs tout à fait incompatibles avec l'article 21 PIDCP [voir *chapitre 2.2.*].

Selon l'article 21 PIDCP, le droit à la liberté de réunion pacifique est garanti tant en ligne qu'hors ligne<sup>48</sup>. L'Observation générale n°37 précise que les États parties au PIDCP ne doivent pas bloquer ou entraver l'accès à Internet en relation avec les rassemblements pacifiques, et doivent veiller à ce que les fournisseurs d'accès à Internet et les intermédiaires « *n'entraînent pas de restrictions injustifiées des réunions ou d'atteintes injustifiées à la vie privée des personnes participant aux réunions*49.

Au Vietnam, la loi de 2018 sur la cybersécurité<sup>50</sup> et son décret d'application n°53<sup>51</sup> restreignent gravement le droit à la liberté de réunion en ligne. La loi accorde en effet au gouvernement des pouvoirs étendus pour bloquer et restreindre les rassemblements en ligne sous le prétexte d'un large éventail d'« *activités illégales* » définies de façon vague, telles que provoquer la confusion au sein de la population, perturber la sécurité publique ou faire de la propagande contre l'État (article 19). Appliquée conjointement avec les dispositions sur la « *sécurité nationale* » du Code pénal [voir *chapitre 2.2.*], la loi permet également au Vietnam d'arrêter et de poursuivre les personnes qui utilisent Internet pour préparer, organiser et documenter des rassemblements pacifiques.

En ce qui concerne les modalités des réunions publiques, l'Observation générale n°37 prescrit que « *l'utilisation de drapeaux ou de banderoles et le port d'uniformes ou d'autres signes doivent être perçus comme une forme d'expression légitime qu'il n'y a pas lieu de restreindre, même si ces symboles renvoient à un passé douloureux*52. Au Vietnam, le fait de déployer des drapeaux lors de réunions publiques peut être considéré comme un crime.

---

46. Comité des droits de l'Homme des Nations unies, *Observation générale n° 37 sur le droit de réunion pacifique (article 21)*, 17 septembre 2020, Doc. CCPR/C/GC/37, §73.

47. Comité des droits de l'Homme des Nations unies, *Observation générale n° 37 sur le droit de réunion pacifique (article 21)*, 17 septembre 2020, Doc. CCPR/C/GC/37, §49.

48. Comité des droits de l'Homme des Nations unies, *Observation générale n° 37 sur le droit de réunion pacifique (article 21)*, 17 septembre 2020, Doc. CCPR/C/GC/37, §6, 10 et 13.

49. Comité des droits de l'Homme des Nations Unies, *Observation générale n° 37 sur le droit de réunion pacifique (article 21)*, 17 septembre 2020, Doc. ONU CCPR/C/GC/37, §34.

50. Loi de 2018 sur la cybersécurité, <https://thuvienphapluat.vn/van-ban/EN/Cong-nghie-thong-tin/Law-24-2018-QH14-Cybersecurity/388829/tieng-anh.aspx>

51. Décret 53/2022/ND-CP sur la mise en œuvre de la loi sur la cybersécurité, en vigueur le 1<sup>er</sup> octobre 2022, <https://thuvienphapluat.vn/van-ban/EN/cong-nghie-thong-tin/Decree-53-2022-ND-CP-elaborating-the-Law-on-cybersecurity-of-Vietnam/527750/tieng-anh.aspx>

52. Comité des droits de l'Homme des Nations unies, *Observation générale n° 37 sur le droit de réunion pacifique (article 21)*, 17 septembre 2020, réf. ONU CCPR/C/GC/37, §51.

Par exemple, en mars 2016, trois femmes ont été condamnées à des peines de prison de trois et quatre ans et plus deux ans de détention probatoire chacune, pour « *propagande anti-État* » (article 88 du code pénal de 1999). Les trois femmes avaient manifesté, en juillet 2014, devant l’ambassade des États-Unis à Hanoi avec des drapeaux de l’ancienne République du Vietnam (du Sud). L’acte d’accusation indiquait que leur action était « *très grave, portant atteinte à la sécurité nationale, déformant, incitant et provoquant la suspicion et la méfiance du peuple à l’égard du Parti [communiste] et de l’État* »<sup>53</sup>.

En ce qui concerne les restrictions sur les lieux de réunions publiques, l’Observation générale n°37 considère que la désignation de lieux « *tel que les abords d’un tribunal, du parlement, d’un site historique ou d’autres bâtiments officiels* » comme zones où les réunions ne peuvent avoir lieu est à « *éviter* »<sup>54</sup>. Or, le décret 38 qu’a pris le Vietnam interdit les manifestations à l’extérieur des bâtiments gouvernementaux [voir chapitre 2.4.].

En ce qui concerne le recours à la force pour disperser les rassemblements, les Principes de base des Nations Unies sur le recours à la force et l’utilisation des armes à feu par les responsables de l’application des lois prescrivent que « *les responsables de l’application des lois doivent s’efforcer de disperser les rassemblements illégaux mais non violents sans recourir à la force et, lorsque cela n’est pas possible, limiter l’emploi de la force au minimum nécessaire* »<sup>55</sup>. L’Observation générale n°37 ajoute que « *les forces de l’ordre ne devraient pas utiliser davantage de force que ce qui est proportionné à l’objectif légitime de disperser une réunion, de prévenir un crime ou d’arrêter ou d’aider à arrêter légalement des délinquants ou des suspects* »<sup>56</sup>.

Or, au Vietnam, les forces de l’ordre recourent régulièrement à la force pour disperser les rassemblements pacifiques et arrêter les manifestants [voir chapitre 4]. Cette violence est autorisée par l’article 24 du Code pénal vietnamien, qui dispose que « *si la violence et l’atteinte à l’intégrité physique d’un criminel sont le seul moyen de le capturer, l’utilisation de la violence dans ce cas ne constitue pas une infraction pénale* ». En outre, la circulaire 13 autorise les forces de l’ordre à disperser par la force les rassemblements devant les tribunaux et à arrêter les participants [voir chapitre 2.4.].

---

53. VOA, *Vietnam jails 3 women for waving flags of former South*, 30 mars 2016, <https://www.voanews.com/a/ap-vietnam-jails-women-for-waving-flags-of-former-south/3260841.html>

54. Comité des droits de l’Homme des Nations Unies, *Observation générale n° 37 sur le droit de réunion pacifique (article 21)*, 17 septembre 2020, Doc. ONU CCPR/C/GC/37, §56.

55. Principes de base des Nations unies sur le recours à la force et l’utilisation des armes à feu par les responsables de l’application des lois, 1990, §13.

56. Comité des droits de l’Homme des Nations Unies, *Observation générale n° 37 sur le droit de réunion pacifique (article 21)*, 17 septembre 2020, Doc. ONU CCPR/C/GC/37, §79.

# 4. Répression du droit à la liberté de réunion pacifique

Le droit à la liberté de réunion pacifique a été systématiquement réprimé au Vietnam. Depuis plusieurs décennies, les mouvements de protestation pacifique sont confrontés à divers degrés de répression de la part des autorités, y compris des répressions violentes, des arrestations, des détentions, des poursuites judiciaires et d'autres formes de harcèlement à l'encontre des dirigeants et des participants à ces manifestations ainsi que des sympathisants.

Le gouvernement vietnamien utilise souvent une rhétorique hostile ou stigmatisante à l'égard des manifestations publiques pour justifier ses violations du droit de réunion pacifique, tout en omettant systématiquement ses propres responsabilités des abus commis contre les manifestants.

Les manifestations au Vietnam sont traditionnellement motivées par un large éventail de sujets. Les plus importantes ont concerné la liberté religieuse. Les plus étendues et les plus durables ont été celles des paysans et des communautés rurales réclamant justice pour les violations des droits sur la terre. Les plus inédites ont été les manifestations contre la Chine, qui ont rassemblé dans un élan patriotique les Vietnamiens de tous âges, dans tout le pays et à l'étranger, y compris des vétérans communistes, des universitaires, des étudiants, des acteurs de la société civile, des hommes d'affaires et des paysans. Des questions importantes, comme la protection de l'environnement, les droits des travailleurs ou la contestation des législations restrictives, figurent parmi les autres éléments déclencheurs de protestations au Vietnam.

Dans l'ensemble, la plupart des manifestations ont été pacifiques, les manifestants descendant simplement dans la rue pour présenter aux autorités leurs doléances. Dans certains cas, cependant, la frustration des gens face à une justice souvent inaccessible et au refus systématique du gouvernement de répondre à leurs préoccupations a donné lieu à des affrontements violents. Dans les rares cas de violence, les sanctions contre les manifestants ont été disproportionnées.

Ce rapport ne recensera pas toutes les manifestations — trop nombreuses pour être documentées — qui ont eu lieu au Vietnam depuis l'unification du pays à la fin de la guerre du Vietnam. Il donnera plutôt un aperçu de manifestations clés qui ont façonné la société vietnamienne contemporaine, et documentera les efforts des individus, des groupes et des communautés qui ont bravé les harcèlements, les actes d'intimidation et les détentions pour repousser les limites et agir pour la justice sociale et le respect des libertés et des droits fondamentaux au Vietnam.

## 4.1. Les premières manifestations dans le Vietnam uniifié (1988-1989)

Dans un climat de tension croissante et de mécontentement populaire après la première décennie du régime communiste, des protestations de rue et des manifestations ont éclaté dans tout le Vietnam en 1988-1989.

Inspirés par les manifestations pro-démocratiques menées par les étudiants en Chine, des milliers d'étudiants de Hanoi, Ho Chi Minh Ville et Nghia Binh sont descendus dans la rue pour protester contre les violences policières à l'encontre des étudiants et les mauvaises conditions dans les foyers universitaires et les cantines<sup>57</sup>. Les mineurs de charbon de la province de Quang Ninh se sont mis en grève pour protester contre le non-paiement par l'État de leurs salaires. Au cours de l'été 1988, des milliers de paysans et de fermiers

57. Le Monde, *Les autorités accèdent aux revendications d'un mouvement étudiant*, 21 juin 1989 ; Saigon Giải Phóng (Saigon Libéré), 13 juin 1989 et Lao Động (Travail), 26 juin 1989.

des provinces du sud se sont rendus à Ho Chi Minh Ville pour protester contre la collectivisation forcée, la confiscation de leurs terres et les abus de pouvoir des cadres locaux du PCV, qu'ils qualifiaient de « *fédaux rouges* »<sup>58</sup>. Des manifestations similaires dans la province de Thanh Hoa, au nord du Vietnam, ont débouché sur des émeutes lorsque les paysans se sont opposés aux fonctionnaires locaux qui les forçaient à travailler dans des fermes collectives appartenant à l'État pour un salaire quasi nul<sup>59</sup>.

À une époque où les actes considérés par le gouvernement comme des « *activités anti-État* » étaient passibles de la peine de mort, les manifestants ont pris de grands risques personnels pour exprimer leur mécontentement. Ces manifestations ont été rapidement réprimées, souvent brutalement. Mais elles ont créé un précédent de dissidence qui perdure aujourd'hui.

## 4.2. Manifestations en faveur de la liberté religieuse

Les autorités ont régulièrement réprimé des rassemblements religieux pacifiques, souvent avec une violence inutile ou disproportionnée, et ont soumis leurs participants à des harcèlements, des arrestations, des poursuites et d'autres violations graves de leurs droits. En outre, en vertu de la loi sur la religion et la croyance, entrée en vigueur en 2016, les communautés religieuses sont soumises à un système obligatoire d'enregistrement et de reconnaissance qui restreint encore davantage l'exercice de la liberté de réunion pacifique.

### 4.2.1. L'Église bouddhique unifiée du Vietnam (EBUV) (1993)

La plus grande manifestation qui ait jamais eu lieu dans le Vietnam communiste a été la manifestation pacifique et spontanée des 40 000 bouddhistes en mai 1993 dans la ville centrale de Hué, l'un des plus importants centres du bouddhisme au Vietnam, pour dénoncer la répression contre l'EBUV, la plus importante organisation religieuse indépendante du pays<sup>60</sup>. Cette manifestation a été le point culminant de la tension grandissante entre le gouvernement et l'EBUV, qui était la cible d'une répression continue depuis l'unification du Vietnam du fait de son refus de rejoindre les organisations bouddhistes du PCV et de son opposition au gouvernement sur la question des violations des droits humains<sup>61</sup>.

Tout a commencé avec l'immolation d'un bouddhiste laïc, Nguyễn Ngọc Dũng, sur le terrain de la célèbre pagode Linh Mu, le 21 mai 1993. La police avait rapidement enlevé son corps et prétendu que l'homme n'était pas un bouddhiste, mais « *un toxicomane désespéré souffrant du sida* »<sup>62</sup>. Le 24 mai, la police avait convoqué le Vénérable Thích Trí Tự, bonze supérieur de la pagode Linh Mu, et tenté de le forcer à signer une déclaration confirmant la version gouvernementale des événements. Croyant qu'il avait été arrêté, d'autres moines de l'EBUV avaient commencé une grève de la faim dans la rue principale. La nouvelle

58. Magazine Quê Mè, *Manifestations rurales - de la soumission à la révolte*, n° 97-98, janvier-février 1989 ; Saigon Giải Phóng (Saigon Libéré), *Les paysans du delta du Mékong marchent vers le deuxième bureau de l'Assemblée nationale pour se plaindre du grave manque de démocratie dans les provinces*, 12 août 1988.

59. Magazine Quê Mè, *Soulèvement dans la province de Thanh Hoa*, n°102, août 1989 ; Nhân Dân (Le Peuple), 20 juillet 1989 [en vietnamien]. Des rapports sur les manifestations ont été brièvement publiés dans la presse d'État pendant une période d'*« ouverture »* en 1988-89, mais ils ont ensuite disparu.

60. Le bouddhisme a été introduit au Vietnam il y a plus de 2000 ans et a une longue histoire d'engagement en faveur de la justice sociale. Pendant la période coloniale française et jusqu'au début des années 1960, sous le gouvernement de Ngô Đinh Diệm, le bouddhisme n'était pas reconnu comme une religion, mais était réduit au statut de simple « association » en vertu du décret colonial n°10. À la suite de manifestations bouddhistes massives à Saigon en 1963 et de l'immolation du moine Thích Quang Đức, le décret n°10 a été abrogé et l'EBUV a été officiellement créée en 1964. En 1981, les autorités ont créé le Sangha bouddhiste du Vietnam, contrôlé par l'État, qui est devenu la seule organisation bouddhiste légalement reconnue au Vietnam.

61. FIDH, *Exposé écrit sur l'intolérance religieuse dans la République socialiste du Vietnam*, 49<sup>e</sup> session de la Commission des droits de l'Homme des Nations unies, 10 février 1993, Document ONU réf. E/CN.4/1993/NGO/27, <https://digitallibrary.un.org/record/159324>

62. Quân đội Nhân Dân (Le Quotidien de l'Armée populaire), *La vérité sur le décès survenu à la pagode Thien Mu*, 7 juin 1993 [en vietnamien].

s'étant rapidement répandue, en quelques heures, 40 000 bouddhistes, étudiants et habitants de la ville avaient rejoint les moines dans leur protestation<sup>63</sup>.

Pour disperser la foule, la police avait utilisé des canons à eau, des matraques électriques et des gaz lacrymogènes. Plusieurs moines bouddhistes et laïcs avaient été arrêtés dans la foulée. Le 15 novembre 1993, lors d'un procès secret à Hué, les moines 'Thích Trí Tựu, Thích Hải Tạng, Thích Hải Chánh, Thích Hải Thịnh et cinq laïcs bouddhistes ont été reconnus coupables de « *troubles à l'ordre public* » et condamnés à des peines d'emprisonnement de trois à quatre ans. Ils n'ont pas eu accès à un avocat<sup>64</sup>. Ils ont tous été détenus, avec des criminels de droit commun, à la prison de Ba Sao, près de Hanoi, où ils ont mené plusieurs grèves de la faim pour protester contre les mauvais traitements<sup>65</sup>.

Les autorités vietnamiennes ont filmé la manifestation du 24 mai et les représentants du ministère des Affaires étrangères ont fait le tour de l'Europe, du Canada et des États-Unis avec une version éditée de la vidéo pour montrer que les bouddhistes étaient des « *fanatiques religieux* » qui avaient incité la foule à la violence. Un documentaire analysant les images, avec la transcription des échanges entre les bonzes et la police et une mise en perspective des événements, a contredit cette propagande du gouvernement et démontré la nature pacifique de la manifestation<sup>66</sup>.

L'ampleur de cette manifestation spontanée a pris les autorités par surprise. Lors d'une conférence tenue en juin 1993 dans la ville de Haiphong pour en évaluer les implications, les hauts responsables du PCV ont qualifié la manifestation de « *sonnette d'alarme qui devrait nous éclairer sur les capacités réelles et effectives de nos ennemis à mettre en œuvre la stratégie de l'évolution pacifique* »<sup>67</sup>.

#### 4.2.2. Les Montagnards chrétiens des hauts plateaux du centre (2001)

En 2001, des milliers de « Montagnards » (*người Thượng* en vietnamien, minorités ethniques des hauts plateaux) chrétiens ont manifesté sur les hauts plateaux du centre du Vietnam pour demander la liberté religieuse et la restitution des terres confisquées. Ces manifestations ont été déclenchées par l'arrestation de deux Montagnards, Rahlan Pon et Rahlan Djan, à Gia Lai, le 29 janvier 2001<sup>68</sup>. Ils étaient accusés de s'être convertis « *illégalement* » au christianisme. Plusieurs centaines de Montagnards s'étaient rendus au siège du PCV de Gia Lai pour exiger leur libération. Les manifestations se sont étendues aux villes de Pleiku et de Ban Ma Thuot, ainsi qu'aux provinces de Gia Lai, Dac Lac et Kontum, et ont duré plus de six semaines, culminant au mois de février 2001. Les autorités ont déployé des troupes armées, des hélicoptères de combat et des policiers anti-émeutes pour brutallement réprimer ces manifestations. Elles ont également imposé un black-out sur les médias et placé la région sous la loi martiale.

Malgré le renforcement des mesures de sécurité, de vastes manifestations ont à nouveau éclaté en avril 2004, avec 14 000 Montagnards manifestant à Dac Lac, Dac Nong et Gia Lai. Au moins huit personnes avaient été tuées lors de la répression qui avait suivi<sup>69</sup>.

Des milliers de Montagnards ont ensuite fui au Cambodge pour demander l'asile, et des centaines de personnes ont été arrêtées et détenus à la suite de la répression. Bien qu'aucun chiffre exact ne soit connu, l'ancien prisonnier politique Nguyễn Khắc Toàn a dénombré 224 Montagnards dans une seule section du

63. AFP, *Vietnam authorities accuse Buddhists of creating "social unrest"*, 31 mai 1993 ; APC Networks, *Conférence mondiale sur les droits de l'homme, Vietnam : Suppression of Buddhist Church*, 4 mai 1993.

64. South China Morning Post, *Fasting Monks gravely ill*, 17 mai 1994.

65. AFP, *Four Vietnamese Buddhist monks on hunger strike south of Hanoi*, 15 mai 1994.

66. VCHR, *Manifestation des 40 000 bouddhistes à Hué pour la liberté religieuse – Vidéo [en anglais]*, 1995, <https://youtu.be/mZzHyd2EA6Y>

67. Hồng Vinh, *L'effet des actions des Bouddhistes agissant sous couvert pour troubler la sécurité publique à Hué - Conférence sur l'évolution pacifique, Haiphong*, 26 juin 1993 [en vietnamien].

68. DPA, *Unrest questions unanswered in Vietnam Highlands*, 16 mars 2001.

69. Chaiwatsatha-Anand et Olivier Urbain, *The Promise of Reconciliation? Examining Violent and Nonviolent effects in Asian Conflicts - Peace and Policy*, Volume 20, March 2016.

camp de la prison de Ba Sao, dans la province de Nam Ha, avant sa libération en 2006<sup>70</sup>. Ils portaient tous des cicatrices et des traces de coups et de torture.

Au cours des années suivantes, plusieurs autres manifestations ont éclaté sur les hauts plateaux du centre à propos des droits fonciers et des conditions de travail. Au milieu des années 2010, des dizaines de Montagnards ont en effet été battus et plusieurs arrêtés lors de manifestations dans les plantations de caoutchouc, où les conditions de travail sont extrêmement dures. Le gouvernement a accusé les Montagnards d'« *incitation aux émeutes* » et de culte illégal<sup>71</sup>.

#### 4.2.3. Les Hmongs des hauts plateaux du nord-ouest

Le 30 avril 2011, quelque 7 000 membres de la minorité ethnique hmong se sont rassemblés dans le district de Muong Nhe, dans la province de Dien Bien, sur les hauts plateaux du nord-ouest, près de la frontière avec le Laos, l'une des régions les plus pauvres du Vietnam. Les Hmongs, parmi lesquels des protestants, des catholiques et des animistes, se seraient rassemblés dans la région à la suite d'une rumeur annonçant la venue imminente d'un « messie »<sup>72</sup>. La manifestation éclatait également en raison de troubles profonds causés par les violations des droits sur la terre et de la liberté religieuse. En effet, de nombreux Hmongs avaient été chassés de leurs terres ancestrales et contraints d'abjurer leur foi<sup>73</sup>.

Bien qu'il se fût agi d'un rassemblement pacifique, le 3 mai 2011, le gouvernement avait déployé des unités militaires et policières armées pour une répression agressive, sous prétexte que des « *extrémistes* » étaient de connivence avec des « *forces hostiles* » pour établir l'autonomie des Hmongs. Au cours des violents affrontements qui avaient suivi, au moins 60 Hmongs avaient été tués, des centaines blessés et des centaines d'autres avaient fui pour se cacher dans la jungle ou franchir la frontière avec le Laos. Des hélicoptères ont été utilisés pour mitrailler des foules non armées et des unités des forces spéciales de l'armée populaire ont été mobilisées pour traquer, arrêter, interroger et même exécuter sommairement des manifestants hmongs présumés. Le gouvernement a bouclé la zone et interdit l'accès aux journalistes étrangers<sup>74</sup>.

#### 4.2.4. Les bouddhistes Hoa Hao

Les autorités ont régulièrement empêché et dispersé les rassemblements pacifiques des bouddhistes Hoa Hao, avec un recours excessif à la force<sup>75</sup>.

Chaque année depuis 1999, date à laquelle les autorités ont créé une Église Hoa Hao d'État sous le contrôle du PCV, les bouddhistes Hoa Hao indépendants se réunissent sur le lieu de naissance de leur prophète dans la province d'An Giang pour commémorer des événements clés de leur foi, tels que la fondation de leur religion ou la naissance et la disparition de leur fondateur, qu'ils estiment avoir été enlevé et assassiné par les communistes en 1947<sup>76</sup>.

70. Observatoire pour la protection des droits de l'Homme, *Entretien avec l'ancien prisonnier politique Nguyễn Khắc Tòan, Vietnam : Twelve human Rights Defenders have the floor*, avril 2007.

71. VCHR, *Violations des droits des minorités ethniques et religieuses au Vietnam, Rapport alternatif sur la mise en œuvre de la ICERD*, janvier 2012, <https://queme.org/en/violations-of-the-rights-of-ethnic-and-religious-minorities/> ; Báo Gia Lai, *Chu Prong: Hot Rubber Plantations*, 19 septembre 2010.

72. Reuters, *Thousands of Hmong stage rare Vietnam protest*, 6 mai 2011.

73. Radio Free Asia, *Les manifestations des Hmongs : Qu'est-ce que le Vàng Chứ*, 13 mai 2011 [en vietnamien].

74. BBC, *Many Vietnamese Hmong in hiding*, 12 mai 2011 [en vietnamien] ; BBC, *Vietnam seals ethnic Hmong protest site*, 12 mai 2011 [en vietnamien].

75. Hoa Hao est une secte bouddhiste indigène fondée en 1939 par le prophète Huỳnh Phú Sô. Elle compte environ 2 millions d'adeptes, vivant principalement dans le delta du Mékong, dans le sud du Vietnam.

76. En 1999, le gouvernement vietnamien a créé le « Comité des représentants Hoa Hao », qui est devenu la seule organisation Hoa Hao légalement reconnue. Cependant, de nombreux adeptes du Hoa Hao ont rejeté la légitimité de cet organisme créé par le gouvernement et ont poursuivi leurs activités de manière indépendante, malgré l'interdiction du gouvernement.

En décembre 2000, lors de l'une des premières célébrations de la naissance du fondateur, la police a fait usage de gaz lacrymogènes et de matraques pour disperser les foules d'adeptes. Nombre d'entre eux ont été battus, assignés à résidence ou condamnés à des peines de prison allant jusqu'à 14 ans pour « *rassemblement de nombreuses personnes en vue d'entraver la sécurité* » (article 89 du code pénal de 1999)<sup>77</sup>. En 2001, la répression a atteint un tel niveau que Nguyễn Thị Thu, une adepte Hòa Hảo âgée de 75 ans, s'est immolée en signe de protestation dans la province de Vinh Long<sup>78</sup>.

Lors d'une série de procès entre janvier et février 2018, dix bouddhistes Hòa Hảo, dont Bùi Văn Trung, Bùi Văn Thâm, Vượng Văn Tha, et Vượng Thanh Tuấn, ont été condamnés à des peines de prison allant de deux à douze ans pour « *trouble de l'ordre public* » (article 245 du code pénal de 1999) et « *propagande contre la République socialiste du Vietnam* » (article 88 du code pénal de 1999) pour avoir organisé des manifestations contre l'ingérence de la police dans leurs activités religieuses<sup>79</sup>.

#### 4.2.5. Les adeptes du culte Duong Van Minh

En mars 2014, des centaines de pratiquants du culte Dương Văn Minh<sup>80</sup> ont manifesté dans la province septentrionale de Tuyen Quang contre la répression gouvernementale contre leurs pratiques religieuses pacifiques. La police les a dispersé par la force en battant et arrêtant un grand nombre. Sept personnes ont été condamnées à des peines de prison allant jusqu'à deux ans pour avoir « *abusé des libertés démocratiques pour porter atteinte aux intérêts de l'État* » (article 258 du code pénal de 1999)<sup>81</sup>.

La religion Dương Văn Minh, qui compte quelque 10 000 membres dans les provinces septentrionales de Cao Bang, Bac Kan, Tuyen Quang et Thai Nguyen, pratique une forme simplifiée des cérémonies funéraires qui implique la construction de petites maisons pour conserver les objets rituels partagés. Les autorités ont condamné cette pratique comme étant « *diabolique* » et la police effectue régulièrement des descentes dans les communautés villageoises, brûlant et détruisant les maisons funéraires, interdisant les rassemblements cultuels et harcelant les adeptes. En décembre 2021, des centaines de policiers armés de boucliers et de matraques ont dispersé un rassemblement d'adeptes de Dương Văn Minh qui assistaient aux funérailles du fondateur de leur foi dans la province de Tuyen Quang. Des dizaines de personnes ont été arrêtées et 15 ont été condamnées à des peines de prison allant jusqu'à quatre ans pour « *résistance à des agents en service* » (article 330 du code pénal) lors de deux procès à huis clos en mai 2022<sup>82</sup>. En août 2022, des policiers armés de fusils et de matraques ont fait une descente dans huit centres du culte Dương Văn Minh à Cao Bang. Ils ont enfoncé les portes des maisons, détruit les autels et accroché à leur place des photos du défunt président Hồ Chí Minh<sup>83</sup>.

---

77. VCHR, *Violations des droits civils et politiques dans la République socialiste du Vietnam - Rapport alternatif pour le Comité des droits de l'Homme des Nations unies sur la mise en œuvre du Pacte international relatif aux droits civils et politiques*, juillet 2002.

78. CNN, *Vietnam restricts dissident Buddhist*, 25 mars 2001 <http://edition.cnn.com/2001/WORLD/asiapcf/southeast/03/25/vietnam.buddhist/index.html>

79. Radio Free Asia, *Video sur la répression par le gouvernement de la manifestation dans la province de An Giang*, 19 April 2017 [en vietnamien] ; <https://youtu.be/lb9Ejyee9rQ>

80. La foi Dương Văn Minh a été fondée en 1989 dans la province de Tuyen Quang par un Hmong du nom de Dương Văn Minh. Il s'agit d'une variante du christianisme qui s'adresse plus particulièrement aux Hmongs. Ses enseignements visent à promouvoir l'élimination de rites désuets au profit de pratiques plus modernes et hygiéniques.

81. Radio France Internationale, *Le Procès des Hmongs à Tuyen Quang met en lumière la répression religieuse*, 19 mars 2014 [en vietnamien], <https://www.rfi.fr/vi/viet-nam/20140319-viet-nam-vu-xu-ngoui-h%E1%BB%80%99mong-tai-tuyen-quang-co-dau-hieu-dan-ap-%C2%AB-tin-nguong-%C2%BB>

82. Christian Solidarity Worldwide, *15 Hmong religious believers sentenced to total 38 years in prison after police raid on funeral*, 7 juin 2022, <https://www.csaw.org.uk/2022/06/07/press/5722/article.htm>

83. Radio Free Asia, *Vietnamese Police raid centers of banned religious sect*, 9 août 2022, <https://www.rfa.org/english/news/vietnam/raid-08092022152321.html>

## 4.3. Manifestations sur les droits à la terre

L'une des principales sources de mécontentement public au Vietnam a toujours été la question des droits sur la terre. Le gouvernement rejette régulièrement les griefs légitimes des individus et des communautés qui ont été dépossédés de leurs terres et expulsés de force. En septembre 2022, une émission de la télévision d'État a affirmé que la propriété privée des terres était un concept brandi par des « *forces hostiles réactionnaires* » et était contraire à l'histoire et aux traditions vietnamiennes<sup>84</sup>.

**L**e gouvernement vietnamien ne reconnaît pas la propriété privée sur les terres. Dans le système actuel, la terre est « la propriété du peuple », mais elle est « gérée par l'État »<sup>85</sup>. Les citoyens ne sont pas propriétaires de la terre, mais reçoivent des certificats de droits d'utilisation de la terre.

L'État peut saisir la terre et expulser de force ses locataires à tout moment pour des raisons « d'intérêt public » définies de manière très vague. En vertu de la loi foncière, modifiée pour la dernière fois en 2013, les autorités locales du PCV (les comités populaires) sont chargées de mettre en œuvre les expulsions forcées et de fixer le montant des indemnisations<sup>86</sup>.

L'incapacité du gouvernement à résoudre la question cruciale des droits à la terre, associée à une corruption traditionnellement élevée et à des abus de pouvoir endémiques parmi les fonctionnaires locaux chargés d'appliquer des lois et politiques relatives aux droits fonciers, a donné lieu à de fréquentes manifestations publiques à grande échelle. Le gouvernement les a systématiquement réprimées en recourant à la force de manière disproportionnée<sup>87</sup>.

### 4.3.1. Explosion sociale à Thai Binh et Dong Nai (1997)

Les protestations paysannes qui avaient débuté à la fin des années 1980 après le *đổi mới* [voir chapitre 1.1.], ont atteint leur paroxysme en 1997. Les inégalités sociales, marquées par le contraste flagrant entre les richesses étaillées des cadres locaux corrompus du PCV et la pauvreté criante des fermiers et des paysans, ont déclenché des manifestations massives dans la province de Thai Binh, berceau historique du communisme vietnamien, à 80 km au sud-est de Hanoi.

En mai 1997, des dizaines de milliers de paysans venus de 128 villages ont convergé vers la capitale provinciale à pied et à vélo pour protester contre les impôts excessifs, la fixation injuste des prix du riz et la corruption rampante des fonctionnaires. De violents affrontements ont eu lieu après le refus des responsables du PCV de répondre aux préoccupations des paysans. Dans le district de Quynh Phu, les maisons des responsables locaux du PCV et du gouvernement ont été incendiées et le président du comité populaire attaqué<sup>88</sup>. La police locale est rapidement intervenue pour rétablir l'ordre et a arrêté plus de 100

84. Vietnam Television (VTV), *Réfuter une opinion fausse sur la question de la question de la terre*, 1<sup>er</sup> septembre 2022 [en vietnamien], <https://vtv.vn/chinh-tri/phan-bac-luan-dieu-xuyen-tac-quan-diem-dat-dai-la-so-huu-toan-dan-2022083122355672.htm>

85. L'article 53 de la Constitution de la République socialiste du Vietnam de 2013 dispose : « *La terre, les ressources en eau, les ressources minérales, les ressources de la mer et de l'espace aérien, les autres ressources naturelles et les biens gérés ou investis par l'État sont des biens publics, appartiennent à l'ensemble du peuple et sont représentés et gérés uniformément par l'État* ». L'article 54.2 dispose : « *L'État attribue ou loue des terres aux organisations et aux individus et reconnaît leurs droits d'utilisation des terres* ».

86. L'article 21.2 de la loi foncière, n° 45/2013/QH13, dispose : « *Les comités populaires à tous les niveaux doivent exercer le droit d'adopter [...] des tableaux de prix fonciers et de récupération des terres pour mettre en œuvre des projets de développement socio-économique [...]* ».

87. Banque mondiale, *Well begun, not yet done: Vietnam's remarkable progress on poverty reduction and the emerging challenges*, 2012.

88. Pr Tương Lai, *Rapport préliminaire d'une enquête sociologique effectuée à Thai Binh fin juin-début Juillet 1997*, août 1997 [en vietnamien]. Ce rapport confidentiel avait été commandé par le Premier ministre pour connaître les raisons profondes de ces manifestations de Thai Binh. Le VCHR, qui a réussi à ce procurer ce rapport en 1997, l'a publié en vietnamien dans son magazine Quê Mè (n° 146) en juillet 1998, puis en français dans le livre « *La démocratie étouffée, Les voix de la dissidence vietnamienne* » en 2003.

personnes, qui ont ensuite été exhibées à la télévision locale pour « avouer » leurs méfaits. Le 2 juillet 1998, 40 manifestants de la commune de Quynh Ha ont été condamnés à des peines de prison allant jusqu'à 11 ans et demi<sup>89</sup>. Ils avaient été accusés de « *profiter de la lutte contre la corruption et d'abuser des droits démocratiques pour inciter les gens à provoquer des troubles à l'ordre public* ».

Le mouvement de protestation a pris de l'ampleur et d'importantes manifestations réunissant des dizaines de milliers de paysans ont éclaté dans six autres districts de la province de Thai Binh et se sont poursuivies pendant plusieurs mois. Parmi les organisateurs de ces manifestations figuraient d'anciens membres du PCV, des vétérans de guerre ainsi que les mères de soldats tués pendant la guerre d'indépendance et la guerre du Vietnam. La province a été déclarée interdite à la presse étrangère et le gouvernement a envoyé plus de 1000 policiers pour réprimer les manifestations<sup>90</sup>.

Alors que les manifestations faisaient rage dans le nord, des troubles civils ont éclaté, en novembre 1997, dans le district de Thong Nhat, dans la province méridionale de Dong Nai, à 80 km au nord-est de Ho Chi Minh-Ville<sup>91</sup>. Les habitants et les agriculteurs locaux se sont opposés aux autorités au sujet des droits fonciers et de la corruption du PCV et des fonctionnaires. Environ 10 000 manifestants portant des banderoles avec l'inscription « *à bas les gens qui volent les terres des agriculteurs* » se sont heurtés à la police<sup>92</sup>. Un black-out médiatique a été imposé, les manifestations ont été dispersées et de nombreux manifestants ont été arrêtés. Au moins neuf personnes ont été poursuivies pour trouble de l'ordre public<sup>93</sup>.

#### 4.3.2. Les victimes d'injustices (années 2000)

Au début des années 2000, la colère et la frustration généralisées suscitées par les violations des droits fonciers ont explosé, se transformant en un mouvement de protestation paysan national connu sous le nom de « Victimes d'injustice » (*Dân oan* en vietnamien), qui perdure encore aujourd'hui.

Entre 2000 et 2015, des centaines de milliers de paysans et d'agriculteurs expropriés, dont de nombreuses femmes, se sont rendus à plusieurs reprises depuis leur région d'origine jusqu'à Hanoi ou Ho Chi Minh Ville pour manifester devant les bâtiments du gouvernement et déposer des plaintes pour violation des droits à la terre.

À Hanoi, elles ont organisé des manifestations quotidiennes dans le parc Mai Xuan Thuong, situé en face du bureau des plaintes du gouvernement, ainsi qu'à proximité de l'Assemblée nationale et des résidences des principaux dirigeants du PCV et du gouvernement<sup>94</sup>. Certaines femmes ont passé des années à dormir dans le parc Mai Xuan Thuong avec leurs enfants dans l'espoir de rencontrer un fonctionnaire qui leur viendrait en aide. La police a régulièrement dispersé ces manifestations, tabassant les manifestants, arrêtant et détenant arbitrairement nombre d'entre eux dans des « centres de protection sociale », véritables camps de prisonniers où les manifestants sont placés en détention administrative sans inculpation ni procédure judiciaire. Après avoir été détenus pendant de brèves périodes, ces manifestants revenaient au parc Mai Xuan Thuong et poursuivaient les sit-in et les manifestations<sup>95</sup>.

89. Nhân Dân (Le peuple), *40 accusés en procès dans la commune de Quynh Hoa*, 9 juillet 1998 [en vietnamien].

90. Shaun Kingsley Malarney, *Observations on 1997 Thai Binh uprising in Northern Vietnam*, 11 septembre 1997, [https://icu.repo.nii.ac.jp/?action=repository\\_uri&item\\_id=2976&file\\_id=22&file\\_no=1](https://icu.repo.nii.ac.jp/?action=repository_uri&item_id=2976&file_id=22&file_no=1) ; The Economist, *Rural descent*, 11 septembre 1997, <https://www.economist.com/asia/1997/09/11/rural-descent>

91. FIDH, *Exposé écrit à la Commission des droits de l'Homme des Nations Unies*, 54<sup>e</sup> Session, 9 février 1998 ; réf. ONU E/CN.4/1998/NGO/8, <https://digitallibrary.un.org/record/250241>.

92. Los Angeles Times, *Protesters in South Clash with Police*, 11 novembre 1997, <https://www.latimes.com/archives/la-xpm-1997-nov-11-mn-52607-story.html> ; The Guardian, *Violence erupts in Vietnam land rights crisis*, 11 novembre 1997.

93. Radio Veritas, *10 000 catholiques manifestent à Dong Nai*, 12 novembre 1997 [en vietnamien], <https://vntaiwan.catholic.org.tw/ghvienam/1dongnai.htm>

94. Observatoire pour la protection des défenseurs des droits de l'Homme, *Rapport annuel*, 19 juin 2008, <https://www.refworld.org/docid/48646689c.html>

95. VCHR, *Violations des droits des femmes dans la République socialiste du Vietnam - Rapport alternatif sur la mise en œuvre par le Vietnam de la Convention des Nations unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW)*, janvier 2007.



Une femme manifeste devant le bureau n°2 de l'Assemblée nationale à Ho Chi Minh Ville en juillet 2007.  
Sur sa banderole, on peut lire : « Les paysans de la province de Soc Trang demandent justice ».  
© VCHR

À Ho Chi Minh Ville, les manifestations ont atteint leur apogée en juin et juillet 2007. Lors d'une manifestation sans précédent des « victimes de l'injustice », plus de 500 fermiers et paysans dépossédés venus de 19 provinces différentes ont défilé et campé devant les bâtiments du deuxième bureau de l'Assemblée nationale, bravant des températures estivales étouffantes et de fréquentes tempêtes de pluie pour protester contre les expulsions forcées et exiger des compensations pour les terres saisies<sup>96</sup>. Le 17 juillet, le moine bouddhiste Thích Quảng Đô, dissident renommé, a rendu visite aux manifestants pour exprimer sa solidarité avec leur mouvement. Le lendemain, la police a envoyé des forces anti-émeutes armées pour disperser au plus vite la manifestation pacifique et forcer les manifestants à monter à bord des bus à destination de leurs provinces d'origine. Cette manifestation, qui a duré 27 jours, est l'une des plus longues manifestations pacifiques jamais organisées à Ho Chi Minh Ville<sup>97</sup>.

#### 4.3.3. Répression des manifestations sur les droits à la terre

Les autorités vietnamiennes recourent souvent à la force et aux arrestations arbitraires pour réprimer les manifestations pacifiques concernant les violations des droits à la terre.

Le 24 avril 2012, dans la commune de Van Giang, province de Hung Yen, environ 2000 agents de la Sécurité et policiers anti-émeute ont utilisé gaz lacrymogènes et matraques contre des paysans qui protestaient contre les expulsions liées à la construction d'une ville satellite appelée Ecopark. De nombreux villageois ont été blessés lors de l'attaque et au moins 20 d'entre eux ont été arrêtés<sup>98</sup>.

Le 9 mai 2012, dans la commune de Vu Ban, province de Nam Dinh, des centaines de policiers anti-émeutes armés de matraques électriques ont tenté d'expulser des paysans locaux de leurs terres. Ces derniers, pour la plupart des femmes et des personnes âgées, ont revêtu des turbans de deuil et ont organisé un sit-in de protestation pacifique. De nombreux villageois ont été blessés et plusieurs ont été arrêtés lorsque la police a brutalement dispersé leur manifestation<sup>99</sup>.

96. Vietnamnet, *500 personnes demandant justice à Ho Chi Minh Ville rentrent chez eux*, 20 juillet 2007 [en vietnamien].

97. Benedict J. Tria Kerkvliet, *Protests over land in Vietnam: Rightful resistance and more*, Journal of Vietnamese Studies, Vol. 9, No. 3, University of California Press, 2014.

98. BBC, *Vietnam land clash: Arrests after police evict hundreds*, 25 avril 2012, <https://www.bbc.com/news/world-asia-17844198>

99. Radio Free Asia, *New Clash over land eviction*, 11 mai 2012, <https://www.rfa.org/english/news/vietnam/land-dispute-05112012150534.html>



Des manifestants, dont la militante des droits à la terre Cấn Thị Thêu, arborent des pancartes portant l'inscription « *La démocratie n'est pas un crime* » alors qu'ils marchent vers le palais de justice lors du procès du célèbre avocat Nguyễn Văn Đài et de cinq autres militants, à Hanoi, le 5 avril 2018. © JENNY VAUGHAN / AFP

Le 25 avril 2014, les manifestations comptant des centaines de personnes résistant à l'expulsion de leurs maisons dans le village de Duong Noi, près de Hanoi, ont été violemment réprimées par la police, et au moins sept d'entre elles ont été arrêtées, dont la militante des droits à la terre Cấn Thị Thêu et son mari Trịnh Bá Khiêm. Les protestations organisées les 28 et 29 mai pour demander la libération des manifestants détenus ont également été réprimées par la police<sup>100</sup>.

En outre, plusieurs manifestations de communautés catholiques contre les violations des droits fonciers ont été violemment réprimées par la police. En novembre 2011, des manifestations ont éclaté dans la paroisse de Thai Ha à Hanoi. Une vingtaine de rédemptoristes et leur prêtre, le père Nguyễn Văn Phuông, ont été arrêtés après avoir manifesté pour demander la restitution de terres qui, selon eux, avaient été illégalement saisies par les autorités<sup>101</sup>. La manifestation a été dispersée de force par la police<sup>102</sup>. En novembre 2018, des manifestations ont éclaté dans la paroisse catholique de Con Dau après qu'un certain nombre de familles ont résisté à l'expulsion forcée et ont organisé des manifestations pour dénoncer l'insuffisance de l'indemnisation pour les terres. Au moins dix personnes ont été arrêtées<sup>103</sup>.

#### 4.3.4. Différend foncier meurtrier à Dong Tam

Dans certains cas, alors que des paysans désespérés cherchaient à résister aux saisies de terres et à défendre leurs droits, les manifestations ont dégénéré en affrontements. L'un des incidents les plus graves s'est produit dans le cadre d'un conflit foncier de longue date dans le village de Dong Tam, district de My Duc, près de Hanoi, qui est devenu la manifestation la plus meurtrière de ces derniers temps au Vietnam.

Dans les années 1980, le gouvernement avait récupéré des terrains pour y construire un aérodrome militaire et avait indemnisé les agriculteurs. Un conflit éclate en 2014, lorsqu'une parcelle adjacente est saisie et donnée à l'armée à des « *fins de défense* ». Les agriculteurs de Dong Tam s'opposent à cette saisie des terres, affirmant que leurs familles les cultivaient depuis des générations et payaient des impôts au gouvernement<sup>104</sup>.

100. Radio France Internationale, *Les villageois de Duong Noi manifestent pour demander la libération des personnes arrêtées et protester contre les expulsions forcées de terres* [en vietnamien], 30 avril 2012 ; <https://www.rfi.fr/vi/viet-nam/20140430-dan-oan-duong-noi-bieu-tinh-doi-tha-nguoai-va-phan-doi-cuong-che-dat-dai>

101. Les catholiques rédemptoristes ont déclaré avoir acheté les terres en 1928, mais celles-ci ont été saisies par les autorités en 1954 après la partition du Vietnam. Les prêtres et les fidèles ont été emprisonnés ou déportés, et les 6000 m<sup>2</sup> de terres ont été réduits à 2700 m<sup>2</sup> ; AFP, *20 Catholics detained in Vietnam: lawyer*, 12 février 2011.

102. Saigonecho, *Les membres de la paroisse de Thai Ha manifestent à Hanoi*, 18 novembre 2011 [en vietnamien].

103. Radio Free Asia, *At least 10 Vietnamese arrested amid forced evictions in land grabs in Danang*, 15 novembre 2018, <https://www.rfa.org/english/news/vietnam/at-least-10-vietnamese-arrested-amid-forced-evictions-11152018141742.html>

104. BBC, *Dong Tam village: Anger in Vietnam over deadly 'land grab' raid*, 16 janvier 2020, <https://www.bbc.com/news/world-asia-51105808>

Lors d'une manifestation en 2017, au cours de laquelle le doyen du village, Lê Đinh Kinh, a été blessé par la police et plusieurs autres personnes arrêtées, les villageois kidnappent des dizaines de policiers et de fonctionnaires locaux et les gardent en otage jusqu'à ce que le maire de Hanoi promette personnellement de régler le différend de manière pacifique. Cependant, en juin 2017, le maire est revenu sur sa promesse et a intensifié le harcèlement contre les villageois<sup>105</sup>.

Les tensions ont de nouveau éclaté le 9 janvier 2020. Lors d'un raid effectué avant l'aube, 3000 policiers prennent d'assaut le village de Dong Tam et reprennent de force le contrôle de la parcelle contestée à l'aide de gaz lacrymogènes, d'explosifs et de grenades. Les paysans résistent, mais la police poursuit son assaut, frappant les villageois sans distinction, y compris les femmes et les personnes âgées<sup>106</sup>. L'affrontement se solde par la mort de Lê Đinh Kinh, 84 ans, et de trois policiers, et par l'arrestation de 29 villageois. Un black-out médiatique est imposé tout au long de l'incident, et plusieurs militants de la société civile sont arrêtés pour avoir documenté la manifestation sur les médias sociaux, même si la plupart d'entre eux seront relâchés par la suite<sup>107</sup>.

Le 14 septembre 2020, le tribunal populaire de Hanoi a condamné Lê Đinh Công et Lê Đinh Chúc (fils de Lê Đinh Kinh) à la peine de mort, Lê Đinh Doanh (petit-fils de Lê Đinh Kinh) à la prison à vie, 12 autres villageois à des peines de prison allant jusqu'à 16 ans, et 14 à des peines avec sursis allant de 15 mois à cinq ans. Six villageois étaient accusés de meurtre (article 123 du code pénal) et 23 d'*« entrave à l'encontre de personnes exerçant une fonction publique »* (article 330 du code pénal)<sup>108</sup>. Les six accusés de meurtre ont fait appel et leurs condamnations, dont deux à la peine de mort et une à la prison à vie, ont toutes été confirmées par la Cour suprême populaire de Hanoi en mars 2021<sup>109</sup>.

Le nombre sans précédent de morts, le déploiement massif de la police et l'usage excessif de la force pour réprimer les protestations d'un petit groupe de villageois ont fait de cet incident un événement marquant. Il a mis en lumière aux yeux du public les graves injustices des politiques vietnamiennes en matière de droits sur la terre et le sort des paysans et des fermiers, expulsés de force de leurs terres agricoles traditionnelles pour faire place à des projets d'investissement et d'infrastructure plus lucratifs.

#### 4.4. Manifestations antichinoises - l'émergence d'un mouvement patriotique de la société civile

La signature de deux traités frontaliers controversés entre le Vietnam et la Chine en 1999 et 2000, sans aucune consultation publique, a suscité une profonde indignation chez les Vietnamiens de tous horizons, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays, et a été suivie d'un torrent de protestations orales et écrites<sup>110</sup>. À la surprise du gouvernement vietnamien, la signature de ces accords a également allumé au sein de la population la flamme d'un patriotisme passionné, vivace encore aujourd'hui<sup>111</sup>.

105. BBC, *Dong Tam village: Anger in Vietnam over deadly 'land grab' raid*, 16 janvier 2020, <https://www.bbc.com/news/world-asia-51105808>

106. Rapport Báo Cáo Đồng Tâm, édité par Phạm Đoan Trang et Will Nguyễn, septembre 2020, [https://queme.org/app/uploads/2020/09/Dong-Tam-report\\_Phạmdoantrang-Willnguyễn\\_Sept2020.pdf](https://queme.org/app/uploads/2020/09/Dong-Tam-report_Phạmdoantrang-Willnguyễn_Sept2020.pdf)

107. Reuters, *Deadly land dispute in Vietnam sparks crackdown on 'critical' social media*, 16 janvier 2020, <https://www.reuters.com/article/us-vietnam-landrights-socialmedia-idUSKBN1ZF0YR>

108. AsiaNews, *Death sentences and life imprisonment for the villagers of Dong Tam*, 15 septembre 2020.

109. Reuters, *Vietnam upholds death sentences for brothers over bloody land clash*, 9 mars 2021, <https://www.reuters.com/article/vietnam-security-trial-idINKBN2B11RE>

110. Le traité sur la frontière terrestre, signé le 30 décembre 1999, et le traité sur la frontière maritime du golfe du Tonkin, signé le 25 décembre 2000, ont redéfini les frontières terrestres et maritimes entre le Vietnam et la Chine. Ces traités ont été approuvés sans discussion par l'Assemblée nationale et aucune information n'a été communiquée sur la délimitation des nouvelles frontières. Dans une pétition adressée à l'Assemblée nationale, 20 éminents vétérans du PCV ont dénoncé ce traité comme un « crime contre les pères fondateurs de notre nation ». Le poète Bùi Minh Quốc, qui a parcouru la frontière nord du Vietnam pour étudier sur le terrain les nouvelles bornes frontalières en janvier 2002, a été arrêté et la police a confisqué toutes ses notes, films et documents.

111. Phuong Hoang, *Domestic protests and foreign policy: an examination of anti-China protests in Vietnam and Vietnamese Policy towards China regarding the South China Sea*, Journal of Asian Security and International Affairs, Volume 6, Issue 1, April 2019, <https://doi.org/10.1177/2347797019826747>.



Un manifestant anti-Chine se tient devant des policiers bloquant une rue menant au consulat chinois lors d'un rassemblement dans le centre-ville de Ho Chi Minh Ville, le 11 mai 2014.  
 © LE QUANG NHAT / AFP

Les tensions ont atteint leur paroxysme en décembre 2007 lorsque des centaines de jeunes, principalement des étudiants, ont organisé des manifestations pacifiques à Hanoi et Ho Chi Minh Ville pour protester contre les attaques de la Chine contre les pêcheurs vietnamiens et son hostilité croissante en mer de Chine méridionale<sup>112</sup>. Les manifestants dénonçaient également la réponse pusillanime du PCV aux revendications territoriales de la Chine sur les îles Spratleys et Paracels, potentiellement riches en gaz et en pétrole, et l'incapacité du gouvernement vietnamien à émettre des protestations diplomatiques fortes ou à prendre des mesures concrètes pour protéger les territoires contestés. C'était la première fois depuis la réunification du Vietnam qu'un grand nombre de jeunes Vietnamiens descendaient massivement dans la rue pour critiquer les autorités.

Les manifestations se sont poursuivies jusqu'en avril 2008, lorsqu'elles ont pris une nouvelle ampleur lors du passage du relais de la flamme olympique à Ho Chi Minh Ville le 29 avril 2008, à l'occasion des Jeux Olympiques de Pékin. Le Premier ministre vietnamien de l'époque, Nguyễn Tấn Dũng, avait appelé à une « sécurité absolue » pour le relais de la flamme et lancé une vaste campagne de répression à l'approche de l'événement, menant à l'arrestation de nombreux militants<sup>113</sup>.

Le 19 avril 2008, le blogueur Nguyễn Văn Hải (alias Dieu Cày), qui cherchait à organiser un rassemblement pacifique à Ho Chi Minh Ville, était arrêté. Poursuivi initialement pour « évasion fiscale » et emprisonné pendant deux ans et six mois, il a été maintenu en prison après avoir purgé sa peine et poursuivi pour une deuxième accusation de « propagande contre la République socialiste du Vietnam » (article 88 du code pénal de 1999). Il a été condamné à 12 ans de prison le 24 septembre 2012 lors d'un procès qui n'a duré que quelques heures<sup>114</sup>.

En septembre 2008, plusieurs autres dissidents, dont Nguyễn Xuân Nghĩa, Phạm Văn Trội, Phạm Thanh Nghiêm, Vũ Hùng et Nguyễn Văn Túc, ont été arrêtés à la veille d'une manifestation pacifique prévue devant l'ambassade de Chine à Hanoi. Ils ont été inculpés en vertu de l'article 88 du code pénal et condamnés à des peines de prison allant jusqu'à six ans<sup>115</sup>.

112. The Economist, *Disputes in the South China Sea*, 13 décembre 2007.

113. The Guardian, *Protesters held ahead of torch relay in Vietnam*, UK, 29 avril 2008, <https://www.theguardian.com/world/2008/apr/29/olympicgames2008.china>

114. VCHR, *Le Vietnam doit libérer les blogueurs Dieu Cay, Phan Thanh Hai et Ta Phong Tan*, 16 avril 2012, <https://queme.org/fr/vietnam-doit-liberer-dieu-cay/>

115. VCHR, *Le Groupe de travail sur la détention arbitraire de l'ONU condamne l'emprisonnement illégal des personnes critiquant le gouvernement*, 7 septembre 2009, <https://queme.org/fr/gtda-condamne-emprisonnement-illegal-des-critiques/>

#### 4.4.1. Manifestations d'été à Hanoi et Ho Chi Minh Ville (2011)

Une nouvelle vague de manifestations a déferlé au cours de l'été 2011, après que des navires chinois ont harcelé des navires vietnamiens qui effectuaient des relevés sismiques dans les eaux territoriales vietnamiennes en mai 2011. Entre le 5 juin et le 21 août, des rassemblements se sont tenus presque tous les dimanches à Hanoi et Ho Chi Minh Ville, avant de s'étendre à certaines villes et provinces plus petites, comme Ba Ria-Vung Tau, où des intellectuels et des artistes se sont réunis devant un centre commercial pour protester. Entre 100 et 300 manifestants ont défilé pacifiquement à proximité de l'ambassade de Chine à Hanoi (la police a ensuite déplacé le rassemblement dans la zone du lac Hoan Kiem)<sup>116</sup> et du consulat de Chine à Ho Chi Minh Ville, en brandissant des banderoles dénonçant les empiètements chinois dans l'espace maritime et les territoires vietnamiens. Certaines manifestations à Ho Chi Minh Ville ont rassemblé jusqu'à 1000 manifestants<sup>117</sup>.

Contrairement aux précédentes manifestations spontanées contre la Chine, les manifestations de 2011 ont révélé la maturité de la société civile vietnamienne et l'engagement sans précédent des jeunes dans le mouvement de défense des droits civils et politiques. Pour la première fois au Vietnam, les manifestants portaient des bannières rendant hommage aux soldats de l'ancienne République du Vietnam (Sud) ainsi qu'aux soldats communistes morts en défendant les îles Spratleys et Paracels en 1974 et 1988. Comme l'a fait remarquer un commentateur : « *la montée des sentiments nationalistes et la flambée de protestations publiques concernant les tensions avec la Chine révèlent un véritable réveil de sentiments politiques au sein de cette jeune génération. [...] Ils ne sont pas encombrés du poids de l'héritage idéologique de leurs aînés, et ont ainsi pu voir les choses sous un angle nouveau* »<sup>118</sup>.

En utilisant les SMS, les réseaux sociaux et les blogs, les jeunes activistes ont organisé des rassemblements qui ont réuni des intellectuels, des vétérans du PCV, des artistes, des hommes d'affaires, des étudiants et des gens de tous bords. Les organisateurs ont précisé que les manifestations seraient ordonnées et non violentes, conformément au droit de réunion pacifique garanti par la Constitution vietnamienne.

La réaction de la police a été variable, permettant parfois aux manifestants de poursuivre leur action de manière pacifique, ou les réprimant violemment. Le 5 juin 2011, la police a intercepté des bonzes de l'EBUV et encerclé le monastère zen Thanh Minh pour empêcher le dirigeant de l'EBUV Thích Quang Đô de participer à un rassemblement à Ho Chi Minh Ville<sup>119</sup>. Le 17 juillet 2011, la police a réprimé brutalement les manifestants à Hanoi, détenant des dizaines de personnes à leur domicile, arrêtant plus d'une douzaine de participants et les embarquant dans des bus<sup>120</sup>. Une vidéo montrant des policiers tenant un manifestant par les bras et les jambes tandis qu'un autre policier lui écrasait le visage est devenue virale sur les réseaux sociaux.

Le 18 août, le comité populaire de Hanoi a émis un ordre pour « *mettre fin aux rassemblements, aux manifestations et aux marches spontanées* » et a averti que les personnes qui ne se conformeraient pas à cet ordre seraient punies. Cet ordre a donné lieu à de nouvelles manifestations dans tout le pays<sup>121</sup>. Le 19 août, 25 intellectuels de renom de Hanoi, dont des économistes, des blogueurs, un ancien vice-ministre du gouvernement et un général de l'armée à la retraite, ont envoyé une pétition au comité populaire de Hanoi

116. BBC, *Manifestations à Hanoi : La police « tabasse » les manifestants*, 17 juillet 2011 [en vietnamien], [https://www.bbc.com/vietnamese/vietnam/2011/07/110717\\_hanoi\\_protest](https://www.bbc.com/vietnamese/vietnam/2011/07/110717_hanoi_protest)

117. Reuters, *Hundreds protest in Vietnam against China over sea row*, 5 juin 2011, <https://www.reuters.com/article/idINIndia-57504920110605>

118. FIDH, *Conversation avec Vo Van Ai, Président-fondateur du Comité Vietnam pour la Défense des droits de l'Homme (CVDDH)*, 23 août 2011 ; <https://www.fidh.org/fr/regions/asie/vietnam/Conversation-avec-Vo-Van-Ai>

119. IBIB, *Security Police prevent Buddhist leader Thích Quang Đô from joining anti-China demonstrations in Saigon*, 6 juin 2011, <https://queme.org/en/security-police-prevent-buddhist-leader-thich-quang-do-and-ubcv-monks-from-joining-anti-china-demonstrations-in-saigon/>

120. BBC, *Manifestations à Hanoi : La Police « tabasse » les manifestants*, 17 juillet 2011 ; [https://www.bbc.com/vietnamese/vietnam/2011/07/110717\\_hanoi\\_protest](https://www.bbc.com/vietnamese/vietnam/2011/07/110717_hanoi_protest)

121. AFP, *Vietnam anti-China protestors reject order to stop*, 19 août 2011.

pour dénoncer l'ordre comme étant « *illégal et anticonstitutionnel* »<sup>122</sup>. Le 5 septembre, un groupe de dix intellectuels a intenté une action en justice contre la radio et la télévision d'État pour avoir rapporté que les manifestations étaient « *suscitées par des forces hostiles* », soulignant qu'il s'agissait de « *manifestations pacifiques de Vietnamiens patriotes* »<sup>123</sup>.

Lorsque les manifestations ont repris le 20 août, défiant l'interdiction du gouvernement, les autorités ont pris des sévères mesures de répression. À Hanoi, un rassemblement pacifique a été réprimé de manière très agressive par la police et des agents de la Sécurité en civil, qui étaient plus nombreux que les manifestants. Au moins 47 manifestants ont été arrêtés et emmenés dans des bus<sup>124</sup>. Bien que la plupart d'entre eux aient été relâchés par la suite, beaucoup ont été détenus pour des interrogatoires et ont été battus pendant leur détention. Toute nouvelle manifestation a été interdite et la police s'est systématiquement rendue au domicile des militants, les menaçant de représailles s'ils participaient à nouveau à des manifestations publiques.

Le 28 août, après une réunion avec le ministre chinois de la défense à Pékin, le vice-ministre vietnamien de la défense Nguyễn Chí Vịnh a déclaré : « *Nous punirons sévèrement tout nouveau rassemblement au Vietnam. Nous ne permettrons pas que cela se reproduise* »<sup>125</sup>.

## 4.5. Manifestations contre les projets de loi sur les ZES et la cybersécurité (2018)

À partir du 9 juin 2018, dans l'une des plus grandes vagues de protestations publiques depuis la fin de la guerre du Vietnam, des manifestations massives ont eu lieu dans les principales villes et provinces du pays pour protester contre deux textes de loi controversés présentés à l'Assemblée nationale, le projet de loi sur les zones économiques spéciales (ZES) et le projet de loi sur la cybersécurité.

Le 10 juin, au moins 30 000 personnes ont participé à des rassemblements dans les principales villes et provinces, notamment à Ho Chi Minh Ville, Hanoi, Binh Duong, Binh Thuan, Dong Nai, Nha Trang, Danang, Tien Giang, Phan Thiet, Vung Tau, Nghe An et Khanh Hoa<sup>126</sup>. Le 17 juin, des milliers de personnes ont manifesté à Hanoi, Ho Chi Minh Ville, Ha Tinh et dans d'autres localités<sup>127</sup>.

Les manifestants dénonçaient le projet de loi sur les ZES, qui permettrait aux investisseurs étrangers de louer des terrains pour des périodes allant jusqu'à 99 ans. Beaucoup craignaient que cette loi ne permette aux entreprises chinoises d'établir une présence à long terme au Vietnam, à un moment où la Chine adoptait une posture particulièrement agressive sur les différends territoriaux sino-vietnamiens en mer de Chine méridionale. Le projet de loi sur la cybersécurité, quant à elle, donnerait au gouvernement des pouvoirs étendus pour surveiller toutes les activités en ligne, censurer la liberté d'expression et collecter des informations sur les dissidents en ligne. Il exigeait également que les entreprises de médias sociaux retirent de leurs plateformes les contenus jugés « *offensants* » par le gouvernement dans un délai d'un jour à compter de la réception d'une notification des autorités.

122. La pétition a été publiée sur des blogs populaires tels que Anh Ba Sàm (<http://anhbasam.wordpress.com>) et Nguyễn Xuân Diện (<http://xuandienhannom.blogspot.com>), qui sont devenus des points de ralliement pour les manifestations.

123. Reuters, *Vietnam stops anti-China protest, detains many*, 11 août 2011, <https://www.reuters.com/article/us-vietnam-protest-vietnam-stops-anti-china-protest-detai...>77K0FF20110821

124. Reuters, *Vietnam stops anti-China protest, detains many*, 11 août 2011, <https://www.reuters.com/article/us-vietnam-protest-vietnam-stops-anti-china-protest-detai...>77K0FF20110821

125. Quân Đội Nhân Dân (L'Armée populaire), *Élargir la coopération, renforcer la confiance, contribuer à la promotion des liens d'amitié traditionnels*, 30 août 2011 [en vietnamien], <https://www.qdnd.vn/chinh-tri/tin-tuc/mo-rong-hop-tac-xay-dung-tin-cay-gop-phan-thuc-day-quan-he-huu-nghi-truyen-thong-299783>.

126. Vietnamese, *Des milliers de personnes manifestant à travers le Vietnam contre les projets de loi sur les ZES et la cybersécurité*, 10 juin 2018 [en vietnamien], <https://www.nguoiviet.com/viet-nam/hang-van-nguo-bieu-tinh-khap-viet-nam/>; Radio Free Asia, *Thousands protest in Vietnam over proposed SEZ concessions*, 11 juin 2018, <https://www.rfa.org/english/news/vietnam/concessions-06112018161528.html>

127. Radio Free Asia, *Vietnam authorities beat, arrest demonstrators protesting economic zone draft law*, 18 juin 2018, <https://www.rfa.org/english/news/vietnam/demonstrators-06182018144417.html>

À Hanoi, Ho Chi Minh Ville et dans d'autres villes, la police a dispersé les manifestations avec une violence non-nécessaire. Les militants ont signalé des passages à tabac, des harcèlements et l'utilisation de dispositifs acoustiques à longue portée (LRAD), qui émettent un bruit strident pour désorienter les manifestants<sup>128</sup>.

À Ho Chi Minh Ville, la police et les agents de la Sécurité en civil ont battu et arrêté les individus sans distinction, s'attaquant même aux touristes et aux passants. Des centres de détention temporaire ont été mis en place dans le parc Tao Dan et ailleurs, où la police interrogeait les personnes arrêtées. Selon les médias d'État, plus de 300 personnes ont été arrêtées à Ho Chi Minh Ville les 9 et 10 juin, mais beaucoup ont été relâchées par la suite. Au moins 22 d'entre elles ont été inculpées et poursuivies, dont un citoyen américain qui a ensuite été libéré et expulsé<sup>129</sup>.

À Hanoi, la police a dispersé par la force des foules de manifestants rassemblés près du lac Hoan Kiem. Des dizaines de manifestants ont été embarqués de force dans des bus et emmenés pour interrogatoire, et plusieurs ont été agressés par la police pendant le transport, notamment la militante de la société civile Nguyễn Thúy Hạnh<sup>130</sup>.

Au moins 127 personnes ont été jugées et condamnées pour leur participation aux manifestations de 2018<sup>131</sup>. Certaines ont été condamnées à de longues peines de prison. Par exemple, en juin 2019, un homme, Truong Huỳ Lộc, a été condamné à huit ans de prison pour « *perturbation de la sécurité* » (article 118 du Code pénal) pour avoir distribué du pain et de l'eau aux manifestants à Ho Chi Minh Ville et diffusé en direct des vidéos des manifestations<sup>132</sup>. Sa famille a appris sa condamnation par un voisin qui avait lu la nouvelle dans le journal.

Dans les provinces méridionales de Binh Duong et de Dong Nai, deux hommes, Nguyễn Đình Thành et Trần Minh Huệ, ont été arrêtés le 8 juin 2018. En octobre 2018, ils ont été condamnés à sept et cinq ans de prison respectivement, pour avoir imprimé et distribué des tracts exhortant les travailleurs du parc industriel de Song Than à se joindre à un rassemblement contre la loi sur les ZES. Ils ont été accusés d'« *organiser des manifestations illégalement* » et d'imprimer des documents « *au contenu déformé* », et inculpés au titre de l'article 117 du Code pénal<sup>133</sup>.

En octobre 2018, deux femmes, Vũ Thị Dung et Nguyễn Thị Ngọc Sương, ont été arrêtées pour avoir incité les gens à manifester contre les deux projets de loi. En mai 2019, elles ont été condamnées respectivement à six et cinq ans de prison lors d'un procès dans la province de Binh Duong. Selon les médias d'État, les deux accusées avaient « *produit et distribué 117 tracts, dont 103 contenaient des slogans et des contenus calomnieux incitant les gens à manifester* »<sup>134</sup>.

Si la plupart des manifestations ont été pacifiques, dans la province de Binh Thuan, des manifestants ont brûlé des véhicules, jeté des pierres sur la police et pris d'assaut un bâtiment gouvernemental. Le 26 septembre 2018, 15 de ces manifestants ont été condamnés à des peines de prison allant de deux à quatre ans et demi pour « *troubles à l'ordre public* » (article 318 du Code pénal)<sup>135</sup>. Lors d'un autre procès, le 21 mai

---

128. Tweet de l'activiste Anh Chí (@AnhChiVN), 10 juin 2018, <https://twitter.com/AnhChiVN/status/1005764494356697088>

129. RFA, *Vietnam deports US citizen found guilty of 'disturbing public order'*, 20 juillet 2018, <https://www.rfa.org/english/news/vietnam/deportation-07202018143321.html>

130. Defend the Defenders, *Hundreds of Vietnamese Protestors Arrested, Beaten During Nationwide Demonstrations, Crackdown Continues*, 13 juin 2018, <https://www.vietnamhumanrightsdefenders.net/2018/06/13/hundreds-of-vietnamese-protestors-arrested-beaten-during-nationwide-demonstrations-crackdown-continues/>

131. Radio Free Asia, *Un an après les manifestations contre la loi sur les ZES et la loi sur la cybersécurité*, 7 juin 2019 [en vietnamien], [https://www.rfa.org/vietnamese/in\\_depth/one-year-after-the-protest-against-the-sez-bill-special-law-and-the-cyber-security-law-06072019142743.html](https://www.rfa.org/vietnamese/in_depth/one-year-after-the-protest-against-the-sez-bill-special-law-and-the-cyber-security-law-06072019142743.html)

132. Viet Nam News, *Two men prosecuted for disturbing social order in HCM City*, 15 juin 2018, <https://vietnamnews.vn/politics-laws/450035/two-men-prosecuted-for-disturbing-social-order-in-hcm-city.html#pwTtj8HrpgWE5uOD.97>

133. Người Lao Động, (Le Travailleur), *Mise en examen de personnes profitant des manifestations sur le projet de loi sur les ZES pour distribuer des tracts et troubler l'ordre public*, 13 juillet 2018 [en vietnamien], <https://nld.com.vn/phap-luat/khoi-to-hai-doi-tuong-rai-truyen-don-o-binh-duong-20180713171102149.htm>

134. Nhân Dân (Le Peuple), *11 ans de prison pour deux femmes distribuant des tracts anti-État*, 11 mai 2019 [en vietnamien], <https://nhandan.vn/11-nam-tu-cho-hai-doi-tuong-rai-truyen-don-chong-pha-nha-nuoc-post358279.html>

135. BBC, *15 manifestants de Binh Thuan condamnés à un total de 52 ans de prison*, 27 septembre 2018 [en vietnamien], <https://www.bbc.com/vietnamese/vietnam-45648709>

2019, Đặng Ngọc Tân et Phạm Thanh, deux autres participants aux manifestations de Binh Thuan, ont été condamnés à 11 et 17 ans de prison respectivement, pour « *trouble à l'ordre public* » (article 318 du Code pénal) et (article 178 du Code pénal)<sup>136</sup>.

Pour apaiser le mécontentement du public, le gouvernement a reporté le débat sur le projet de loi sur les ZES à l'Assemblée nationale. En revanche, le projet de loi sur la cybersécurité a été adopté malgré les protestations et est entré en vigueur en janvier 2019.

Les manifestations de juin 2018 ont été remarquables dans la mesure où les participants sont allés au-delà de l'expression de sentiments anti-chinois ou nationalistes pour exprimer des griefs plus larges concernant le régime répressif du PCV. Certains portaient des pancartes réclamant davantage de démocratie et d'autonomie pour le peuple, et accusant l'Assemblée nationale d'être « *antidémocratique* » ou « *anticonstitutionnelle* ».

## 4.6. Protestations sur des questions environnementales - la catastrophe de Formosa (2016)

Au début du mois d'avril 2016, l'une des pires catastrophes environnementales qu'ait connues le Vietnam a déclenché une nouvelle vague de protestations dans tout le pays.

Les déchets toxiques déversés dans la mer le long de 200 km de côtes au centre du Vietnam ont causé la mort de dizaines de millions de poissons, dévastant les moyens de subsistance de centaines de milliers de pêcheurs dans les provinces de Ha Tinh, Quang Binh, Quang Tri et Thua Thien-Hué.

Alors que les résidents locaux et les pêcheurs ont immédiatement identifié l'aciérie exploitée par Hung Nghiệp Formosa Ha Tinh Steel Corporation (FHS), une filiale du groupe Formosa Plastics basé à Taiwan<sup>137</sup>, comme étant la cause de la pollution maritime, le gouvernement vietnamien a tardé à réagir. La colère de l'opinion publique a été attisée par les remarques laconiques et cyniques faites dans les médias publics par le chef du bureau de FHS à Hanoi, qui disait aux pêcheurs locaux de chercher un autre emploi, parce qu'il était impossible d'avoir à la fois de l'eau propre et de l'acier : « *Voulez-vous pêcher des poissons et des crevettes ou voulez-vous une usine sidérurgique ? Faites votre choix !* »<sup>138</sup>

Cette catastrophe environnementale sans précédent et l'inaction tant du gouvernement vietnamien que de FHS ont suscité une profonde indignation de l'opinion publique et entraîné des manifestations massives. De fin avril à mai-juin 2016, des milliers de personnes sont descendues dans la rue pour demander l'expulsion de FHS et protester contre l'inaction du gouvernement.

Du 28 au 30 avril 2016, des centaines de pêcheurs ont organisé des manifestations dans la province de Quang Binh, bloquant la circulation sur la route nationale n°1, la principale autoroute du Vietnam. Le 1<sup>er</sup> mai, des manifestations pacifiques ont eu lieu dans les grandes villes, telles que Ho Chi Minh Ville, Danang, Nha Trang, Vung Tau, Haiphong et Hanoi. À Hanoi, des centaines de personnes se sont rassemblées près de l'Opéra avec des banderoles sur lesquelles on pouvait lire « *Les poissons ont besoin d'eau propre, les gens ont besoin de transparence* » et « *Les poissons sont morts, les gens sont morts* ». Plusieurs manifestations ont été violemment réprimées, soit par la police, soit par des voyous à la solde des autorités locales<sup>139</sup>.

---

136. Nhân Dân (Le Peuple), *Deux accusés condamnés à plus de 39 ans de prison pour destruction de biens et troubles à l'ordre public*, 21 mai 2019.

137. FHS est une filiale du groupe Formosa Plastics basé à Taiwan. Le complexe, situé dans la province de Ha Tinh, comprenait une aciérie, une centrale électrique et un port en eau profonde. Il s'agissait de l'un des plus importants investissements étrangers au Vietnam. Les déchets toxiques comprenaient du cyanure, du phénol et des hydroxydes de fer.

138. Tuổi Trẻ (Jeunesse), *Porte-parole de Formosa : « Vous voulez pêcher des poissons et des crevettes ou vous voulez une usine sidérurgique, faites votre choix ! »*, 25 avril 2016 [en vietnamien], <https://tuotre.vn/dai-dien-formosa-muon-bat-ca-bat-tom-hay-nha-may-chon-di-1090468.htm>

139. The Diplomat, *Amid fish deaths, social media comes alive in Vietnam*, 4 mai 2016, <https://thediplomat.com/2016/05/amid-fish-deaths-social-media-comes-alive-in-vietnam/>



Manifestante protestant contre le conglomérat taïwanais Formosa à Hanoi, le 1<sup>er</sup> mai 2016.  
© HOANG DINH NAM / AFP

Selon les informations reçues par le VCHR, le 8 mai, lors des manifestations à Hanoi et Ho Chi Minh Ville, la police a assisté passivement au passage à tabac de manifestants pacifiques par des voyous à la solde du gouvernement. Des dizaines de personnes ont été arrêtées et détenues dans des « centres de protection sociale » pendant plusieurs jours avant d'être relâchées.

En juin 2016, le groupe Formosa Plastics a officiellement reconnu sa responsabilité dans le déversement de produits toxiques et s'est engagé à verser une indemnisation de 500 millions de dollars américains<sup>140</sup>. Cependant, les protestations se sont poursuivies, car les communautés touchées estimaient que l'indemnisation était insuffisante et lente, et que l'accord excluait les victimes de la province de Nghe An, où les moyens de subsistance de milliers de familles avaient été détruits. Au cours des mois suivants, des prêtres catholiques de plusieurs paroisses de la région ont aidé les paysans et les pêcheurs à déposer des demandes d'indemnisation et ont organisé des manifestations pacifiques auxquelles ont participé des milliers de personnes<sup>141</sup>.

Le 2 octobre, lors de la plus grande manifestation anti-Formosa jamais organisée, plus de 10 000 manifestants ont encerclé l'usine sidérurgique de Formosa dans la province de Ha Tinh pour exiger sa fermeture<sup>142</sup>. La police et des troupes armées ont été déployées pour protéger la zone. Plus tard en octobre, la police de la province de Nghe An a attaqué une délégation de pêcheurs dirigée par le prêtre catholique Đặng Hữu Nam pour les empêcher de se rendre au tribunal populaire de Ky Anh, dans la province de Ha Tinh, afin de déposer plus de 600 plaintes contre l'usine Formosa<sup>143</sup>.

Des manifestations ont de nouveau éclaté le 14 février 2017, lorsque 700 pêcheurs et leurs familles ont voulu se rendre au tribunal populaire de Ky Anh pour déposer des plaintes en justice contre Formosa. Des centaines de policiers armés ont bloqué leur convoi à l'extérieur de la commune de Song Ngoc, dans la province de Nghe An, et les ont contraints à faire demi-tour. Des témoins ont déclaré que la police avait battu et arrêté certains des manifestants<sup>144</sup>.

Dans l'ensemble, de nombreux militants de la société civile ont été battus, harcelés et détenus arbitrairement pour avoir documenté ou protesté pacifiquement contre cette catastrophe environnementale, dont les effets douloureux se font encore sentir aujourd'hui.

140. Business and Human Rights Resource Centre, *Formosa Steel owns up to toxic spill, agrees to pay Vietnam \$ 500 Million*, 30 juin 2016, <https://www.business-humanrights.org/fr/derni%C3%A8res-actualit%C3%A9s/formosa-steel-owns-up-to-toxic-spill-agrees-to-pay-vietnam-500-million/>

141. BBC, *Manifestations dans le Centre du Vietnam contre Formosa*, 8 août 2016 [en vietnamien], [https://www.bbc.com/vietnamese/vietnam/2016/08/160808\\_formosa\\_nghe\\_an\\_protest](https://www.bbc.com/vietnamese/vietnam/2016/08/160808_formosa_nghe_an_protest)

142. Radio Free Asia, *Thousands of Vietnamese protest at Formosa Steel plant in Ha Tinh*, 3 octobre 2016, <https://www.rfa.org/english/news/vietnam/formosa-spill-10032016163647.html>

143. Bertelsmann Stiftung, *BTI 2018 Country Report Vietnam*, 22 mars 2018.

144. Reuters, *Vietnam police stop fishermen marching to make claims at steel firm*, 14 février 2017, <https://www.reuters.com/article/us-vietnam-protest-formosa-plastics-idUKKBN15T1MK>

En novembre 2017, le militant Nguyễn Văn Hóa a été condamné à sept ans de prison pour « *propagande anti-État* » (article 88 du Code pénal de 1999) pour avoir utilisé un flycam afin de filmer des manifestations pacifiques devant l'aciérie Formosa à Ha Tinh en 2016<sup>145</sup>. Le 6 février 2018, le défenseur des droits du travail et de l'environnement Hòang Đức Bình a été condamné à un total de 14 ans de prison — sept ans pour avoir « *abusé des libertés démocratiques pour porter atteinte aux intérêts de l'État* » (article 331 du Code pénal) et sept autres années pour avoir « *résisté à des fonctionnaires dans l'exercice de leurs fonctions* » (article 330 du Code pénal). Il avait organisé plusieurs manifestations et retransmis en direct la marche des pêcheurs dans la province de Nghe An, le 14 février 2017. Son avocat Hà Huy Son a déclaré : « *Le procès a été mené sans preuve et sans objectivité : il a été imposé* »<sup>146</sup>.

En avril 2018, Trần Thị Xuân, qui avait organisé des manifestations dénonçant la catastrophe de Formosa, a été condamnée à neuf ans de prison et à cinq ans de détention probatoire lors d'un procès à huis clos<sup>147</sup>.

En décembre 2021, lors du procès de la journaliste indépendante Phạm Đoan Trang, le procureur a produit un rapport qu'elle avait rédigé sur les manifestations de Formosa et l'a cité comme preuve à charge, ce qui a conduit à sa condamnation à neuf ans de prison pour « *propagande contre la République socialiste du Vietnam* »<sup>148</sup>.

## 4.7. Autres formes d'assemblées pacifiques réprimées

Le gouvernement vietnamien a réprimé non seulement les manifestations de grande ampleur, mais aussi les rassemblements plus modestes, tels que les fêtes d'anniversaire, les concerts de musique et les réunions pour discuter de questions telles que l'environnement et les droits humains. La répression brutale de ces autres formes de rassemblements pacifiques contredit l'affirmation du gouvernement selon laquelle les autorités n'interdisent pas les rassemblements publics, mais seulement « *les rassemblements illégaux qui perturbent la sécurité et l'ordre publics, ou qui portent atteinte aux droits et aux intérêts légitimes des individus ou des organisations* »<sup>149</sup>.

### 4.7.1. Pique-niques des droits de humains

En 2013, alors que le Vietnam faisait pression pour devenir membre du Conseil des droits de l'Homme de l'ONU, des activistes de la société civile ont lancé une série de pique-niques pour les droits humains afin d'informer l'opinion publique sur les Nations unies et les traités internationaux relatifs aux droits de l'Homme auxquels le Vietnam est partie. Organisés via Facebook et d'autres plateformes de réseaux sociaux, les participants ont été invités à se rencontrer le 5 mai 2013 dans les parcs publics à Ho Chi Minh Ville, Hanoi, Nha Trang et d'autres grandes villes pour profiter d'un pique-nique et discuter des droits humains<sup>150</sup>.

À Nha Trang, les agents de la Sécurité ont rapidement bloqué l'accès au lieu prévu dans le parc Bach Dang, déployé des barbelés et frappé les participants avec des bâtons et des barres d'acier. À Ho Chi Minh

145. New York Times, *Vietnamese blogger gets 7 years in jail for reporting on toxic spill*, 27 novembre 2017, <https://www.nytimes.com/2017/11/27/world/asia/vietnam-nguyen-van-hoa-blogger.html> ; Vidéo de Nguyễn Văn Hóa enregistrée lors d'une manifestation contre Formosa, <https://www.facebook.com/watch/?v=1087647597971046> [en anglaise].

146. Reuters, *Vietnam jails environmental blogger for 14 years*, 6 février 2018, <https://www.reuters.com/article/us-vietnam-dissident/vietnam-jails-environmental-blogger-for-14-years-idUSKBN1FQ172>

147. Radio Free Asia, *Vietnam jails 3 more democracy activists, drawing condemnation from rights defenders*, 12 avril 2018, <https://www.rfa.org/english/news/vietnam/activists-trial-04122018165621.html>

148. Human Rights Watch, *Vietnam: Quash Conviction of Prominent Activist*, 23 août 2022, <https://www.hrw.org/news/2022/08/23/vietnam-quash-conviction-prominent-activist>

149. Comité des droits de l'Homme des Nations unies, *Informations reçues du Vietnam sur le suivi des observations finales concernant son troisième rapport périodique sur la mise en œuvre du Pacte international relatif aux droits civils et politiques*, 8 avril 2021, UN Doc. CCPR/C/VNM/FCO/3

150. IFEX, *Police respond with violence to bloggers' picnic protests in Vietnam*, 8 mai 2013, <https://ifex.org/police-respond-with-violence-to-bloggers-picnic-protests-in-vietnam/>

Ville, les modérateurs prévus pour la session, Nguyễn Hòang Vi et Vũ Quốc Anh, ont été arrêtés après avoir distribué des copies de la DUDH dans le parc. Vũ Quốc Anh, Nguyễn Hòang Vi et sa sœur ont été brutallement battus par les policiers, qui ont également frappé la mère de Vi à coups de pied et lui ont écrasé une cigarette sur le front. La police n'a donné aucune explication à la répression de ces rassemblements pacifiques et légitimes<sup>151</sup>.

#### 4.7.2. Manifestation de Street Art

Le 29 avril 2016, à la veille du festival biennal de Hué, un groupe d'artistes nommé Viet Art Space a organisé une performance artistique de rue pour attirer l'attention sur la catastrophe de Formosa [voir *chapitre 4.6.*]. Le groupe, composé principalement de Vietnamiens ainsi que d'un artiste français, a traversé le pont Trang Tien sur la rivière des Parfums, peint tout de blanc comme une évocation saisissante des poissons ou vêtu de costumes traditionnels, dans une performance intitulée « *La douleur du poisson* », afin d'illustrer la mort massive de poissons due à la pollution de l'usine Formosa. La police est rapidement intervenue, a dispersé les participants et a détenu les artistes pendant plusieurs heures pour les interroger avant de finalement les relâcher<sup>152</sup>.

#### 4.7.3. Concerts de musique

Dans la soirée du 15 août 2018, une foule de 50 personnes s'est rassemblée au Café Casanova à Ho Chi Minh-Ville pour assister à un spectacle musical intitulé « *A Memory of Saigon* » de Nguyễn Tín, chanteur et militant des droits humains. Les spectacles de Nguyễn Tín comprennent souvent des chansons composées sous l'ancienne République du Vietnam (Sud), dont certaines restent interdites par le gouvernement, et des chansons sur les questions des droits humains ou le sort des prisonniers politiques.

Vers 21h00, des agents de la Sécurité, y compris des officiers en uniforme et des individus en civil, ont fait irruption dans le café et ont dispersé le rassemblement. Ils ont frappé le chanteur Nguyễn Tín, l'ont ligoté et l'ont conduit dans le district de Cu Chi, à 60 km du centre-ville, où ils lui ont confisqué son téléphone portable et son argent, avant de l'abandonner dans une plantation d'hévéas déserte. La célèbre dissidente Phạm Đoan Trang a également été arrêtée par la police et emmenée au poste de police local pour y être interrogée, où elle a été battue à plusieurs reprises. Après l'interrogatoire, la police l'a relâchée dans une rue sombre, où elle a de nouveau été violemment agressée par six hommes à moto. Elle a été hospitalisée pour une commotion cérébrale après l'agression. L'organisateur du concert, Nguyễn Đặng Cao Đại, a également été battu par des agents de la Sécurité, conduit dans le district de Cu Chi et abandonné<sup>153</sup>. Aucune explication n'a été donnée quant à l'interruption de ce concert privé.

#### 4.7.4. Fêtes d'anniversaire

Le 18 juin 2022, Ánh Tuyêt, la fiancée de l'activiste détenu Đỗ Nam Trung, qui purge une peine de 10 ans de prison pour avoir participé aux manifestations contre la catastrophe de Formosa et le projet de loi sur la cybersécurité [voir *chapitres 4.5. et 4.6.*], a célébré son anniversaire avec les épouses et les enfants de quatre autres prisonniers politiques à Hanoi. La police a interrompu la fête et a forcé les femmes à se disperser, déclarant que de tels « *grands rassemblements* » n'étaient pas autorisés au Vietnam<sup>154</sup>.

151. IFEX, *Police respond with violence to bloggers' picnic protests in Vietnam*, 8 mai 2013, <https://ifex.org/police-respond-with-violence-to-bloggers-picnic-protests-in-vietnam/>

152. Đỗ Trung Quân, *À la veille du festival de Hué, les artistes prennent position*, 29 avril 2016 [en vietnamien], <https://xuandienhannom.blogspot.com/2016/04/tin-hot-trinh-dien-noi-au-cua-nhung-con.html>

153. BBC, *Le chanteur et blogueur Nguyễn Tín est arrêté et tabassé lors d'une soirée musicale*, 18 août 2018 [en vietnamien], <https://www.bbc.com/vietnamese/vietnam-45204274>

154. Bauxite Việt Nam, *Les épouses de prisonniers - par Tường Nắng Tiển*, 14 août 2022 [en vietnamien], <https://boxitvn.online/?p=81047#more-81047>. Les autres femmes étaient Nguyễn Thanh Mai, la fille du militant des droits à la terre

#### 4.7.5. Vente de charité pour l'Ukraine

En mars 2022, plusieurs partisans de la démocratie, défenseurs des droits humains et militants de la société civile ont été assignés à résidence et soumis à d'autres formes de harcèlement pour les empêcher de participer à une vente de charité organisée par l'ambassade ukrainienne à Hanoi pour soutenir les victimes de l'invasion russe en Ukraine<sup>155</sup>. Les militants ont rapporté sur les médias sociaux que la police les avait menacés et bloqués chez eux ou dans leur quartier jusqu'à la fin de l'événement. Au moins huit militants — Nguyễn Xuân Diện, Hòang Hà, Nguyễn Nguyên Bình, Nguyễn Văn Viên, Phạm Thị Lan, Đặng Bích Phương, Nguyễn Khánh Trâm, et Nguyễn Hoàng Anh — ont été empêchés d'assister à l'événement<sup>156</sup>. La raison du blocus contre ce rassemblement pacifique n'a pas été donnée, mais les activistes pensent que les autorités désapprouvaient l'événement en raison des relations étroites entre les gouvernements vietnamien et russe<sup>157</sup>.

#### 4.7.6. Un député européen expulsé après sa manifestation en solo

Le 6 juin 2001, lors d'une manifestation, qui demeure unique dans l'histoire des protestations pacifiques dans le Vietnam d'après-guerre, Olivier Dupuis, membre belge du Parlement européen, a manifesté seul devant le monastère zen Thanh Minh à Ho Chi Minh Ville, où Thích Quảng Đô, dissident bouddhiste et chef de l'EBUV, était assigné à résidence. Empêché par la police d'entrer dans le monastère, M. Dupuis a manifesté à l'extérieur, brandissant des banderoles en vietnamien portant les inscriptions « *Liberté pour Thích Quảng Đô* » et « *Liberté religieuse pour le Vietnam* », tandis que son assistant photographiait la scène. Les forces de sécurité sont rapidement intervenues, ont saisi l'appareil photo et ont embarqué les deux hommes dans un fourgon de police. Ils ont été interrogés par la police pendant cinq heures avant d'être expulsés du pays. Le porte-parole de Hanoi a déclaré qu'ils avaient « *semé le trouble à Ho Chi Minh Ville* »<sup>158</sup>.

### 5. Persécution des manifestants pacifiques

Les personnes exerçant leur droit de réunion pacifique au Vietnam, mais aussi celles qui documentent les manifestations ou fournissent une assistance aux victimes de violences ou de détention en raison de leur participation aux manifestations, sont confrontées à une répression systématique.

La répression peut prendre des formes multiples : menaces et intimidations ; arrestations et détentions arbitraires ; déni du droit à un procès équitable ; peines de prison disproportionnées ; mauvaises conditions de détention ; refus de soins médicaux, mauvais traitements et torture en détention ; surveillance policière constante ; ou encore harcèlement judiciaire. Dans certains cas, les mauvaises conditions de détention et les mauvais traitements ont été fatals.

Seront évoqués ici un certain nombre d'exemples de la répression systématique subie par de courageux activistes de la société civile, militants pro-démocratie et défenseurs des droits humains qui descendent

---

Nguyễn Thị Tâm (6 ans de prison), Trịnh Thị Nhụng, l'épouse de Bùi Văn Thuận (8 ans de prison) et Đỗ Thu, l'épouse du militant des droits à la terre Trịnh Bá Phương (10 ans de prison).

155. The Diplomat, *Vietnam blocks activists from attending Ukrainian Embassy Charity event*, 17 March 2022, <https://thediplomat.com/2022/03/vietnam-blocks-activists-from-attending-ukrainian-embassy-charity-event/>

156. Facebook de Hoàng Hà, 5 mars 2022, <https://www.facebook.com/songqueemdem/posts/2066137023546685>.

157. Le 2 mars 2022, le Vietnam s'est abstenu de voter la résolution dénonçant l'invasion de l'Ukraine par la Russie lors de l'Assemblée générale des Nations unies à New York.

158. AFP, *Vietnam expels MEP after rights protest*, 7 juin 2001 ; DPA, *Vietnam expulsion draws concern*, 7 juin 2001.

dans les rues pour exercer pacifiquement leur droit à la liberté de réunion au Vietnam. D'autres violations des droits humains commises par les autorités à l'encontre des organisateurs et des participants à des rassemblements publics, y compris des attaques contre eux et leurs familles, ont été détaillées au chapitre 4.

## 5.1. Détention provisoire illimitée et détention *incommunicado* prolongée

Les personnes détenues pour leur participation à des manifestations sont régulièrement soumises à des détentions provisoires illimitées ou à des détentions *incommunicado* prolongée, ce qui constitue une forme de traitement cruel et inhumain<sup>159</sup>.

Comme indiqué précédemment [voir *chapitre 2.2.*], la plupart des personnes arrêtées en raison de leur participation à des manifestations ont été accusées des crimes contre la « *sécurité nationale* » énoncés dans le Code pénal. Dans le système juridique vietnamien, les arrestations, les enquêtes, les poursuites, les procès et la détention pour de tels crimes sont soumis à des protocoles spéciaux, différents de ceux applicables aux autres accusés de droit commun.

En vertu du Code de procédure pénale vietnamien de 2015 (CPC), les enquêteurs et/ou les procureurs peuvent placer en détention provisoire les personnes soupçonnées d'atteinte à la sécurité nationale sans avoir à motiver leur décision et sans droit de faire d'appel (article 119). Le CPC prévoit également une détention provisoire pratiquement illimitée pour les personnes soupçonnées d'atteinte à la sécurité nationale, en donnant au Parquet populaire suprême toute autorité pour prolonger la détention provisoire « *jusqu'à la clôture de l'enquête* » (articles 172 et 173). Par exemple, le dissident Lê Anh Hùng, arrêté en juillet 2018 pour s'être opposé aux projets de loi sur les ZES et la cybersécurité [voir *chapitre 4.5.*], a été détenu pendant plus de quatre ans avant d'être traduit en justice. Il a été condamné à cinq ans de prison lors d'un procès à huis clos à Hanoi le 30 août 2022 pour « *abus des libertés démocratiques pour porter atteinte aux intérêts de l'État* » (article 331 du Code pénal)<sup>160</sup>.

Les personnes accusées d'atteinte à la sécurité nationale sont détenues au secret pendant toute la durée de l'enquête, qui peut être de deux ans, voire plus. Elles sont privées des visites de la famille et de l'accès à leurs avocats. Ceux-ci ne sont autorisés à les rencontrer qu'une fois l'enquête terminée « *pour préserver les secrets de l'enquête* » (article 74 CPC).

Ainsi, la journaliste Phạm Đoan Trang, arrêtée en octobre 2020 pour avoir documenté les manifestations publiques contre Formosa [voir *chapitre 4.6.*] et d'autres questions, a été détenue au secret pendant une année entière avant d'être autorisée à rencontrer ses avocats<sup>161</sup>. Les défenseurs des droits à la terre Cán Thị Thêu, Nguyễn Bá Phuong et Nguyễn Bá Tu<sup>162</sup> ainsi que les activistes Phạm Chí Dũng, Nguyễn Tường Thuy et Lê Hưu Minh Tuân, qui avaient tous activement manifesté, ont été détenus au secret de manière prolongée avant leur procès<sup>163</sup>.

159. UN ESCAP, *Recommandations des Nations unies sur le code pénal de 2015 et le code de procédure pénale du Vietnam*, 17 mai 2017, <https://vietnam.un.org/en/14681-un-recommendations-2015-penal-code-and-criminal-procedural-code-viet-nam>

160. Après son arrestation, Lê Anh Hùng a été déplacé de son centre de détention provisoire vers l'Hôpital National de Psychiatrie de Hanoi, puis ramené en prison, en mai 2022, juste avant d'être jugé.

161. UN OHCHR, *Viet Nam: release writer held on «propaganda» charges - UN experts*, 29 octobre 2021.

162. Observatoire pour la protection des défenseurs des droits humains, *Vietnam: Rejection of the appeal on the prison sentence of Trinh Ba Phuong*, 23 août 2022 ; <https://www.fidh.org/en/issues/human-rights-defenders/vietnam-rejection-of-the-appeal-on-the-prison-sentence-of-trinh-ba>

163. UN OHCHR, *Press briefing notes on Vietnam*, 8 janvier 2021, <https://www.ohchr.org/en/2021/01/press-briefing-notes-vietnam>

## 5.2. Déni du droit à un procès équitable

Les défenseurs des droits humains et les militants de la société civile arrêtés pour avoir exercé leur droit à la liberté de réunion pacifique sont régulièrement privés du droit à un procès équitable.

Leur détention préventive prolongée *incommunicado* [voir *chapitre 5.1.*] porte atteinte à leur droit à un procès équitable. Les avocats n'ont en effet pas le temps de les rencontrer pour préparer leur défense.

Non seulement les avocats n'ont pas accès à leurs clients pendant la période d'enquête, mais, bien souvent, ils ne reçoivent les dossiers que quelques jours avant le procès. Lors des audiences, les tribunaux refusent souvent d'entendre les témoins présentés par les avocats de la défense, comme ce fut le cas lors du procès des villageois de Dong Tam en septembre 2020<sup>164</sup>, qui s'est soldé par deux condamnations à mort et des peines d'emprisonnement extrêmement longues [voir *chapitre 4.3.4.*].



Cette photo prise et diffusée par l'Agence vietnamienne d'information le 14 septembre 2020 montre des villageois de Dong Tam impliqués dans un conflit foncier lors de leur procès à Hanoi. Vietnam News Agency / AFP

En outre, les procès concernant des infractions à la « sécurité nationale » — ce qui est le cas de la plupart des personnes arrêtées dans le cadre de manifestations publiques — peuvent se dérouler à huis clos (article 25 CPC). Par exemple, le médecin Hồ Văn Hải a été condamné à quatre ans de prison lors d'un procès à huis clos à Ho Chi Minh-Ville, le 1<sup>er</sup> février 2018, pour « propagande anti-État » (article 117 du Code pénal), en l'espèce pour avoir protesté contre les conséquences de la catastrophe de Formosa. Sa famille a appris la tenue du procès par la presse officielle. Arrêté en novembre 2016, il avait passé 15 mois en détention *incommunicado*<sup>165</sup>.

En outre, les observateurs internationaux et les membres de la famille sont souvent empêchés d'entrer dans la salle d'audience. Lors du procès en appel des militants des droits à la terre Trịnh Bá Phuong et Nguyễn Thị Tâm, le 17 août 2022 à Hanoi, leurs familles ont été agressées et chassées par des policiers en civil<sup>166</sup>. Dans de nombreux cas, les membres des familles ne sont même pas informés par les autorités des dates des procès.

Le procès de l'avocat spécialiste des droits environnementaux Đặng Đình Bách, qui avait organisé de nombreuses assemblées et réunions pour encourager les jeunes à s'exprimer contre les politiques

164. Pétition de 13 avocats de villageois de Dong Tam adressée au Président du Tribunal populaire et au Procureur populaire suprême avant le procès, protestant contre les procédures viciées et appelant au respect des droits de la défense pour garantir un procès équitable et impartial, 3 septembre 2020 [en vietnamien] ; AsiaNews, *Death sentences and life imprisonment for the villagers of Dong Tam*, 15 septembre 2020, <https://www.asianews.it/news-en/Death-sentences-and-life-imprisonment-for-the-villagers-of-Dong-Tam-51034.html>

165. VCHR, *Libertés Niées*, *Évaluation de la situation des droits de l'Homme au Vietnam au cours du deuxième cycle de son Examen Périodique Universel*, février 2018, <http://queme.org/app/uploads/2018/02/Libertes-niees-VCHR-2018-FR.pdf>

166. Facebook de Thu Đỗ, 17 août 2022 [en vietnamien], [https://www.facebook.com/permalink.php?story\\_fbid=pfbid02fgcNgJyMSTiBqiEK3yVDb1uJCB21c5Gq77fb7z4pHhWVuLXNiJ6x4a9eLB6qqfCl&id=100008236984260](https://www.facebook.com/permalink.php?story_fbid=pfbid02fgcNgJyMSTiBqiEK3yVDb1uJCB21c5Gq77fb7z4pHhWVuLXNiJ6x4a9eLB6qqfCl&id=100008236984260)

vietnamiennes en matière de changement climatique, est un exemple typique du caractère inique de la procédure. Condamné, le 24 janvier 2022, à cinq ans d'emprisonnement pour « *évasion fiscale* » pour des motifs avant tout politiques, il n'a pas pu consulter son avocat pendant sa détention. Le tribunal a ignoré les preuves présentées par ses avocats, ainsi que leur démonstration du caractère peu convaincant des preuves avancées par l'accusation<sup>167</sup>. Lors de son procès en appel, le 22 août 2022, les forces de sécurité ont interdit à son épouse, Trần Phuong Thảo, d'assister au procès, alors même qu'elle disposait d'une autorisation délivrée par le tribunal. Des représentants diplomatiques des États-Unis, de l'Allemagne et de l'Union européenne se sont également vu refuser l'entrée sous prétexte qu'il n'y avait « *pas assez de sièges dans la salle d'audience* »<sup>168</sup>.

De même, dans le cas de la journaliste Phạm Đoan Trang, qui avait participé aux manifestations contre Formosa et contre la Chine [voir *chapitres 4.4. et 4.6.*], les représentants diplomatiques des États-Unis, de l'UE, de la République tchèque, de la Suisse et de l'Allemagne n'ont pas été autorisés à assister à son procès en appel, le 25 août 2022<sup>169</sup>.

Enfin, le droit à la présomption d'innocence, qui est garanti par l'article 13 du CPC, est souvent bafoué par des campagnes de dénigrement dans les médias d'État. En janvier 2020, à la suite des événements survenus dans le village de Dong Tam, la chaîne de télévision nationale *Vietnam Television 1* (VTV 1) a ainsi diffusé des images des accusés Lê Đinh Công, Lê Đinh Chúc, et Lê Đinh Doanh en garde à vue, « *avouant* » qu'ils avaient attaqué la police avec des pierres et des bombes à essence artisanales. Leurs visages étaient couverts d'écchymoses, comme s'ils avaient été torturés peu avant<sup>170</sup>.

### 5.3. Des peines de prison disproportionnées

De nombreux militants impliqués dans l'organisation, la participation ou la documentation d'assemblées pacifiques ont été condamnés à de longues peines de prison au Vietnam. Parmi les cas récents les plus marquants, on peut citer :

- Le journaliste indépendant **Phạm Chí Dũng**, condamné à 15 ans de prison en janvier 2021 avec **Nguyễn Tường Thụy** et **Lê Hữu Minh Tuấn** (11 ans chacun), pour « *fabrication, stockage, diffusion d'informations, de documents, de matériels, d'objets contre la République socialiste du Vietnam* » (article 117 du Code pénal). Ces trois personnes avaient participé à des manifestations contre la Chine et utilisé Internet pour mobiliser des protestations contre le projet de loi sur la cybersécurité.
- **Hoàng Đức Bình**, condamné à 14 ans de prison en avril 2018 pour « *résistance aux fonctionnaires dans l'exercice de leurs fonctions* » et « *abus des libertés démocratiques pour porter atteinte aux intérêts de l'État* » (articles 330 et 331 du code pénal) pour avoir participé à des manifestations contre Formosa.
- Le pasteur **Nguyễn Trung Tôn** et le journaliste **Trương Minh Đức**, tous deux condamnés, le 5 avril 2018, à 12 ans de prison, ainsi que le militant **Nguyễn Bắc Truyền** (11 ans de prison) pour « *activités visant à renverser l'administration du peuple* » (article 79 du Code pénal de 1999) pour avoir protesté contre les atteintes aux droits humains et à la liberté religieuse.
- **Trịnh Bá Phương**, condamné à 10 ans de prison en décembre 2021 au titre de l'article 117 du code pénal pour sa participation à des manifestations en faveur des droits à la terre.
- La journaliste **Phạm Đoan Trang**, condamnée à neuf ans de prison en décembre 2021 au titre de l'article 88 du code pénal de 1999 pour avoir documenté des manifestations et y avoir participé.

167. Stand with Bach, <https://www.standwithbach.org/dang-dinh-bach>

168. FIDH, *Vietnam: ongoing arbitrary detention and judicial harassment against four environmental rights defenders*, 17 août 2022, <https://www.fidh.org/en/issues/human-rights-defenders/vietnam-ongoing-arbitrary-detention-and-judicial-harassment-against>

169. Radio Free Asia, *Vietnamese journalist loses appeal against nine-year sentence*, 25 août 2022, <https://www.rfa.org/english/news/vietnam/vietnamese-journalist-loses-appeal-08252022015721.html>

170. Rapport Báo Cáo Đồng Tâm, édité par Phạm Đoan Trang et Will Nguyễn, septembre 2020 ; [https://queme.org/app/uploads/2020/09/Dong-Tam-report\\_Phamdoantrang-Willnguyen\\_Sept2020.pdf](https://queme.org/app/uploads/2020/09/Dong-Tam-report_Phamdoantrang-Willnguyen_Sept2020.pdf)

- **Trần Thị Xuân**, condamnée à neuf ans de prison le 12 avril 2018 pour « *activités visant à renverser l'administration du peuple* » (article 79 du code pénal de 1999) pour avoir organisé des manifestations sur la catastrophe de Formose.
- **Cần Thị Thêu** et son fils Trịnh Bá Tư, condamnés à huit ans de prison chacun en mai 2021 sur la base d'accusations au titre de l'article 117 du code pénal pour leur participation à des manifestations sur le droit à la terre.
- **Trương Hữu Lộc**, condamné à huit ans de prison en juin 2019 pour « *perturbation de la sécurité* » (article 118 du code pénal) pour avoir aidé des manifestants qui protestaient contre les projets de loi sur les ZES et la cybersécurité.
- **Nguyễn Đình Thành**, condamné à sept ans de prison en octobre 2018 sur la base de l'article 117 du code pénal pour avoir imprimé des tracts et participé aux manifestations contre le projet de loi sur les ZES.
- **Nguyễn Văn Hóa**, condamné à sept ans de prison en janvier 2017 pour « *abus des libertés démocratiques pour porter atteinte aux intérêts de l'État* » (article 258 du code pénal de 1999) pour avoir filmé des manifestations devant l'usine de Formosa.
- **Đặng Đăng Phước**, professeur de musique, condamné à huit ans de prison le 6 juin 2023 en vertu de l'article 117 du Code pénal. Il avait participé à plusieurs manifestations pacifiques et soutenu l'adoption d'une loi sur les manifestations par l'Assemblée nationale.

## 5.4. Violations des droits des détenus

Les personnes incarcérées pour leur participation à des manifestations pacifiques sont souvent maltraitées en détention : torture et mauvais traitements ; conditions de détention épouvantables ; non-accès aux soins médicaux ; incarcération dans des prisons éloignées de leur domicile. Comme l'a fait remarquer un ancien prisonnier politique : « *Lorsque la porte de la prison se referme derrière vous, la loi reste à l'extérieur. Votre vie et votre mort sont entre les mains des seuls gardiens de prison et des autorités* »<sup>171</sup>.

Un tel traitement est non seulement incompatible avec les normes internationales en matière de droits humains, mais il constitue également une violation de la législation nationale vietnamienne, à savoir la loi de 2019 sur l'exécution des jugements pénaux, qui est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2020<sup>172</sup>. L'article 4 de cette loi vise à « *garantir l'humanité socialiste ; respecter la dignité, les droits et les intérêts légitimes des prisonniers* ». Selon l'article 27, ces droits incluent « *la protection et le respect de leur vie, de leur santé, de leurs biens et de leur dignité [...], le droit de recevoir des soins médicaux, d'envoyer et de recevoir des lettres [...], [et] de recevoir la visite de leur famille* ». En vertu de l'article 55, les détenus qui tombent malades ont le droit de bénéficier d'examens médicaux et de soins en prison ou dans l'établissement public le plus proche.

### 5.4.1. Torture et mauvais traitements

Les personnes impliquées dans les manifestations sont souvent soumises à la torture et aux mauvais traitements en détention, notamment par des passages à tabac, l'utilisation des entraves et la mise à l'isolement.

Nguyễn Văn Hóa, condamné à sept ans de prison en 2017 pour avoir participé à des manifestations concernant la catastrophe de Formosa [voir chapitre 4.6.] a été battu par les autorités pour le contraindre à faire un faux témoignage contre d'autres militants impliqués dans les manifestations. Lorsqu'il s'est rétracté

171. Radio Free Asia, *Les proches des prisonniers politiques au Vietnam demandent des soins médicaux appropriés pour les détenus*, 10 août 2022 [en vietnamien].

172. Loi sur l'exécution des jugements pénaux, 41/2019/QH14 [en vietnamien] ; <https://thuvienphapluat.vn/van-ban/Trach-nhiem-hinh-su/Luat-Thi-hanh-an-hinh-su-2019-387991.aspx>

de ces faux « aveux », il a de nouveau été battu. Entre mai et septembre 2019, il a été enchaîné pendant plus de quatre mois dans une cellule à l’isolement sans lumière naturelle pour avoir protesté contre les mauvais traitements dans la prison<sup>173</sup>.

Lors d’une visite de sa famille à la prison, le militant des droits à la terre Trịnh Bá Tu a raconté à son père qu’il avait été battu par des gardiens de prison et enchaîné par les jambes pendant 10 jours en septembre 2022<sup>174</sup> et contraint d’uriner et de déféquer sur place, à titre de « *mesure disciplinaire* » pour le punir d’avoir écrit des lettres de réclamation. Tu a été condamné à huit ans de prison avec sa mère Càn Thị Thêu en mai 2021 en vertu de l’article 117 du Code pénal pour avoir manifesté contre les violations des droits fonciers. Leur peine a été confirmée en appel en décembre 2021.

Le frère de Tu, Trịnh Bá Phương, qui s’est activement engagé dans des manifestations en faveur des droits fonciers et a défendu les villageois détenus lors de l’incident de Dong Tam [voir *chapitre 4.3.4.*], a déclaré que les autorités l’avaient fréquemment battu et frappé lors de sa détention provisoire au centre de détention de Hanoi en 2020, dans le but de lui extorquer des aveux<sup>175</sup>. En décembre 2021, il a été condamné à 10 ans de prison en vertu de l’article 117 du Code pénal. Sa peine a été confirmée en appel en août 2022.

Les personnes détenues pour être interrogées lors de manifestations sont souvent battues par la police. Par exemple, lors de la vague de manifestations de juin 2018 contre les projets de loi sur les ZES et la cybersécurité [voir *chapitre 4.5.*], plusieurs manifestants ont été détenus dans des centres de détention temporaires installés dans le parc Tao Dan à Ho Chi Minh-Ville. Ils ont déclaré avoir reçu des coups de pied et avoir été battus par la police, et qu’ils ont pu entendre les cris d’autres manifestants détenus passés à tabac dans des pièces adjacentes<sup>176</sup>.

#### 5.4.2. Mauvaises conditions de détention et refus de soins médicaux

De nombreux manifestants emprisonnés sont en très mauvaise santé en raison de l’absence de soins médicaux ou de conditions de détention insalubres.

Le dissident Trần Văn Bang (alias Trần Bang), qui participe depuis longtemps à des manifestations publiques, est en mauvaise santé en raison de l’absence de traitement médical et des mauvaises conditions de détention. Il a déclaré à sa famille qu’il prévoyait de rédiger son testament en détention en raison de graves problèmes de santé. Il souffre d’un kyste à l’aine « *de la taille d’un œuf* » et d’autres problèmes de santé<sup>177</sup>. Les agents pénitentiaires lui ont dit que seuls les prisonniers en situation « *d’urgence* » peuvent être admis à l’hôpital. Trần Bang a participé à des manifestations contre la Chine de 2011 à 2018, et a été sévèrement battu lors d’un rassemblement à Ho Chi Minh Ville pour protester contre la visite du président chinois Xi Jingping au Vietnam en 2015. Il a finalement été arrêté le 1<sup>er</sup> mars 2022 et condamné à huit ans de prison le 12 mai 2023 en vertu de l’article 117 du Code pénal<sup>178</sup>.

173. FIDH-VCHR, *Le rapport du gouvernement pour l’Examen Périodique Universel dissimule les graves violations des droits de l’Homme*, 4 septembre 2018, <https://www.fidh.org/fr/regions/asie/vietnam/le-rapport-du-gouvernement-pour-l-examen-periodique-universel>

174. Facebook de Thu Đỗ, 20 septembre 2022 [en vietnamien] ; [https://m.facebook.com/story.php?story\\_fbid=pfbid0TQ35fyRmbpbwUtc5UrtKScXcfK3846jodxa7112Ai1besX6Qapq66nvQjM92EXI&id=100008236984260](https://m.facebook.com/story.php?story_fbid=pfbid0TQ35fyRmbpbwUtc5UrtKScXcfK3846jodxa7112Ai1besX6Qapq66nvQjM92EXI&id=100008236984260)

175. BBC, *Les peines prononcées contre Trịnh Bá Phương et Nguyễn Thị Tâm confirmées en appel*, 18 août 2022 [en vietnamien], <https://www.bbc.com/vietnamese/vietnam-62587199>

176. VCHR, *L’offensive du Vietnam contre toute forme d’expression libre et contre les manifestations pacifiques dénoncée devant le Conseil des Droits de l’Homme de l’ONU*, 27 juin 2018, <https://queme.org/fr/offensive-vietnam-contre-expression-libre-manifestations-denoncee-cdh/>

177. Radio Free Asia, *L’activiste Trần Văn Bang arrêté en vertu de l’article 117 du Code pénal*, 1er mars 2022 [en vietnamien], [https://www.rfa.org/vietnamesee/in\\_depth/activist-tran-bang-was-arrested-under-article-117-of-the-penal-code-03012022091347.html](https://www.rfa.org/vietnamesee/in_depth/activist-tran-bang-was-arrested-under-article-117-of-the-penal-code-03012022091347.html) ; Vietnam Posts English, *L’accusé Tran Van Bang reçoit 8 ans de prison pour s’être opposé à l’État*, 12 mai 2023, <https://vietnam.postsen.com/news/327121/Defendant-Tran-Van-Bang-received-8-years-in-prison-for-opposing-the-State.html>.

178. Radio Free Asia, *L’activiste Trần Văn Bang arrêté en vertu de l’article 117 du Code pénal*, 1er mars 2022 [en vietnamien], [https://www.rfa.org/vietnamesee/in\\_depth/activist-tran-bang-was-arrested-under-article-117-of-the-penal-code-03012022091347.html](https://www.rfa.org/vietnamesee/in_depth/activist-tran-bang-was-arrested-under-article-117-of-the-penal-code-03012022091347.html), Vietnam Posts English, *L’accusé Tran Van Bang a reçu 8 ans de prison pour s’être opposé à l’État*, 12 mai 2023, <https://vietnam.postsen.com/news/327121/Defendant-Tran-Van-Bang-received-8-years-in-prison-for-opposing-the-State.html>



Des manifestants crient des slogans anti-Chine en brandissant des pancartes à l'effigie du président chinois Xi Jinping devant l'ambassade de Chine à Hanoi, le 5 novembre 2015.  
 © HOANG DINH NAM / AFP

Huỳnh Trương Ca, cofondateur de « Constitution », un groupe de la société civile créé pour informer les citoyens vietnamiens sur leurs droits constitutionnels, a été arrêté en juin 2018 pour avoir participé aux manifestations contre les projets de loi sur les ZES et la cybersécurité et condamné à cinq ans et demi de prison en vertu de l'article 117 du Code pénal en décembre 2018. Huỳnh Trương Ca est en très mauvaise santé à la prison de Xuyen Moc, dans la province de Dong Nai. Il souffre d'un gros abcès à l'aine, qui nécessite une intervention chirurgicale urgente, mais le médecin de la prison ne cesse de retarder l'opération<sup>179</sup>.

Le défenseur des droits humains Nguyễn Tường Thụy, qui purge une peine de 11 ans en vertu de l'article 117 du code pénal<sup>180</sup>, a contracté la gale en raison du manque d'hygiène et d'un accès insuffisant à l'eau potable dans le camp de la prison de Bo La, dans la province de Binh Duong. Sa femme a déclaré que presque tous les prisonniers de cette prison avaient contracté des infections cutanées. Thụy souffre également de douleurs dorsales, d'hypertension artérielle et d'une maladie inflammatoire de l'intestin, mais n'a reçu aucun traitement médical<sup>181</sup>. Il participait régulièrement à des manifestations contre la Chine depuis 2008 et s'était engagé de longue date dans des actions de protestation en faveur des droits humains et sur des questions sociales<sup>182</sup>.

L'ancien prisonnier politique Đinh Nguyễn Kha, qui a purgé une peine de six ans à la prison de Xuyen Moc, dans la province de Ba Ria-Vung Tau, de 2012 à 2018, pour avoir distribué des tracts sur les agissements de la Chine en Mer de Chine méridionale, s'est vu refuser un traitement médical pour des complications survenues à la suite d'une opération visant à lui retirer une tumeur à l'estomac. Il a été mis à l'isolement avec des chaînes pendant 10 jours pour avoir fait passer de la nourriture à un autre prisonnier<sup>183</sup>.

De nombreuses personnes détenues pour avoir participé à des manifestations ont entamé des grèves de la faim pour protester contre le manque d'hygiène, l'absence de soins médicaux et les violations de leurs droits, notamment Nguyễn Bắc Truyển, Hoàng Đức Bình, Phạm Văn Điệp et Nguyễn Văn Hóa.

179. Vietnam Human Rights Defenders, *La police de Dong Thap propose de poursuivre l'activiste Huynh Truong Ca pour « propagande anti-État »*, 19 novembre 2018.

180. VCHR, *Peines de prison jusqu'à 15 ans pour trois journalistes indépendants au Vietnam*, 6 janvier 2021, <https://queme.org/fr/prison-jusqu-a-15-ans-pour-trois-journalistes-independants-au-vietnam/>

181. Vietnam Human Rights Defenders, *Hanoi Police suspected of beating activist, attacking private residence of blogger with dirty mess*, 3 décembre 2016.

182. En raison de son engagement civique, Nguyễn Tường Thụy a été la cible de harcèlements systématiques, d'agressions, d'interdictions de voyager et de détentions arbitraires de la part de la police. En décembre 2016, du poisson pourri et de l'huile usagée ont été jetés chez lui à Hanoi par des agents de la Sécurité présumés après qu'il eut organisé un petit rassemblement de militants de la société civile pour célébrer la Journée internationale des droits de l'Homme.

183. FIDH-VCHR, *Joint submission to the UN Human Rights Council on the 3<sup>rd</sup> Universal Periodic Review of Vietnam*, 12 juillet 2018, [http://queme.org/app/uploads/2018/07/VCHR\\_FIDH\\_Joint-Submission\\_UPR\\_July\\_2018.pdf](http://queme.org/app/uploads/2018/07/VCHR_FIDH_Joint-Submission_UPR_July_2018.pdf)

### 5.4.3. Décès en détention

De nombreux militants détenus pour avoir participé à des manifestations publiques sont morts de maladie dans des circonstances tragiques, les autorités pénitentiaires ignorant les demandes de soins de leurs familles.

Le 20 novembre 2022, Phan Văn Thu, 74 ans, est décédé au camp de Gia Trung, dans la province de Gia Lai, après des années de maladie sans soins médicaux. Condamné à la prison à vie pour « *subversion* » pour avoir organisé des rassemblements pacifiques avec un groupe environnemental à Phu Yen, il avait purgé 10 ans de sa peine<sup>184</sup>. Un deuxième membre de son groupe, Đào Đinh Nam, qui purgeait une peine de 16 ans d'emprisonnement, est mort d'une insuffisance rénale à l'hôpital de Vung Tau en octobre 2019, après s'être vu refuser un traitement malgré une maladie et des douleurs prolongées<sup>185</sup>.

Le 2 août 2022, le militant respecté des droits à la terre Đỗ Công Dương est décédé à la prison n°6 dans la province de Nghe An, où les conditions de détention sont notoirement difficiles. Condamné à huit ans de prison pour avoir filmé des manifestations sur les questions de la terre à Bac Ninh, Đỗ Công Dương était en bonne santé au moment de son arrestation en 2018. Lorsque sa santé a commencé à décliner, sa famille a exhorté à plusieurs reprises les autorités pénitentiaires à lui permettre de bénéficier de soins médicaux. Elles ont refusé et ne l'ont emmené à l'hôpital qu'à la toute dernière minute, où il est mort peu après<sup>186</sup>.

Après la mort de Đỗ Công Dương, 27 proches de prisonniers politiques ont signé une lettre intitulée « *L'accès aux soins est un droit de l'Homme : Lettre ouverte des membres des familles de prisonniers politiques* ». La lettre exprime « *la dévastation et l'indignation* » face à la mort de Đỗ Công Dương et exhorte la communauté internationale à faire pression sur le gouvernement vietnamien pour qu'il « *respecte les droits des prisonniers politiques et veille à ce qu'ils reçoivent de l'eau potable, de la nourriture saine et qu'ils aient accès à des soins médicaux adéquats en temps voulu* »<sup>187</sup>.

Le 10 décembre 2019, le militant pro-démocratie Đào Quang Thục, qui purgeait une peine de prison de 13 ans pour avoir participé à des manifestations concernant Formosa et les différends territoriaux avec la Chine, est décédé subitement à la prison n°6, dans la province de Nghe An, officiellement en raison d'une hémorragie cérébrale et d'une infection pulmonaire<sup>188</sup>. Sa famille a déclaré qu'il n'avait jamais eu de problèmes de santé auparavant et qu'elle n'avait été informée de son hospitalisation que quelques jours avant sa mort.

Le défenseur des droits environnementaux Đinh Đặng Đinh est mort d'un cancer de l'estomac après s'être vu refuser tout traitement à la prison d'An Phuoc, dans la province de Binh Duong, jusqu'au stade terminal.

184. Phan Văn Thu était le fondateur d'un groupe bouddhiste appelé Ân Đàn Đạo, également connu sous le nom de Conseil Bia Sơn pour le droit et les affaires publiques. Le groupe croyait en l'harmonie entre la science, la nature et l'humanité, et organisait des conférences et des assemblées pour discuter de ces idées. En 2012, 22 membres du groupe ont été arrêtés et condamnés à des peines allant de 10 ans à la prison à vie. Après 10 ans de détention, Phan Văn Thu, qui avait purgé 10 ans de sa peine à perpétuité, avait perdu toutes ses dents en raison de la malnutrition, mais s'était vu refuser un traitement dentaire. Il souffrait de diabète, d'hypertension et d'arthrite, ainsi que des conditions climatiques difficiles du camp de prisonniers de Gia Trung ; VCHR, *22 membres d'un groupe non-violent condamnés à de très lourdes peines d'emprisonnement pour « subversion » au Vietnam*, 4 février 2012, <https://queme.org/fr/22-membres-d-un-groupe-non-violent-condamnes-a-de-tres-lourdes-peines-demprisonnement-pour-subversion-au-vietnam/>

185. Đào Đinh Nam, également membre du groupe de Phan Văn Thu, est mort après avoir purgé six ans d'une peine de 16 ans de prison pour « *subversion* ». Il était détenu dans le camp de prisonniers de Xuyen Moc depuis 2012. Bien que son état de santé se soit gravement détérioré, il n'a reçu aucun traitement médical. Il a été admis à l'hôpital juste avant sa mort.

186. Bauxite Việt Nam, *La santé est un droit de l'Homme : Lettre ouverte des membres des familles de prisonniers politiques*, 9 août 2022 [en vietnamien], <https://boxitvn.online/?p=81021>

187. Bauxite Việt Nam, *La santé est un droit de l'Homme : Lettre ouverte des membres des familles de prisonniers politiques*, 9 août 2022 [en vietnamien], <https://boxitvn.online/?p=81021>

188. Radio Free Asia, *Le prisonnier politique Đào Quang Thục meurt en prison, la famille n'est pas autorisée à récupérer le corps*, 10 décembre 2019 [en vietnamien], <https://www.rfa.org/vietnamesee/news/vietnamnews/family-not-given-corpse-of-political-prisoner-dao-quang-thuc-who-died-in-prison-12102019074313.html>. Đào Quang Thục, enseignant à la retraite, avait été arrêté en octobre 2017 et condamné à 13 ans de prison pour « *activités visant à renverser l'administration du peuple* » (article 79 du Code pénal de 1999) en septembre 2018. Il avait entamé une grève de la faim avec d'autres prisonniers en 2019 pour protester contre les autorités à l'encontre des prisonniers. Des mois avant sa mort, il avait confié à sa fille qu'il souffrait constamment à cause des coups portés par les policiers pendant les interrogatoires. Sa famille n'a pas été autorisée à lui rendre visite à l'hôpital, ni à récupérer son corps pour lui donner un enterrement digne de ce nom.

Il avait bénéficié d'une amnistie présidentielle en mars 2014, un mois avant sa mort. Đinh Đặng Đinh avait été condamné à six ans de prison en 2011 pour avoir organisé des manifestations et adressé des pétitions aux autorités sur les dangers de l'exploitation de la bauxite sur les hauts plateaux du centre du pays<sup>189</sup>.

Certaines personnes détenues pour leur participation à des manifestations sont mortes en détention dans des circonstances plus mystérieuses. Par exemple, en 2017, Nguyễn Huru Tân, un adepte du bouddhisme Hòa Hảo, est mort en garde à vue quelques heures seulement après avoir été arrêté pour « *propagande contre la République socialiste du Vietnam* » (article 88 du code pénal de 1999) pour avoir participé à une assemblée religieuse pacifique. La police a prétendu qu'il s'était suicidé en se tranchant la gorge avec un couteau laissé par la police dans la salle d'interrogatoire<sup>190</sup>.

#### 5.4.4. Détention dans des prisons éloignées du domicile

Les personnes condamnées à des peines de prison pour avoir participé à des manifestations ont souvent été transférées dans des prisons situées loin de leur domicile, ce qui limite l'accès aux visites de leur famille, les déplacements étant extrêmement difficiles et coûteux. Cette politique n'est pas due à une pénurie de prisons (il y a au moins 153 prisons au Vietnam), mais plutôt à une stratégie délibérée visant à peser psychologiquement sur les prisonniers. Des exemples de ces cas sont détaillés dans l'infographie *ci-contre*.

### 5.5. Détention probatoire

Les prisonniers détenus à la suite de manifestations et de rassemblements pacifiques ont été systématiquement condamnés à des périodes de « détention probatoire » (*quản ché* en vietnamien) allant de un à cinq ans après avoir purgé leur peine d'emprisonnement (article 43 du code pénal).

La détention probatoire est une forme d'assignation à résidence et devrait normalement se dérouler sur le lieu de résidence. Cependant, les prisonniers libérés sont parfois arbitrairement détenus ailleurs, ce qui rend leur vie quotidienne très difficile. Les prisonniers en détention probatoire doivent vivre et travailler dans une zone définie, sous la surveillance de la police et des autorités locales. Ils ne peuvent quitter cette zone sans autorisation et sont privés de certains droits civils et politiques<sup>191</sup>.

Par exemple, en mars 2022, Trần Thanh Phuong a été envoyé purger sa détention probatoire à Hué, à plus de 1 000 km de Ho Chi Minh-Ville, où il vivait avec sa femme et ses enfants depuis près de 30 ans. Trần Thanh Phuong avait déjà passé trois ans et six mois en prison, suivis d'une peine de deux ans de détention probatoire pour « *troubles à l'ordre public* », parce qu'il avait manifesté contre le projet de loi sur les ZES en 2018. Sans emploi ni logement à Hué, incapable de trouver du travail, il vit dans la pauvreté et n'est pas en mesure de subvenir aux besoins de sa femme et de ses enfants, qui vivent eux aussi dans des conditions extrêmement difficiles. Trần Thanh Phuong a déposé plusieurs recours auprès du Parquet populaire de Ho Chi Minh et du Département de la gestion des prisons du ministère de la Sécurité publique, mais n'a reçu aucune réponse<sup>192</sup>.

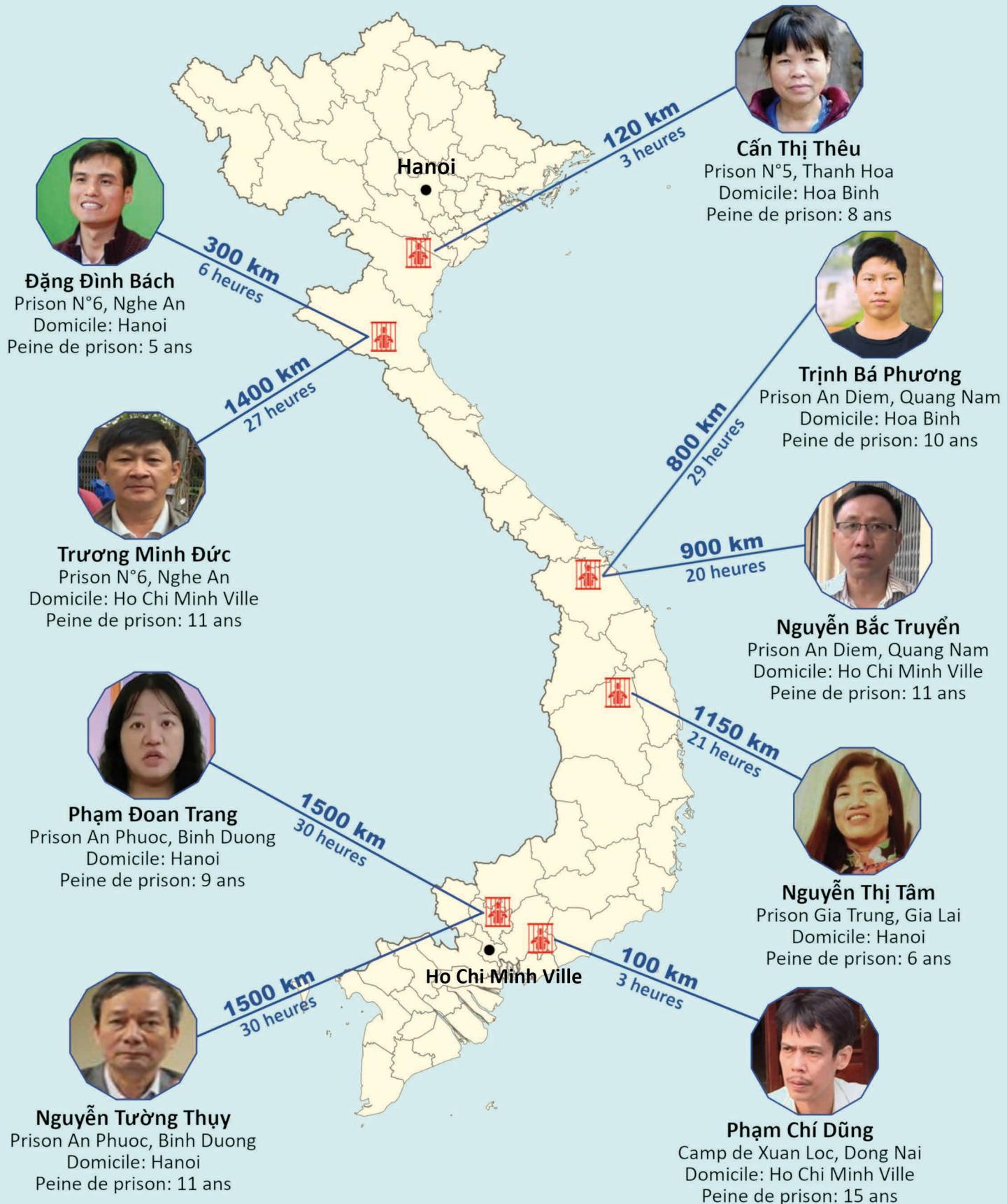
189. Wall Street Journal, *The death of Vietnam's teacher Dinh - par Võ Văn Ái*, 14 avril 2014, <http://online.wsj.com/news/articles/SB10001424052702303603904579494882376860264>. Đinh Đặng Đinh n'a pas été autorisé à recevoir un traitement pour son cancer de l'estomac jusqu'à ce qu'il tombe gravement malade en 2013, date à laquelle il a été hospitalisé pour subir une ablation des trois quarts de son estomac, avant d'être ramené en prison immédiatement après. Il a de nouveau été hospitalisé en 2014, puis a bénéficié d'une amnistie présidentielle juste avant sa mort.

190. VCHR, *Libertés Niées, Évaluation de la situation des droits de l'Homme au Vietnam au cours du deuxième cycle de son Examen Périodique Universel*, février 2018, <http://queme.org/app/uploads/2018/02/Libertes-niees-VCHR-2018-FR.pdf>

191. L'article 43 du code pénal de 2015 dispose : « *La détention probatoire consiste à obliger une personne condamnée à une peine d'emprisonnement à résider, travailler et vivre dans une zone définie sous la supervision de l'autorité locale et de la population locale. Pendant cette période, le condamné ne doit pas quitter la commune sans autorisation, il est privé de certains droits de citoyenneté conformément à l'article 44 du présent code et il lui est interdit d'effectuer certains travaux* ».

192. Radio Free Asia, *Le prisonnier de conscience Trần Thanh Phuong est « exilé » à 1000 km de sa famille*, 5 août 2022 [en vietnamien], <https://www.rfa.org/vietnamese/news/vietnamnews/former-prisoner-of-conscience-forced-to-live-far-from-his-family-during-probation-period-08052022064702.html>

# DÉTENUS LOIN DE CHEZ EUX



Les distances et temps de trajet sont calculés pour un voyage par route dans des conditions optimales. Parmi les 153 prisons que compte le Vietnam, la plupart sont dans des régions isolées dans les campagnes ou les montagnes, et sont difficiles d'accès.

## 5.6. Harcèlement judiciaire

Les dissidents qui ont été emprisonnés pour leur participation à des manifestations publiques font l'objet d'une surveillance étroite et de harcèlements judiciaires après leur libération.

Par exemple, en mai 2022, Y Wô Niê, membre de la communauté ethnique Ede, qui avait purgé une peine de neuf ans de prison pour avoir participé aux manifestations des Montagnards sur les hauts plateaux du centre en 2005, a de nouveau été arrêté et condamné à quatre ans de prison pour avoir « *abusé des libertés démocratiques pour porter atteinte aux intérêts de l'État* » (article 331 du code pénal). Il était poursuivi pour avoir produit trois rapports manuscrits sur les violations de la liberté religieuse à l'encontre du peuple Ede et les avoir envoyés via Whatsapp à des « *forces réactionnaires à l'étranger* ». Selon son avocat, les « *forces réactionnaires* » concernées étaient le Comité des droits de l'Homme de l'ONU et la Commission américaine sur la liberté religieuse internationale (USCIRF)<sup>193</sup>.

## 5.7. Exil forcé

Ces dernières années, le gouvernement a de plus en plus forcé les prisonniers politiques à s'exiler en leur accordant une libération anticipée à condition qu'ils quittent immédiatement le Vietnam. Ces prisonniers politiques n'ont pas été amnistiés et doivent retourner en prison s'ils reviennent au Vietnam.

Plusieurs dissidents de premier plan, tous activement impliqués dans des manifestations publiques sur des questions telles que les droits humains, la catastrophe de Formosa, les différends territoriaux avec la Chine et les projets de loi controversés, ont été contraints à l'exil au cours des dernières années. Il s'agit notamment du blogueur Nguyễn Văn Hải (alias Diêu Cày), de l'activiste Nguyễn Ngọc Như Quỳnh (alias Mè Nâm), de l'avocat spécialiste des droits humains Nguyễn Văn Đài et de la défenseure des droits à la terre Trần Thị Nga.

**D**iêu Cày (« Pipe du paysan ») a été l'un des premiers militants de la société civile vietnamienne à utiliser Internet pour organiser des manifestations et mobiliser la société civile. En 2008, il a tenté d'organiser une manifestation pacifique contre le relais de la flamme olympique à Ho Chi Minh Ville [voir chapitre 4.4]. En septembre 2012, il a été condamné à 12 ans de prison pour « *propagande contre la République socialiste du Vietnam* » (article 88 du Code pénal de 1999) lors d'un procès décrit comme « *un simulacre de procès à l'ancienne dans le style soviétique* »<sup>194</sup>. En octobre 2014, il a directement été conduit de la prison à l'aéroport international de Hanoi et mis dans un avion pour Los Angeles, sans même être autorisé à dire au revoir à sa famille.

**N**guyễn Ngọc Như Quỳnh (alias Mè Nâm) a été une pionnière dans l'utilisation des réseaux sociaux et d'Internet pour coordonner des manifestations pacifiques. Fidèle à la devise « *Si vous ne vous exprimez pas, qui le fera ?* », elle a organisé et participé à des manifestations contre l'agression chinoise en Mer de Chine méridionale, le désastre de Formosa, et pour les droits humains et la démocratie. Le 29 juin 2017, elle a été condamnée à 10 ans de prison, notamment sur la base de l'article 88 du code pénal de 1999 sur la « *propagande contre la République socialiste du Vietnam* ». En octobre 2018, elle a été libérée et s'est immédiatement exilée aux États-Unis.

193. Commission américaine sur la liberté religieuse internationale (USCIRF), *Y Wô Niê*, <https://www.uscirf.gov/religious-prisoners-conscience/forb-victims-database/y-wo-nie> ; Radio Free Asia, *Vietnam ethnic minority activist jailed for 4 years for reporting abuse allegations*, 20 mai 2022, <https://www.rfa.org/english/news/vietnam/y-wo-nie-sentence-05202022165050.html>

194. The Economist, *Bloggers flogged*, 5 octobre 2012, <https://www.economist.com/banyan/2012/10/04/bloggers-flogged> ; Wall Street Journal, *Reading Orwell in Hanoi - by Võ Văn Ái*, 23 avril 2012, <http://online.wsj.com/article/SB10001424052702303425504577358892665142470.html>

**N**guyễn Văn Đài est un avocat spécialisé dans les droits humains et fondateur de la Fraternité pour la démocratie. Il a été arrêté en décembre 2015 alors qu'il se rendait à Hanoi pour rencontrer des représentants de l'UE participant au dialogue UE-Vietnam sur les droits humains. Il a été détenu au secret pendant 19 mois avant d'être condamné à 15 ans de prison le 5 avril 2018 pour « *activités visant à renverser l'administration populaire* » (article 79 du Code pénal de 1999), en même temps que Trương Minh Đức, Nguyễn Trung Tôn, Nguyễn Bắc Truyển, Lê Thu Hà et Pham Văn Trỗi.

Ses collègues et lui-même avaient organisé des manifestations sur un large éventail de questions sociales, politiques et environnementales. Đài avait auparavant passé quatre ans (2007-2011) en prison pour avoir organisé des ateliers informels sur les droits humains. En juin 2018, il a été libéré de prison avec son collègue Lê Thu Hà (condamné à neuf ans de prison) et envoyé en exil en Allemagne.



Le célèbre avocat Nguyễn Văn Đài (au centre) lors de son procès avec d'autres militants à Hanoi, le 5 avril 2018. Agence de presse du Viêt-Nam / AFP

**T**rần Thị Nga est une célèbre militante des droits à la terre et des droits des travailleurs, qui a été condamnée à neuf ans de prison et à cinq ans de détention probatoire en vertu de l'article 88 du Code pénal de 1999 pour avoir « mené une propagande contre la République socialiste du Vietnam » lors d'un procès d'une journée en juillet 2017. Elle avait subi des années de harcèlement et de brutalités policières pour avoir participé à des manifestations sur les violations des droits fonciers et les différends territoriaux avec la Chine, et pour avoir documenté les protestations sur la catastrophe de Formosa, la traite des êtres humains et les problèmes d'abus de pouvoir de l'État. En mai 2014, alors qu'elle participait à une manifestation contre la Chine, elle a été agressée par un groupe d'individus qui l'ont frappée avec des barres de fer et lui ont cassé un bras et une jambe. En janvier 2020, elle a été envoyée en exil aux États-Unis avec ses deux enfants.

## 6. L'ONU préoccupée par les violations du droit à la liberté de réunion pacifique

Au cours des trois dernières décennies, plusieurs mécanismes des droits de l'Homme de l'ONU n'ont cessé d'exprimer leurs préoccupations concernant la répression systématique du droit à la liberté de réunion pacifique au Vietnam.

Deux points ont été soulevés à maintes reprises par ces organismes et experts des droits humains de l'ONU : 1) l'arrestation, la détention, le harcèlement, l'intimidation et l'usage excessif de la force par le gouvernement vietnamien à l'encontre d'individus et de groupes qui exercent légitimement leur droit à la liberté de réunion pacifique ; et 2) le recours à des incriminations liés à la sécurité nationale vagues et fourre-tout, incompatibles avec les limites fixées par le droit international pour poursuivre et condamner les personnes qui exercent ce droit.

Ces mécanismes de l'ONU n'ont cessé d'exhorter le gouvernement vietnamien à adhérer aux dispositions des traités et des normes internationales en matière de droits humains, en particulier l'article 21 du PIDCP, auquel le Vietnam est partie.

## 6.1. Les organes de traité

Le 19 juillet 2002, le Comité des droits de l'Homme (CCPR), chargé du respect par les Etats parties de leurs obligations en vertu du PIDCP, a adopté ses observations finales, à la suite de l'examen du deuxième rapport périodique du Vietnam, les 11 et 12 juillet 2002<sup>195</sup>. Dans ses observations finales, le CCPR s'est dit préoccupé par les restrictions imposées aux réunions et manifestations publiques.

Le 16 avril 2012, le Comité pour l'élimination de la discrimination raciale (CERD) a adopté ses observations finales, à la suite de l'examen des 10<sup>e</sup> à 14<sup>e</sup> rapports périodiques du Vietnam en vertu de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, les 21 et 22 février 2012<sup>196</sup>. Le CERD s'est dit préoccupé par la législation répressive, notamment : L'ordonnance n° 44 sur le traitement administratif des infractions, qui autorise le placement en détention administrative (sans procès) des personnes soupçonnées d'atteinte à la « *sécurité nationale* » pour une durée pouvant aller jusqu'à deux ans ; le décret 38/2005/ND-CP sur l'ordre public, qui interdit les manifestations devant les agences de l'État et les bâtiments publics ; et la circulaire 09/2005/TT-BCA, qui interdit les rassemblements de plus de cinq personnes sans autorisation préalable des autorités [voir *chapitre 2.4.*]. Le CERD a recommandé au Vietnam de revoir ses réglementations et politiques sur la protection des droits à la liberté d'expression, de réunion pacifique et d'association en se conformant aux exigences de l'article 5(d) sur la garantie égale des droits civils, et a appelé le gouvernement à libérer les personnes détenues pour avoir mené des activités qui constituaient un exercice légitime de ces droits.

Le 25 mars 2019, le CCPR a adopté ses observations finales, après l'examen du troisième rapport périodique du Vietnam qui s'est tenu les 11 et 12 mars 2019<sup>197</sup>. Le CCPR a réitéré sa préoccupation concernant « *les restrictions excessives imposées à la liberté de réunion pacifique et aux rassemblements publics, notamment autour des droits de l'homme* ». Le comité s'est en outre déclaré préoccupé par « *allégations faisant état d'un usage disproportionné de la force et d'arrestations arbitraires par les forces de l'ordre pour perturber des manifestations, notamment des manifestations défendant les droits du travail ou dénonçant la confiscation de terres ou la catastrophe écologique de l'aciérie Formosa* » (§47).

Le CCPR a recommandé au gouvernement vietnamien de 1) de garantir et de protéger efficacement la liberté de réunion pacifique et d'éviter les restrictions incompatibles avec le PIDCP ; 2) de « *veiller à ce que tous les cas d'usage excessif de la force fassent rapidement l'objet d'enquêtes impartiales et efficaces et à ce que les responsables soient traduits en justice* » ; et 3) de « *prendre des mesures pour prévenir et éliminer efficacement toutes les formes d'usage excessif de la force [...] par les agents chargés de l'application de la loi* » (§48).

## 6.2. Examen périodique universel (EPU)

Le 8 mai 2009, lors du premier EPU du Vietnam, le gouvernement n'a pas accepté deux recommandations qui demandaient l'adoption de mesures pour mettre fin aux restrictions du droit de réunion pacifique et pour démontrer son engagement envers le droit international, y compris l'article 21 du PIDCP<sup>198</sup>.

Le 5 février 2014, lors du deuxième EPU du Vietnam, le gouvernement a reçu sept recommandations concernant le droit à la liberté de réunion pacifique<sup>199</sup>. En juin 2014, à la suite de l'examen des

195. Comité des droits de l'Homme des Nations Unies, *Observations finales du Comité des droits de l'Homme, Viet Nam*, 5 août 2002 ; réf. ONU CCPR/CO/75/VNM/Add.1

196. Comité des Nations unies pour l'élimination de la discrimination raciale, *Examen des rapports présentés par les États parties conformément à l'article 9 de la Convention - Observations finales du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale - Viet Nam*, 16 avril 2012, réf. ONU CERD/C/VNM/CO/10-14

197. Comité des droits de l'Homme des Nations unies, *Observations finales concernant le troisième rapport périodique du Viet Nam*, 29 août 2019, réf. ONU CCPR/C/VNM/CO/3

198. Conseil des droits de l'Homme des Nations unies, *Rapport du groupe de travail sur l'EPU, Viet Nam*, 5 octobre 2009, réf. ONU A/HRC/12/11

199. Conseil des droits de l'Homme des Nations unies, *Rapport du groupe de travail sur l'EPU, Viet Nam*, 2 avril 2014, réf. ONU A/HRC/26/6

recommandations, le gouvernement a accepté six des sept recommandations, y compris celles qui appelaient à une révision des décrets restrictifs et à la promulgation de lois pour prévoir et réglementer le droit à la liberté de réunion pacifique. La recommandation qui demandait de mettre fin aux poursuites contre les manifestants pacifiques n'a en revanche pas été acceptée<sup>200</sup>.

Le 22 janvier 2019, lors du troisième EPU du Vietnam, huit recommandations ont été formulées sur la question du droit à la liberté de réunion pacifique<sup>201</sup>. En juin 2019, le gouvernement a accepté sept des huit recommandations, y compris celles qui demandaient aux autorités de garantir pleinement l'exercice effectif de ce droit, notamment en révisant et en modifiant la législation nationale, en publiant et en mettant en œuvre des lignes directrices claires et transparentes pour le personnel de sécurité dans la gestion des manifestations pacifiques, et en promulguant des lois prévoyant des manifestations pacifiques, conformément au PIDCP ; et de garantir des enquêtes rapides, impartiales, indépendantes et efficaces sur les rapports faisant état d'un usage inutile ou excessif de la force par la police. Le gouvernement a refusé d'accepter une recommandation qui demandait la révision et la modification du code pénal et de la loi sur la cybersécurité afin qu'ils soient conformes au droit international et aux normes relatives au droit à la liberté de réunion pacifique<sup>202</sup>.

## 6.3. Procédures spéciales du Conseil des droits de l'Homme

### 6.3.1. Groupe de travail sur la détention arbitraire (GTDA)

De 1993 à avril 2023, le Groupe de travail a estimé que la privation de liberté de 21 personnes, dont des militants, des journalistes et des défenseurs des droits humains, était « *arbitraire* » parce qu'elle sanctionnait l'exercice de leur droit à la liberté de réunion pacifique, garanti par l'article 20 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme (DUDH) et l'article 21 du PIDCP<sup>203</sup>.

Le Groupe de travail a mentionné à plusieurs reprises dans sa jurisprudence la question du caractère « *vague* » et « *trop général* » des incriminations liées à la sécurité nationale et à l'ordre public<sup>204</sup> dans le code pénal, qui sont « *intrinsèquement incompatibles avec les droits et libertés* » garantis par la DUDH et le PIDCP<sup>205</sup>. Le Groupe de travail a également constaté que la mise en œuvre de ces dispositions légales pouvait entraîner des sanctions à l'encontre d'individus qui n'avaient fait qu'exercer leurs droits légitimes, y compris le droit à la liberté de réunion pacifique, de manière pacifique<sup>206</sup>. Dans ses avis, le GTDA a

200. Conseil des droits de l'Homme des Nations unies, *Rapport du groupe de travail sur l'examen périodique universel - Vues sur les conclusions et/ou recommandations, les engagements volontaires et les réponses présentées par l'État examiné*, 20 juin 2014, réf. ONU A/HRC/26/6/Add.1

201. Conseil des droits de l'homme des Nations unies, *Rapport du groupe de travail sur l'examen périodique universel*, 28 mars 2019, réf. ONU A/HRC/41/7

202. Conseil des droits de l'Homme des Nations unies, *Rapport du groupe de travail sur l'examen périodique universel - Vues sur les conclusions et/ou recommandations, les engagements volontaires et les réponses présentées par l'État examiné*, 26 juin 2019, réf. ONU A/HRC/41/7/Add.1

203. Commission des droits de l'Homme, *Question des droits de l'homme de toutes les personnes soumises à une forme quelconque d'emprisonnement ou de détention - Rapport du Groupe de travail sur la détention arbitraire*, 17 décembre 1993, réf. ONU ONU E/CN.4/1994/27 ;

WGAD, *Avis adoptés par le Groupe de travail sur la détention arbitraire lors de sa soixante-quatrième session*, 27-31 août 2012 - No. 27/2012 (Vietnam), 23 novembre 2012 ; UN Doc. A/HRC/WGAD/2012/27 ; Avis n° 26/2017 concernant Nguyen Van Dai (Vietnam), 8 juin 2017 ; Doc. A/HRC/WGAD/2017/26 ; Avis n° 27/2017 concernant Nguyen Ngoc Nhu Quynh (Vietnam), 30 mai 2017 ; Doc. A/HRC/WGAD/2017/27 ; Avis n° 79/2017 concernant Can Thi Theu (Vietnam), 12 décembre 2017 ; Doc. A/HRC/WGAD/2017/79 ; Avis n° 35/2018 concernant Luu Van Vinh (Vietnam), 17 mai 2018 ; Doc. A/HRC/WGAD/2018/35 ; Avis n° 45/2019 concernant Le Dinh Luong (Vietnam), 11 septembre 2019 ; Doc. A/HRC/WGAD/2019/45 ; Avis n° 40/2021 concernant Pham Doan Trang (Vietnam), 4 novembre 2021 ; Doc. ONU A/HRC/WGAD/2021/40

204. Il s'agit notamment des articles 79, 88 et 258 du code pénal de 1999 et des articles 109, 117 et 245 du code pénal de 2015.

205. Conseil des droits de l'Homme des Nations Unies, *Avis adoptés par le Groupe de travail sur la détention arbitraire*, 4 mars 2010 ; réf. ONU A/HRC/13/30/Add.1 ; Conseil des droits de l'Homme des Nations Unies, *Avis adoptés par le Groupe de travail sur la détention arbitraire lors de sa soixante-quatrième session*, 27-31 août 2012 - No. 27/2012 (Vietnam), 23 novembre 2012.

206. GTAD, *Avis n° 26/2017 concernant Nguyen Van Dai (Vietnam)*, 8 juin 2017, réf. A/HRC/WGAD/2017/26 ; *Avis n° 27/2017 concernant Nguyen Ngoc Nhu Quynh (Vietnam)*, 30 mai 2017, réf. A/HRC/WGAD/2017/27 ; *Avis n° 79/2017 concernant Can Thi Theu (Vietnam)*, 12 décembre 2017, réf. Doc. A/HRC/WGAD/2017/79 ; *Avis n° 35/2018 concernant Luu Van Vinh (Vietnam)*, 17 mai 2018, réf. A/HRC/WGAD/2018/35

demandé au gouvernement de mettre ses lois en conformité avec ses recommandations ainsi qu'avec les engagements pris par le Vietnam en vertu du droit international des droits humains<sup>207</sup>.

Le GTDA était parvenu à une conclusion similaire à la suite d'une visite au Vietnam en 1994, notant que la formulation vague et imprécise des infractions liées à la sécurité nationale ne faisait pas de distinction entre les individus utilisant la violence pour atteindre leurs objectifs et les individus exerçant pacifiquement leurs droits fondamentaux, y compris le droit à la liberté de réunion pacifique. Le GTDA a demandé au gouvernement vietnamien d'amender les lois « *afin que la conduite qui doit être sanctionnée soit parfaitement décrite, de façon à ce que l'on sache sans équivoque ce qui est interdit* »<sup>208</sup>.

### 6.3.2. Rapporteur spécial sur les droits à la liberté de réunion pacifique et d'association

Depuis l'établissement du mandat du rapporteur spécial de l'ONU sur le droit à la liberté de réunion pacifique et d'association en 2010, les trois rapporteurs<sup>209</sup> ont envoyé 16 communications, conjointement avec d'autres procédures spéciales des Nations unies<sup>210</sup>, au gouvernement vietnamien. Ces communications mettent en lumière des préoccupations concernant la répression contre des individus ou des groupes de manifestants pacifiques, y compris l'usage excessif de la force, les arrestations, les détentions, le harcèlement, l'intimidation et les poursuites, dans le cadre de l'exercice pacifique de leur droit à la liberté de réunion pacifique, en violation de l'article 21 du PIDCP<sup>211</sup>.

En outre, une demande de visite officielle au Vietnam par ce mandat est restée sans réponse depuis février 2014<sup>212</sup>.

Tout au long de son mandat de Rapporteur spécial sur les droits à la liberté de réunion pacifique et d'association, entre mai 2011 et avril 2017, Maina Kiai, a exprimé à plusieurs reprises ses préoccupations sur la situation du droit à la liberté de réunion pacifique au Vietnam dans ses rapports au Conseil des droits de l'Homme. Par exemple, dans son premier rapport au Conseil, il s'était dit « *préoccupé par l'intégrité physique et psychologique des personnes exerçant leur droit à la liberté de réunion pacifique et d'association au Vietnam* ». Il recommandait au gouvernement de prendre les mesures nécessaires pour s'assurer qu'aucun individu ne soit soumis à des actes de harcèlement et d'intimidation pour avoir exercé ses libertés, de mener des enquêtes approfondies et indépendantes sur toutes les violations présumées des droits humains, de demander des comptes aux responsables et d'offrir aux victimes une réparation complète.

207. GTAD, *Avis n° 27/2017 concernant Nguyen Ngoc Nhu Quynh (Vietnam)*, 30 mai 2017, réf. A/HRC/WGAD/2017/27 ; *Avis n° 79/2017 concernant Can Thi Theu (Vietnam)*, 12 décembre 2017, réf. A/HRC/WGAD/2017/79 ; *Avis n° 35/2018 concernant Luu Van Vinh (Vietnam)* ; *Avis n° 45/2019 concernant Le Dinh Luong (Vietnam)*, 11 septembre 2019, réf. A/HRC/WGAD/2019/45 ; *Avis n° 40/2021 concernant Pham Doan Trang (Vietnam)*, 4 novembre 2021, réf. ONU A/HRC/WGAD/2021/40

208. Conseil économique et social des Nations Unies, *Question des droits de l'Homme de toutes les personnes soumises à une forme quelconque de détention ou d'emprisonnement - Groupe de travail sur la détention arbitraire, Visite au Viet Nam*, 18 janvier 1995, réf. ONU E/CN.4/1995/31/Add.4

209. Il s'agit de : Maina Kiai (mai 2011 - avril 2017), Annalisa Ciampi (mai 2017 - novembre 2017) et Clément Nyaletsossi Voule (avril 2018 - aujourd'hui).

210. Les Procédures spéciales concernées sont : le Rapporteur spécial sur la liberté de religion ou de conviction ; le Groupe de travail sur la détention arbitraire ; le Rapporteur spécial sur la situation des défenseurs des droits de l'Homme ; le Rapporteur spécial sur la promotion et la protection du droit à la liberté d'opinion et d'expression ; le Rapporteur spécial sur l'indépendance des juges et des avocats ; le Rapporteur spécial sur la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants ; le Rapporteur spécial sur les incidences sur les droits de l'homme de la gestion et de l'élimination écologiquement rationnelles des produits et déchets dangereux ; le Rapporteur spécial sur la question des obligations relatives aux droits de l'homme se rapportant aux moyens de bénéficier d'un environnement sûr, propre, sain et durable ; le Rapporteur spécial sur le droit qu'a toute personne de jouir du meilleur état de santé physique et mentale possible ; le Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires ; et le rapporteur spécial sur les questions relatives aux minorités.

211. UN OHCHR, *AL VNM 2/2012*, 12 juillet 2012 ; *UA VNM 1/2013*, 14 janvier 2013 ; *AL VNM 4/2013*, 12 avril 2013 ; *UA VNM 3/2015*, 6 janvier 2016 ; *AL VNM 5/2016*, 10 août 2016 ; *UA VNM 6/2016*, 16 août 2016 ; *AL VNM 7/2016*, 4 octobre 2016 ; *UA VNM 1/2017*, 24 février 2017 ; *UA VNM 2/2017 Rev.1*, 21 mars 2017 ; *AL VNM 3/2017*, 17 mars 2017 ; *AL VNM 6/2017*, 21 septembre 2017 ; *UA VNM 7/2018*, 9 juillet 2018 ; *AL VNM 6/2018*, 17 juillet 2018 ; *UA VNM 1/2020*, 31 mars 2020 ; *AL VNM 4/2022*, 6 septembre 2022 ; *UA VNM 7/2022*, 15 décembre 2022.

212. OHCHR, *Visites de pays - Rapporteur spécial sur la liberté de réunion pacifique et d'association*, <https://spinternet.ohchr.org/Search.aspx?Lang=en&MandateRefID=23>

En outre, dans deux communications conjointes, le rapporteur spécial sur le droit à la liberté de réunion pacifique et d'association a fait part de ses préoccupations concernant les décrets gouvernementaux qui peuvent entraîner des restrictions au droit à la liberté de réunion pacifique. Le 1<sup>er</sup> octobre 2013, il exprimait sa vive inquiétude concernant plusieurs dispositions du décret sur la gestion, la fourniture et l'utilisation des services Internet et des contenus d'information en ligne (n°72/2013/ND-CP), qui est entré en vigueur le 2 septembre 2013. Il déclarait que ces dispositions restreindraient gravement le droit à la liberté d'opinion et d'expression et, par extension, les droits à la liberté de réunion pacifique et d'association<sup>213</sup>. Le 10 décembre 2021, le nouveau Rapporteur spécial (Clément Nyaletsossi Voule) se déclarait gravement préoccupé par trois textes modifiés et entrés en vigueur en 2020, dont la décision 06/2020/QD/Ttg du Premier ministre, qui restreint considérablement l'espace de la société civile et l'exercice de ses droits à la liberté de réunion pacifique<sup>214</sup>. La décision du Premier ministre régit l'organisation de conférences et de séminaires internationaux et exige que ceux qui sont liés à la souveraineté nationale, à la sécurité, aux droits humains, à l'ethnicité et à la religion soient approuvés par le Premier ministre 30 jours avant l'événement.

Le 23 décembre 2021, le Rapporteur spécial des Nations Unies sur les droits à la liberté de réunion pacifique et d'association et deux autres Rapporteurs spéciaux<sup>215</sup> ont déclaré qu'ils étaient « *consternés par la condamnation et la peine de longue durée* » de quatre éminents défenseurs des droits humains en vertu de l'article 117 du Code pénal pour leur défense constante et leurs rapports sur les droits humains et les droits fonciers. Parmi eux figurait Phạm Đoan Trang, dont la détention a été jugée arbitraire par le GTDA. Les experts de l'ONU critiquent l'utilisation des lois vietnamiennes sur la sécurité nationale pour détenir, poursuivre et punir sévèrement les défenseurs des droits humains et les membres de la société civile comme « une tentative non seulement de réduire au silence ces individus et organisations, mais aussi d'imposer un climat de peur conduisant à l'autocensure ». Ils ont également réitéré leur appel au gouvernement pour qu'il « *reconsidère et abroge toutes ces dispositions vagues et de portée excessive* »<sup>216</sup>.

## 6.4. Bureau régional du HCDH pour l'Asie du Sud-Est

Le 5 mai 2016, le Bureau régional pour l'Asie du Sud-Est du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'Homme (HCDH) a publié un communiqué de presse dans lequel il s'inquiète du passage à tabac et de la détention temporaire de participants à des rassemblements pacifiques organisés dans plusieurs villes du Vietnam pour protester contre la mort massive des poissons liée à la catastrophe de Formosa [voir chapitre 4.6.]. Le bureau régional a appelé le gouvernement vietnamien à respecter le droit à la liberté de réunion pacifique et à mener des enquêtes indépendantes, approfondies et impartiales sur les cas signalés de recours excessif à la force par les forces de l'ordre<sup>217</sup>.

Le 22 novembre 2016, le Bureau régional a exprimé sa vive inquiétude concernant l'arrestation de trois militants vietnamiens des droits humains à Ho Chi Minh Ville. Le Bureau régional était profondément préoccupé par le fait que ces militants avaient été détenus *incommunicado* et soumis à la torture sous prétexte d'infractions à la sécurité nationale. Il a également appelé le gouvernement à mener une enquête approfondie et impartiale sur les allégations de torture<sup>218</sup>.

---

213. OHCHR, *Mandats du Rapporteur spécial sur la promotion et la protection du droit à la liberté d'opinion et d'expression ; du Rapporteur spécial sur les droits à la liberté de réunion pacifique et d'association ; et du Rapporteur spécial sur la situation des défenseurs des droits de l'Homme* - AL VNM 7/2013, 1 octobre 2013.

214. OHCHR, *Mandats du Rapporteur spécial sur les droits à la liberté de réunion pacifique et d'association et du Rapporteur spécial sur la promotion et la protection du droit à la liberté d'opinion et d'expression* - OL VNM 7/2021, 10 décembre 2021.

215. Le rapporteur spécial sur la promotion et la protection de la liberté d'opinion et d'expression et le rapporteur spécial sur la situation des défenseurs des droits de l'Homme.

216. UN OHCHR, *Viet Nam: UN experts appalled by the conviction of four human rights defenders*, 23 décembre 2021.

217. OHCHR South-East Asia Regional Office, *UN Human Rights Office concerned about implications of environmental disaster in Viet Nam*, 5 mai 2016, <https://bangkok.ohchr.org/news-release-un-human-rights-office-concerned-about-implications-of-environmental-disaster-in-viet-nam/>

218. OHCHR South-East Asia Regional Office, *UN Human Rights Office concerned by arrests of three activists in Viet Nam*, 22 novembre 2016, <https://bangkok.ohchr.org/news-release-un-human-rights-office-concerned-by-arrests-of-three-activists-in-viet-nam/>

Le 14 juin 2018, le Bureau régional s'est dit préoccupé par les affrontements entre les manifestants et la police lors des manifestations nationales contre les projets de loi sur les ZES et la cybersécurité le 10 juin [Voir *chapitre 4.5.*], en particulier par les allégations selon lesquelles des manifestants auraient été tabassés par les forces de l'ordre<sup>219</sup>.

Le 22 avril 2022, le Bureau régional et le Programme des Nations Unies pour l'environnement ont exprimé leur vive inquiétude concernant l'arrestation, la détention et la condamnation à des peines allant jusqu'à cinq ans de prison de quatre éminents défenseurs des droits de l'environnement, accusés d'*« évasion fiscale »*. Les deux agences de l'ONU ont appelé les autorités à s'assurer que les défenseurs de l'environnement et les organisations de la société civile travaillant sur l'environnement au Vietnam puissent opérer librement, sans crainte ni intimidation, et que leurs droits à la liberté d'expression, de réunion pacifique et d'association soit protégé et respecté<sup>220</sup>.

## 7. Recommandations

Afin de rendre les lois, politiques et pratiques vietnamiennes relatives au droit à la liberté de réunion pacifique conformes aux normes internationales pertinentes, la FIDH et le VCHR appellent le gouvernement vietnamien à mettre en œuvre, sans délai, les recommandations suivantes :

### Recommandations générales

- Reconnaître que le droit à la liberté de réunion pacifique joue un rôle décisif et indispensable dans l'existence d'une démocratie effective.
- Veiller à ce que les rassemblements soient présumés légaux et pacifiques, conformément aux normes internationales en matière de droits humains.
- Garantir un environnement propice et sûr à ceux qui exercent ou cherchent à exercer leur droit légitime à la liberté de réunion pacifique et faciliter les réunions et manifestations pacifiques, y compris celles destinées à exprimer un désaccord et des critiques à l'égard des lois, politiques et pratiques du gouvernement.
- Mettre fin à toutes les poursuites judiciaires à l'encontre des personnes qui ont exercé leur droit à la liberté de réunion pacifique en abandonnant les charges retenues contre elles.
- Libérer les personnes détenues ou emprisonnées arbitrairement pour avoir exercé leur droit à la liberté de réunion pacifique.
- Mettre fin à tous les actes de harcèlement, y compris judiciaire, à l'encontre de tous les organisateurs et participants à des rassemblements pacifiques, et veiller à ce qu'ils puissent exercer leurs droits légitimes à la liberté d'opinion et d'expression et à la liberté de réunion pacifique sans aucune entrave ni crainte de représailles.
- Assurer la protection de toutes les personnes qui exercent leur droit à la liberté de réunion pacifique contre les attaques, le harcèlement et l'intimidation, y compris de la part d'acteurs non étatiques.
- Respecter pleinement les recommandations formulées par les mécanismes des droits de l'Homme de l'ONU, notamment les organes de traités, les procédures spéciales et l'examen périodique universel.
- Inviter le Rapporteur spécial de l'ONU sur les droits à la liberté de réunion pacifique et d'association à effectuer une visite officielle au Vietnam.

---

219. OHCHR South-East Asia Regional Office, *OHCHR concerned over Cyber Security Law in Viet Nam*, 14 juin 2018, <https://bangkok.ohchr.org/4514-2/>

220. OHCHR South-East Asia Regional Office, *Viet Nam: UN entités concernées par l'arrestation et la condamnation de défenseurs des droits humains*, 22 avril 2022, <https://bangkok.ohchr.org/viet-nam-rights-defenders/>

## **Cadre légal**

- Adopter une législation garantissant l'exercice du droit à la liberté de réunion pacifique, conformément à la Constitution vietnamienne et aux obligations internationales, en particulier l'article 21 du PIDCP.
- S'abstenir d'utiliser les dispositions du Code pénal vietnamien relatives à la sécurité nationale pour arrêter, détenir et poursuivre des personnes qui exercent légitimement leur droit à la liberté de réunion pacifique.
- Réviser les dispositions du Code pénal vietnamien relatives à la sécurité nationale afin de définir clairement le type de comportement constituant une menace pour la sécurité nationale et de faire la distinction entre les actes violents et l'exercice pacifique du droit à la liberté de réunion pacifique.
- Réviser les lois et règlements existants, tels que le décret 38 et les circulaires 9 et 13, qui criminalisent ou restreignent sévèrement le droit à la liberté de réunion pacifique en ligne et hors ligne.
- S'abstenir de promulguer de nouvelles lois, règles et réglementations qui restreignent indûment le droit à la liberté de réunion pacifique.

## **Responsabilité**

- Mener des enquêtes rapides, approfondies, efficaces et impartiales sur toutes les allégations d'attaques, de menaces, de harcèlement et d'autres violations des droits humains à l'encontre de ceux qui exercent leur droit à la liberté de réunion pacifique et faire en sorte que les auteurs de ces actes répondent de leurs actes.
- Veiller à ce que les participants aux manifestations et assemblées qui ont subi des violations de leurs droits aient accès à des recours effectifs, comme le garantit l'article 2, paragraphe 3, du PIDCP.

## **Restrictions**

- Veiller à ce que toutes les restrictions au droit à la liberté de réunion pacifique soient expressément prévues par la loi, nécessaires dans une société démocratique et proportionnées à l'objectif poursuivi. Toute restriction doit faire l'objet d'un contrôle judiciaire indépendant, impartial et rapide.
- S'abstenir d'intervenir indûment dans les rassemblements pacifiques, notamment en les interdisant, en les dispersant, en les bloquant ou en les perturbant.
- S'abstenir d'arrêter et de détenir les organisateurs et les participants des rassemblements pacifiques.

## **Recours à la force**

- S'abstenir de recourir à la force contre des manifestants pacifiques et veiller à ce que tout recours à la force pour disperser des rassemblements soit strictement conforme aux normes internationales, notamment aux Principes de base de l'ONU sur le recours à la force et l'utilisation des armes à feu par les responsables de l'application des lois et au Lignes directrices des Nations Unies basée sur les droits de l'Homme portant sur l'utilisation des armes à létalité réduite dans le cadre de l'application des lois.
- Modifier la législation, telle que la circulaire 13, qui autorise les forces de l'ordre à disperser par la force les rassemblements et à arrêter les participants.

## **Formation**

- Former les responsables de l'application des lois au respect et à la protection des droits des participants aux rassemblements pacifiques, y compris les femmes, les enfants et les personnes handicapées.
- Organiser périodiquement, avec l'aide des organismes nationaux et internationaux compétents en matière de droits humains, des formations sur les droits humains à l'intention des responsables de l'application des lois en ce qui concerne le maintien de l'ordre lors des rassemblements.
- Former périodiquement les représentants des forces de l'ordre sur une utilisation appropriée des armes létale et à létalité réduite pour contrôler les foules.

## Annexe : Numérotation des articles relatifs à la sécurité nationale dans le Code pénal en 1999 et en 2015

Code pénal de 1999	Type d'infraction	Code pénal de 2015
Article 79	Activités visant à renverser l'administration du peuple	Article 109
Article 80	Espionnage	Article 110
N/A	Terrorisme visant à s'opposer à l'administration du peuple	Article 113
Article 87	Saper la politique d'unité	Article 116
Article 88	Création, stockage, diffusion d'informations, de documents, de matériaux, d'objets contre la République Socialiste du Vietnam (« Propagande contre la République Socialiste du Vietnam » dans le Code Pénal de 1999)	Article 117
Article 89	Perturber la sécurité	Article 118
N/A	Organiser, contraindre ou inciter d'autres personnes à fuir à l'étranger ou à faire défection pour rester à l'étranger dans le but de s'opposer à l'administration du peuple	Article 120
Article 91	Fuite à l'étranger ou défection en vue de s'opposer à l'administration du peuple depuis l'étranger	Article 121
Article 245	Trouble de l'ordre public	Article 318
Article 258	Abuser des libertés démocratiques pour porter atteinte aux intérêts de l'État, aux droits légitimes et aux intérêts des organisations et/ ou des citoyens	Article 331

# Gardons les yeux ouverts



**Établir les faits** - Des missions d'enquête et d'observation judiciaire  
**Soutenir la société civile** - Des programmes de formation et d'échanges  
**Mobiliser la communauté des États** - Un lobbying permanent auprès des instances gouvernementales  
**Informier et dénoncer** - La mobilisation de l'opinion publique

**Directrice de publication:**  
Alice Mogwe  
**Éditrice:**  
Éléonore Morel  
**Autrice:**  
Penelope Faulkner  
**Design:**  
FIDH/CB  
**Traduction:**  
VCHR/VTN

**Pour la FIDH, la transformation des sociétés est d'abord du ressort des acteurs locaux.**

La Fédération internationale pour les droits humains agit aux niveaux régional, national et international en soutien de ses organisations membres et partenaires pour remédier aux situations de violations des droits humains et consolider les processus de démocratisation. Son action s'adresse aux États et aux autres détenteurs de pouvoir, comme les groupes d'opposition armés et les entreprises multinationales.

Les principaux bénéficiaires sont les organisations nationales de défense des droits humains membres du Mouvement et, par leur intermédiaire, les victimes des violations des droits humains. La FIDH a également élargi son champ d'action à des organisations partenaires locales et développe des alliances avec d'autres acteurs des changements.



Le **Comité Vietnam pour la Défense des Droits de l'Homme (VCHR)** est l'organe international de Quê Me : Action pour la Démocratie au Vietnam, une organisation sans but lucratif fondée à Paris en 1975. Il se consacre à la promotion et à la protection des droits humains et des libertés démocratiques au Vietnam. Le VCHR surveille et documente les violations des droits de l'Homme, fait campagne pour la libération des prisonniers de conscience, et mobilise la communauté internationale pour que les droits humains et l'État de droit soient respectés au Vietnam. Le VCHR est membre de la FIDH depuis 1989.



## CONTACT

### FIDH

17, passage de la Main d'Or

75011 Paris - France

Tel: (33-1) 43 55 25 18

[www.fidh.org](http://www.fidh.org)

Twitter: [@fidh\\_en](https://twitter.com/fidh_en) / [@fidh\\_fr](https://twitter.com/fidh_fr) / [@fidh\\_es](https://twitter.com/fidh_es)

Facebook:

<https://www.facebook.com/FIDH.HumanRights/>



**FIDH** is an  
international human rights  
NGO  
federating 188 organizations  
from 116 countries

**fidh**

## CE QU'IL FAUT SAVOIR

*La FIDH agit pour la protection des victimes de violations des droits humains, la prévention de ces violations et la poursuite de leurs auteurs.*

### **Une vocation généraliste**

*La FIDH agit concrètement pour le respect de tous les droits énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'Homme – les droits civils et politiques comme les droits économiques, sociaux et culturels.*

### **Un mouvement universel**

*Créée en 1922, la FIDH fédère aujourd'hui 188 organisations nationales dans 116 pays. Elle coordonne et soutient leurs actions et leur apporte un relais au niveau international.*

### **Une exigence d'indépendance**

*La FIDH, à l'instar des ligues qui la composent, est non partisane, non confessionnelle et indépendante de tout gouvernement.*